

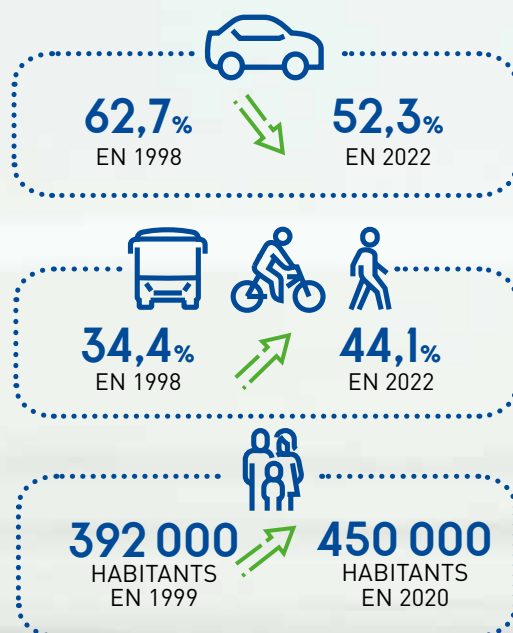
L'Enquête Mobilité

sur le bassin des déplacements de la Métropole Toulonnaise

→ 2022

CONNAÎTRE VOS DÉPLACEMENTS
SUR LE BOUT DES DOIGTS

BAROMÈTRE DES DÉPLACEMENTS



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité



Agglomération
Provence verte



Cerema



MÉTROPOLÉ
TOULON
PROVENCE
MÉDITERRANÉE

SOMMAIRE

MÉTHODOLOGIE ET PÉRIMÈTRE D'ENQUÊTE

Pourquoi une Enquête Mobilité ?	3
Bassin des déplacements étudié.....	4
La méthodologie d'enquête CEREMA.....	5
La mobilité liée au COVID	6

ANALYSE DES DÉPLACEMENTS (SEMAINE)

Flux de déplacements internes et entre intercommunalités.....	8
Mobilité moyenne par personne	10
Comment se déplacent les habitants?.....	12
Équipement des ménages en voiture et en vélos.....	15
Déplacements monomodaux et intermodaux.....	18
Usagers des transports en commun.....	19
Usagers du vélo.....	21
Pourquoi les habitants se déplacent-ils?	22
Quand les habitants se déplacent-ils?.....	24
Distances et durée des déplacements.....	28

DÉPLACEMENTS DU WEEK-END.....34

ZOOMS EPCI

Métropole Toulon Provence Méditerranée.....	37
Communauté d'Agglomération Provence Verte (Sud).....	42
Communauté d'Agglomération Sud Sainte Baume	47
Communauté de Communes Cœur du Var.....	52
Communauté de Communes Méditerranée Porte des Maures	57
Communauté de Communes Vallée du Gapeau	62

MÉTHODOLOGIE ET PÉRIMÈTRE D'ENQUÊTE

POURQUOI UNE ENQUÊTE MOBILITÉ ?

Pilotée par la Métropole Toulon Provence Méditerranée, une enquête mobilité d'envergure, menée sur 44 communes a été réalisée de septembre 2021 à janvier 2022, pour mesurer précisément les déplacements quotidiens des habitants du bassin de vie de la Métropole Toulonnaise.

Le but d'une Enquête Mobilité est de connaître nos pratiques de déplacements en semaine et le week-end pour mieux organiser la mobilité de demain.

UNE ENQUÊTE MOBILITÉ CERTIFIÉE CEREMA

L'enquête mobilité Certifiée Cerema (EMC²) – anciennement appelée Enquête Ménage Déplacement (EMD) – est une enquête mobilité d'envergure pilotée par la Métropole Toulon Provence Méditerranée (TPM). 6 intercommunalités sont concernées, soit 44 communes et 600 000 habitants. L'enquête a été réalisée de septembre 2021 à janvier 2022 pour mesurer précisément les déplacements des habitants du bassin de vie de la Métropole TPM.

Cette EMC² « est à la mobilité ce que le recensement de la population est à la démographie » [Bron : Cerema, 2020], car elle nous donne une photographie des déplacements à un instant T, en semaine (hors vacances et jours fériés). Un échantillon représentatif de 2% de la population a été enquêté, soit 15 469 personnes âgées de 5 ans et plus.



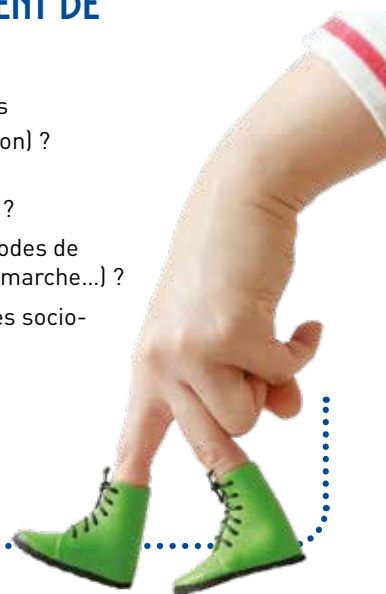
UNE ENQUÊTE MOBILITÉ FIABLE ET CERTIFIÉE

L'enquête mobilité du bassin des déplacements de la Métropole Toulonnaise est menée **selon la méthodologie du CEREMA** établissement public sous la tutelle de l'Etat (Centre d'Etudes et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement).



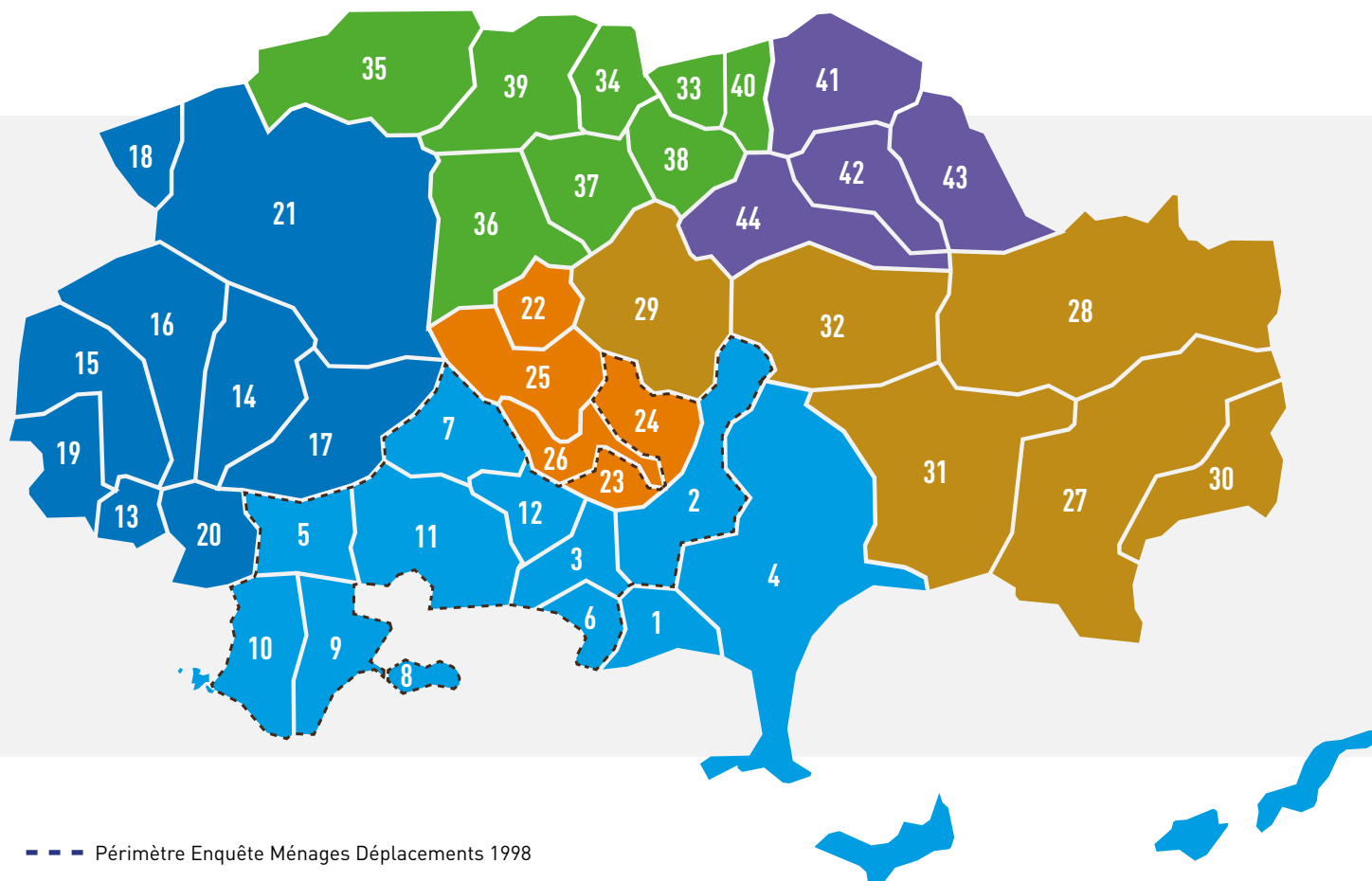
PLUS DE 150 INDICATEURS DE L'EMC² PERMETTENT DE DÉTAILLER :

- Où se déplacent les gens (Motifs origine-destination) ?
- Quand se déplacent-ils (heure de chaque motif) ?
- De quelles manières (modes de transports : voiture, TC, marche...) ?
- Et enfin, par qui (données socio-démographiques) ?



BASSIN DES DÉPLACEMENTS ÉTUDIÉ

44 COMMUNES, 6 INTERCOMMUNALITÉS, 600 000 HABITANTS CONCERNÉS



MÉTROPOLE TPM

- 1 - Carqueiranne
- 2 - La Crau
- 3 - La Garde
- 4 - Hyères
- 5 - Ollioules
- 6 - Le Pradet
- 7 - Le-Revest-les-Eaux
- 8 - Saint-Mandrier-sur-Mer
- 9 - La Seyne-sur-Mer
- 10 - Six-Fours-les-Plages
- 11 - Toulon
- 12 - La Valette-du-Var

CA SUD SAINTE BAUME

- 13 - Bandol
- 14 - Le Beausset
- 15 - La Cadière-d'Azur
- 16 - Le Castellet
- 17 - Evenos
- 18 - Riboux
- 19 - Saint-Cyr-sur-Mer
- 20 - Sanary-sur-Mer
- 21 - Signes

CC VALLÉE DU GAPEAU

- 22 - Belgentier
- 23 - La Farlède
- 24 - Solliès-Pont
- 25 - Solliès-Toucas
- 26 - Solliès-Ville

CC MÉDITERRANÉE PORTE DES MAURES

- 27 - Bormes-les-Mimosas
- 28 - Collobrières
- 29 - Cuers
- 30 - Le Lavandou
- 31 - La Londe-les-Maures
- 32 - Pierrefeu-du-Var

CA PROVENCE VERTE

- 33 - Forcalqueiret
- 34 - Garéoult
- 35 - Mazaugues
- 36 - Méounes-lès-Montrieux
- 37 - Néoules
- 38 - Rocbaron
- 39 - La Roquebrussanne
- 40 - Sainte-Anastasie-sur-Issole

CC CŒUR DU VAR

- 41 - Besse-sur-Issole
- 42 - Carnoules
- 43 - Pignans
- 44 - Puget-Ville



LA MÉTHODOLOGIE D'ENQUÊTE CEREMA

L'Enquête Mobilité Certifiée CEREMA (EMC²), décrit le plus fidèlement possible les comportements de mobilités des résidents d'un territoire. Il s'agit d'une collecte des données « active », via des enquêtes menées en face à face et par téléphone. Cette méthode permet de respecter tout au long de la collecte un échantillon fiable, et d'obtenir des réponses précises sur les raisons de se déplacer. Ce procédé se distingue de la collecte « passive » des données, issues des GPS ou des compteurs par exemple. La méthode EMC² a été mise au point en 2016 et améliore la méthode de la précédente Enquête Ménages Déplacements (EMD).

UNE ENQUÊTE EN 2 PARTIES

Une « enquête-cœur », où se regroupent les questions de mobilités les plus importantes. Les principales caractéristiques de l'enquête-cœur sont :

- Tous les déplacements des personnes de 5 ans et plus du ménage doivent être recensés. Cette collecte-ci a pu décrire 37 440 déplacements de 15 469 personnes de 5 ans et plus.
- La collecte doit se faire hors vacances et jours fériés. Cette collecte-ci a été effectuée de septembre 2021 à janvier 2022.
- La collecte doit se faire sur un minimum de 8 semaines. Cette enquête-ci a été effectuée en 16 semaines.

Des enquêtes complémentaires optionnelles, permettant de répondre à des problématiques plus ciblées sur le territoire.

- L'EMC² du bassin de déplacements de TPM a choisi d'ajouter l'enquête complémentaire « Week-end », en réinterrogeant le lundi des volontaires de 15 ans et plus parmi les répondants de l'enquête-cœur sur leurs déplacements du samedi et du dimanche précédent. 2500 personnes volontaires parmi les 15 469 ont répondu à ce questionnaire ciblé.



15 469
personnes de 5 ans
et plus interrogées



16
semaines de collecte,
en semaine et le week-end



37 440
déplacements décrits



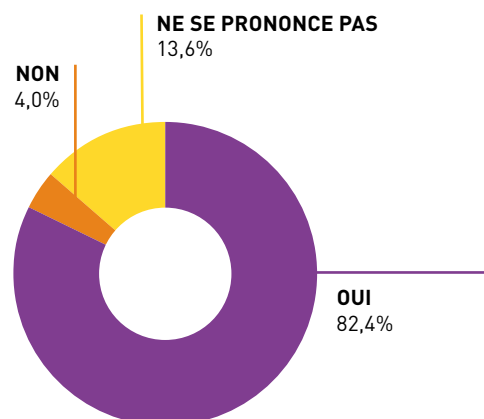
UN IMPACT MAÎTRISÉ DE LA CRISE SANITAIRE SUR L'ENQUÊTE

La crise sanitaire survenue en 2020 a impacté les modes de vie. Pour autant, après plusieurs reports, la collecte a pu être menée entre septembre 2021 et janvier 2022, la crise n'a pas eu d'impact sur la fiabilité des résultats de l'enquête Mobilité. Pour les personnes enquêtées s'étant déplacées, un pourcentage très limité déclare avoir modifié ses habitudes de déplacements.

Cette enquête constitue donc une 1^{ère} photographie sur la mobilité post Covid 19 et les « nouvelles » pratiques initiées ou accélérées lors de cette pandémie. Ainsi parmi les actifs pratiquant le télétravail, plus de la moitié déclare avoir intensifié cette pratique depuis la crise sanitaire.

IMPACT COVID SUR LES DÉPLACEMENTS

Est-ce que vous vous seriez déplacés de la même manière pour cette journée si l'épisode d'épidémie n'avait pas eu lieu ?



4% des personnes interrogées déclarent avoir modifiées leurs habitudes de déplacements suite à la pandémie Covid, et parmi ces personnes moins de 10% ont changé de mode (9%). Plus de la moitié des changements induits par la Covid est liée à la suppression d'activités et aux contraintes gouvernementales, levées progressivement, tandis que l'intensification du télétravail et de l'e-commerce représentent chacun 5% des modifications dans la manière de se déplacer.

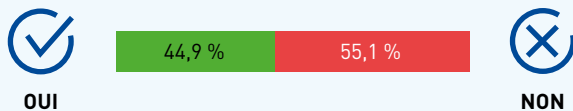


LA MOBILITÉ LIÉE AU COVID

La collecte s'étant déroulée entre deux vagues de la crise sanitaire, des questions dédiées aux changements d'habitudes se sont imposées dans l'enquête. Il est bon de noter que les transports publics ont été maintenus durant cette période.

LA QUESTION CI-DESSOUS CONCERNE LES ACTIFS ET LES CHÔMEURS DU BASSIN DE DÉPLACEMENTS (246 600 PERSONNES)

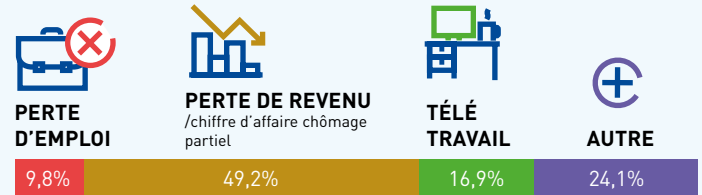
IMPACT PROFESSIONNEL DE LA COVID 19



44,9%

ont affirmé que le covid a eu un impact sur leur vie professionnelle.

TYPE D'IMPACT PROFESSIONNEL



Parmi ces 44.9% d'actifs et de chômeurs impactés, la plupart ont subi une baisse de revenu ou du chômage partiel. Ceci peut être un facteur de perturbation au niveau de la mobilité, toutefois indirect.

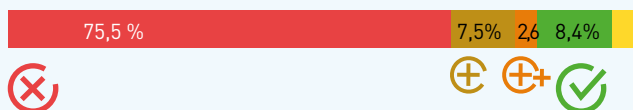


SEULEMENT 16,9%

des 246 600 personnes enquêtées déclarent le télétravail comme impact professionnel principal.

LA QUESTION SUIVANTE CONCERNE UNIQUEMENT LES ACTIFS (212 400 PERSONNES)

FREQUENCE TÉLÉTRAVAIL



18,5%

d'actifs déclarent télétravailler occasionnellement ou quasi quotidiennement



NON, JAMAIS



OUI, OCCASIONNELLEMENT



OUI, PLUSIEURS JOURS PAR MOIS



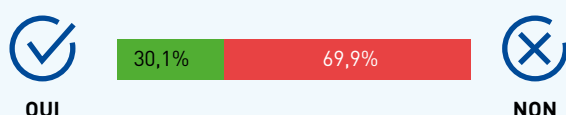
OUI, UN OU PLUSIEURS JOURS PAR SEMAINE



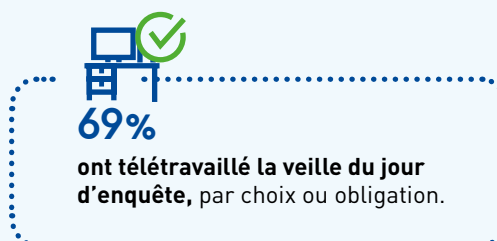
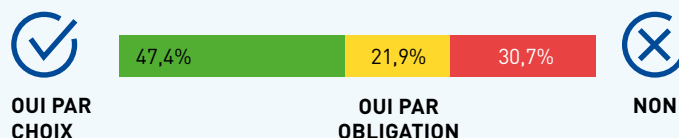
NE SE PRONONCE PAS

LES 2 QUESTIONS SUIVANTES CONCERNENT UNIQUEMENT LES 18,5% D'ACTIFS DÉCLARANT TÉLÉTRAVAILLER (39 250 PERSONNES)

PRATIQUE DU TÉLÉTRAVAIL AVANT CRISE SANITAIRE



PRATIQUE DU TÉLÉTRAVAIL AUJOURD'HUI



EN RÉSUMÉ

Près de la moitié des actifs et des chômeurs ont subi un changement professionnel à cause la pandémie COVID. Toutefois, leur mobilité quotidienne directe a été modestement impactée.



18,5%
des actifs déclarent télétravailler contre 5.6% avant la pandémie



70%
des personnes qui télétravaillent aujourd'hui ne le faisaient pas avant la pandémie Covid



59%
ont subi une perte de revenu ou d'emploi



La manière de se déplacer au travail a été modifiée par la pandémie Covid avec le développement du télétravail. Celui-ci semble s'être pérennisé dans de nombreux secteurs et contribue à la baisse de mobilité constatée sur le territoire. Néanmoins, le nombre d'actifs concernés par ce développement du télétravail reste limité. La crise sanitaire a eu par ailleurs un très faible impact sur les modes de transports utilisés.

Lorsque l'on se focalise sur la mobilité des 18,5% d'actifs qui télétravaillent au moment de l'enquête, 70% déclarent ne pas avoir eu cette habitude avant la pandémie Covid. Nous pouvons considérer qu'il s'agit d'une première esquisse des changements que la crise sanitaire a induit au fil des mois.

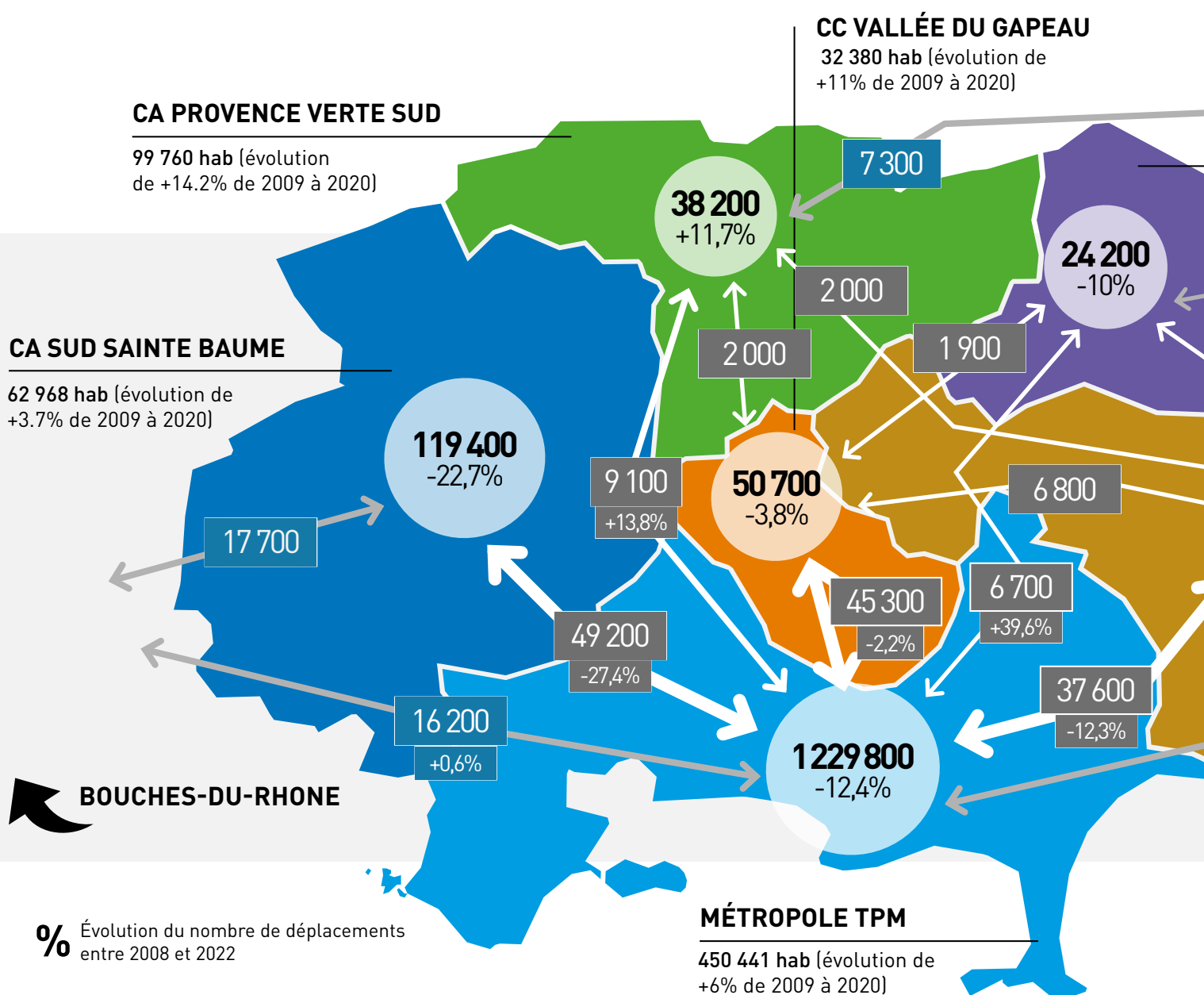
ANALYSE DES DÉPLACEMENTS

1,82 MILLIONS DE DÉPLACEMENTS CHAQUE JOUR

1 818 700 déplacements sont réalisés chaque jour par les résidents de l'aire d'étude. Et près de 94% sont réalisés en interne, au sein de la même intercommunalité ou entre 2 intercommunalités voisines. Toutefois, 6% sont réalisés avec l'extérieur du bassin des déplacements de la Métropole Toulonnaise... ce qui représente 101 500 déplacements chaque jour.

PRINCIPAUX FLUX DE DÉPLACEMENTS INTERNES ET ENTRE INTERCOMMUNALITÉS

Ne sont indiqués que les flux supérieurs à 1 000 déplacements



94%
déplacements internes,
soit 1 176 850
déplacements

+4%
d'évolution du nombre
d'habitants 2008-2022

-12,2%
de déplacements
2008-2022

Selon les territoires, les déplacements internes représentent entre 51% (Vallée du Gapeau) et 92% (TPM). Il est important de noter que les 8% restants de déplacements externes et d'échanges de TPM représentent environ un tiers des kilomètres parcourus dans le périmètre de TPM. Pour les déplacements entre territoires, les principaux flux se situent entre TPM et les 3 EPCI environnants avec une évolution contrastée depuis 2008. Si la grande majorité des flux sont en diminution vu la baisse de mobilité, cette baisse est légère concernant la Vallée du Gapeau. Même s'ils sont de moindre importance, il convient de noter que des flux concernant les territoires « périphériques » connaissent une croissance depuis 2008.

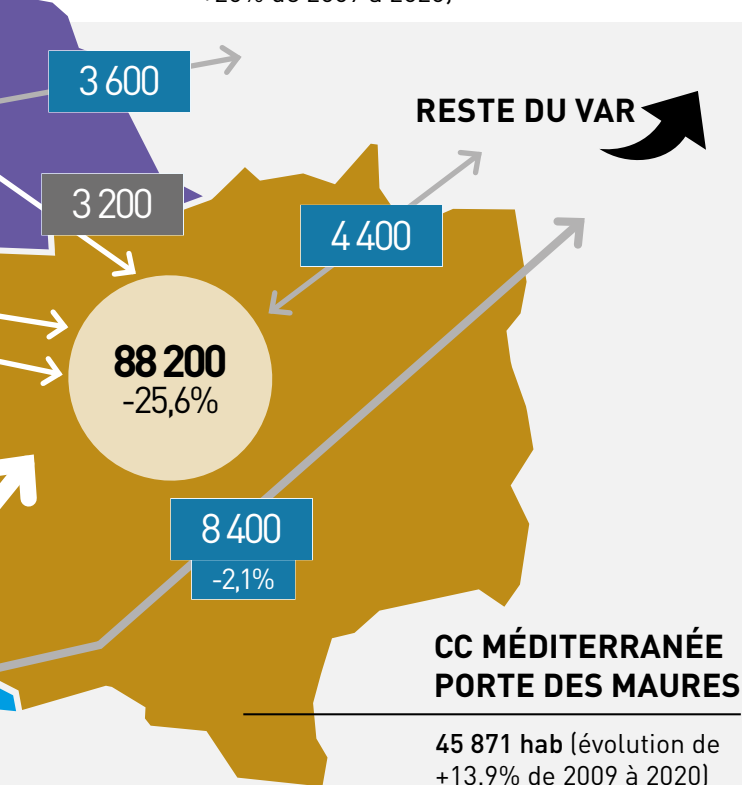
EXEMPLE DE LECTURE



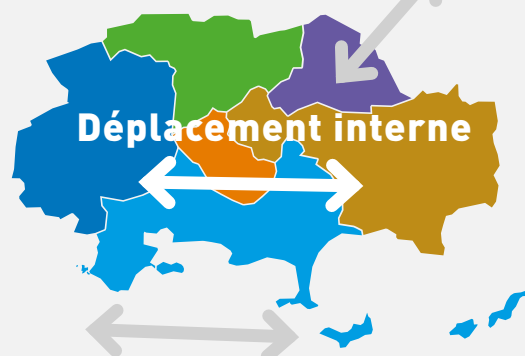
1 229 800 déplacements sont effectués à l'intérieur de la Métropole TPM, chiffre en baisse de -12,4% par rapport à 2008. Le volume des flux d'échanges entre les EPCI est représenté en gris, tandis que le volume des flux d'échanges entre l'aire d'enquête et l'extérieur est représenté en bleu. La taille des flèches est proportionnelle au volume de déplacements. Attention, l'enquête ne mentionne ici que des flux des résidents de l'aire d'enquête et non des flux entrants d'autres personnes.

CC COEUR DU VAR OUEST

15 720 hab (évolution de +20% de 2009 à 2020)



Déplacement d'échange



Déplacement externe



DÉFINITIONS

Déplacement interne :

Déplacement effectué par un résident uniquement à l'intérieur de sa zone de résidence

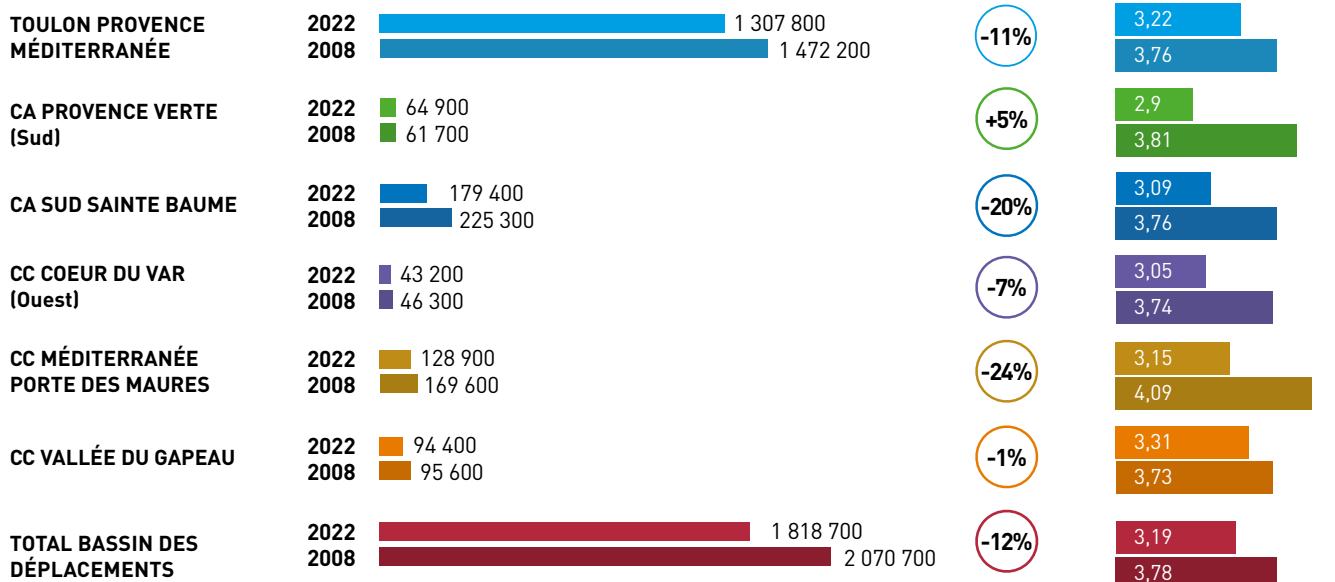
Déplacement d'échange : Déplacement effectué par un résident entre sa zone de résidence et entre un autre EPCI ou dans une zone extérieure au périmètre d'enquête

Déplacement externe :

Déplacement effectué par un résident entièrement en dehors de sa zone de résidence

ÉVOLUTION DE LA MOBILITÉ MOYENNE PAR PERSONNE

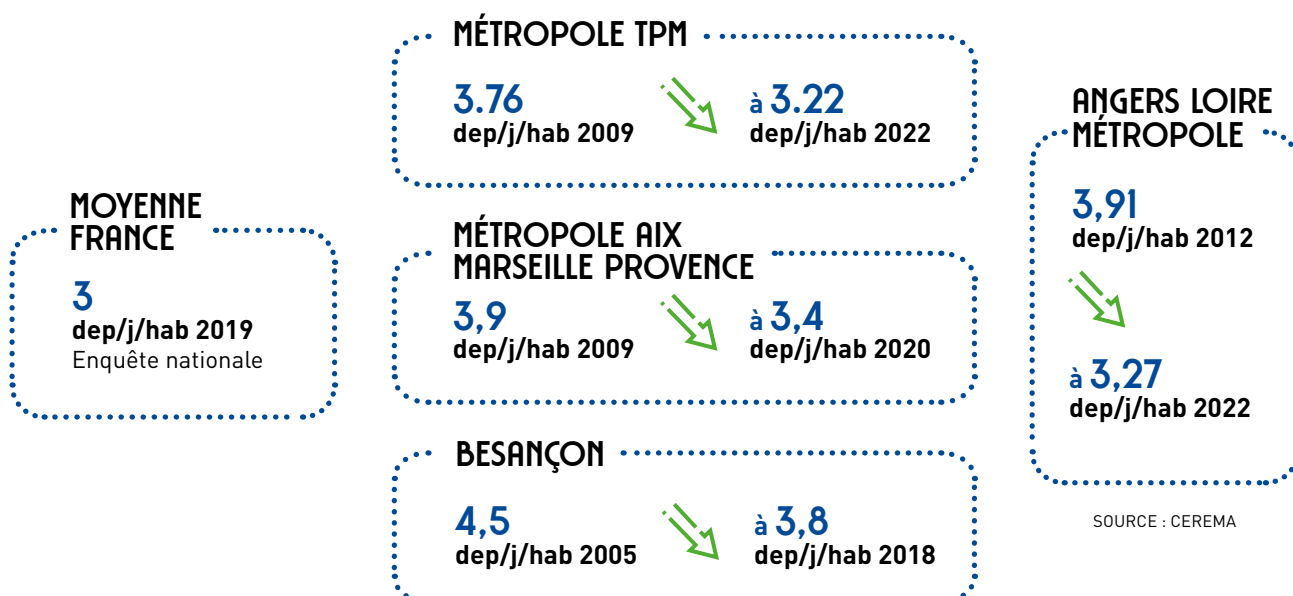
NOMBRE DE DÉPLACEMENTS QUOTIDIENS



3,19 DÉPLACEMENTS PAR PERS. / JOUR EN 2022, CONTRE 3,78 EN 2008

TPM concentre près de ¾ des déplacements de la Métropole Toulonnaise, tandis que les autres territoires représentent entre 10% des déplacements (Sud Sainte-Baume) et 2,5% (Cœur du Var). La mobilité connaît une baisse significative sur le bassin des déplacements car le nombre moyen de déplacements / personne / jour est passé de 3,78 en 2008 à 3,19 en 2022. Cette diminution de la mobilité est constatée sur tous les territoires avec un nombre moyen de déplacements variant entre 2,9 (Provence Verte) et 3,31 (Vallée du Gapeau). Provence Verte est le seul territoire où le nombre de déplacements augmente car la forte croissance démographique (+20%) compense la baisse de mobilité individuelle.

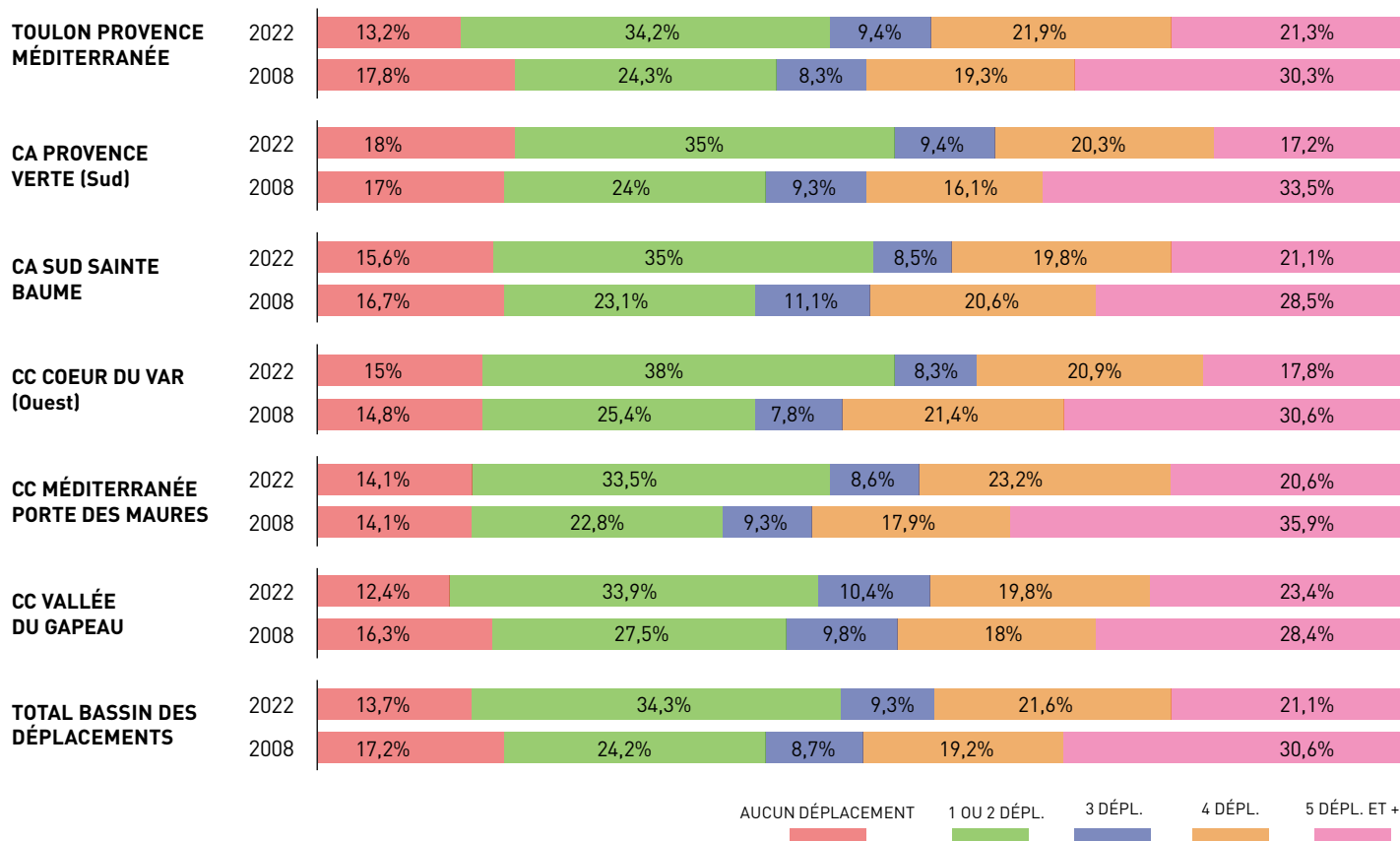
LA MOBILITÉ EN BAISSÉ : UNE TENDANCE NATIONALE



SOURCE : CEREMA

ANALYSE DES IMMOBILES ET HYPERMOBILES :

RÉPARTITION DES PERSONNES SELON LE NOMBRE DE DÉPLACEMENTS PAR JOUR



Entre 2008 et 2022, cette répartition a connu des évolutions significatives avec une baisse du poids des immobiles (-3 point) et des hypermobiles (-10 points), au profit notamment des personnes faisant 1 ou 2 déplacements / jour (+10 points).

TPM et la Vallée du Gapeau concentrent la diminution de la part des immobiles, tandis que celle des hypermobiles est généralisée sur l'ensemble des territoires.



21%

de résidents du bassin de déplacement se déplacent + de 5 fois par jour.



14%

de résidents du bassin de déplacements ne se déplacent pas de la journée.



DÉFINITIONS

Immobiles :

personnes qui n'effectuent aucun déplacement

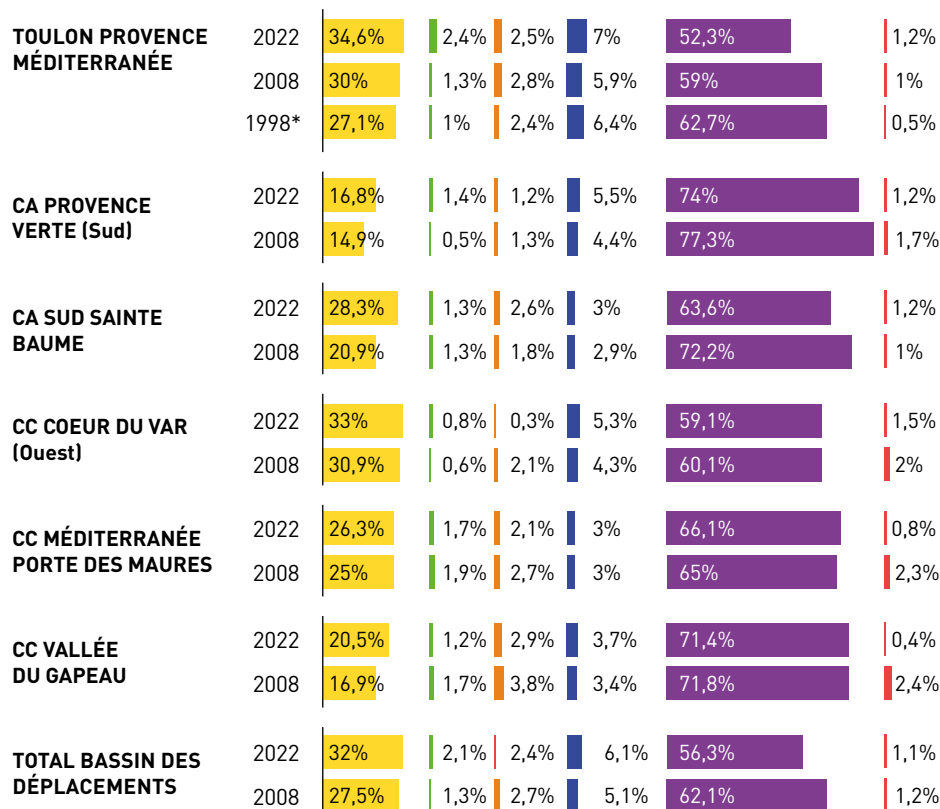
Hypermobiles :

personnes qui effectuent 5 déplacements ou plus dans la journée

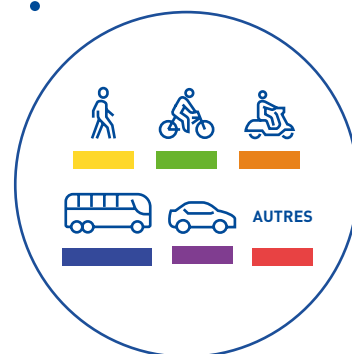
COMMENT SE DÉPLACENT LES HABITANTS ?

RÉPARTITION DES MODES :

MOINS DE DÉPLACEMENTS EN VOITURE EN MOYENNE



* 12 communes : Toulon, La Seyne, La Valette, La Garde, Le Pradet, Ollioules, Saint-Mandrier, Le Revest, Six Fours, La Crau, La Farlède et Solliès-Pont



* Transports en commun : bus urbain, car interurbain et train



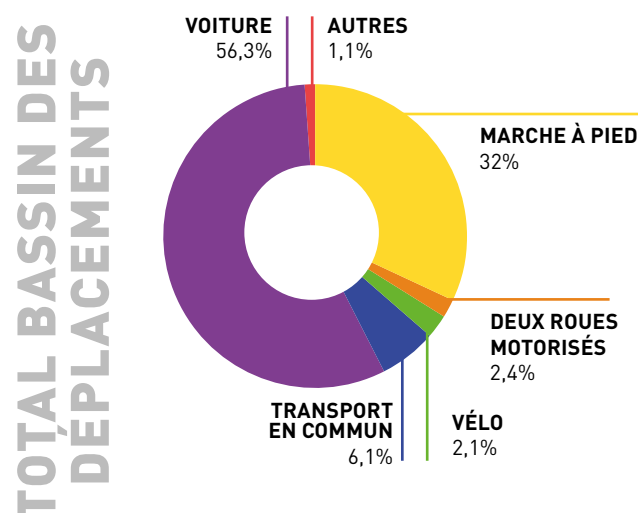
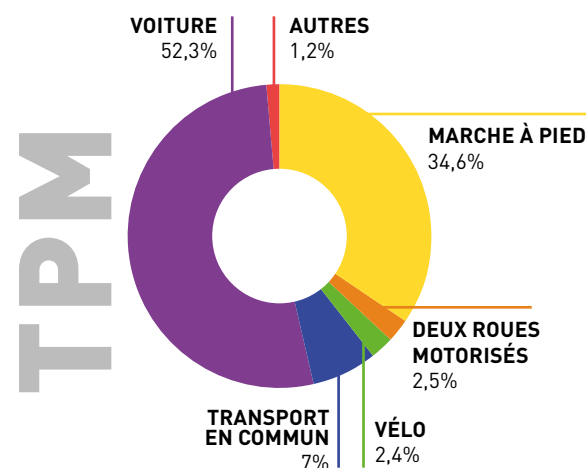
On constate une baisse significative et généralisée de l'usage de la voiture, notamment sur TPM où elle a perdu 10 points depuis 1998, avec une accélération de cette diminution depuis 2008 (-7 points).

Concomitamment la part des déplacements réalisés à pied connaît une hausse substantielle sur l'ensemble des territoires.

Ainsi sur la ville de Toulon, entre 2008 et 2022 le poids de la voiture diminue de 48,4% à 42,6%, tandis que la marche à pied augmente de 38,1% à 41,1%.

L'usage des transports en commun est en légère hausse sur l'ensemble des territoires, tandis que le vélo voit sa part modale presque doublée sur TPM.

RÉPARTITION DES MODES DE DÉPLACEMENTS EN 2022



VOLUME DES MODES

NOMBRE BRUT DE DÉPLACEMENTS SELON LES EPCI ET LES MODES

							AUTRES	TOTAL
TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE	2022	683 729	91 864	32 429	31 830	452 831	15 103	1 307 786
	2008	-21,2%	+6,7 %	-22,3 %	+70,5 %	+2,6 %	-1,7 %	-11,2 %
CA PROVENCE VERTE (Sud)	2022	48 019	3 552	805	886	10 870	747	64 879
	2008	+0,8 %	+48,4 %	-4,5 %	+138 %	+13,7 %	-21,1 %	+5,1 %
CA SUD SAINTE BAUME	2022	114 033	5 441	4 662	2 392	50 773	2 119	179 422
	2008	-29,9 %	-15,3 %	+14,5 %	-15,9 %	+7,8 %	-4,5 %	-20,4 %
CC COEUR DU VAR (Ouest)	2022	25 546	2 291	137	341	14 270	632	43 219
	2008	-8,1 %	+15,3 %	-86,1 %	+33,7 %	-0,3 %	-32,1 %	-6,6 %
CC MÉDITERRANÉE PORTE DES MAURES	2022	85 263	3 804	2 748	2 217	33 872	1 041	128 945
	2008	-23,8 %	-31,7 %	-36,7 %	-27,5 %	-17 %	-73,7 %	-24 %
CC VALLÉE DU GAPEAU	2022	67 419	3 489	2 725	1 090	19 313	365	94 401
	2008	-1,8 %	+8,3 %	-24 %	-32,1 %	+19,8 %	-84,9 %	-1,2%
TOTAL BASSIN DES DÉPLACEMENTS	2022	1 024 010	110 441	43 507	38 756	581 929	20 008	1 818 651
	2008	-20,4 %	+3,8%	-21,7 %	+44,6 %	+2,2 %	-22,4 %	-12,2 %

* Transports en commun : bus urbain, car interurbain et train

FOCUS SUR LES VOLUMES DES TRANSPORTS EN COMMUN

				
TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE	2022	81 796	6 822	3 246
	Coeff variation 2008	+6,3 %	-6 %	+22,4 %
HORS TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE	2022	2 695	13 831	1 996
	Coeff variation 2008	+38,9 %	-5,5 %	-25,4 %
TOTAL BASSIN DES DÉPLACEMENTS	2022	84 491	20 654	5 242
	Coeff variation 2008	+7,1 %	-5,7 %	-1,6 %



+44,6%
d'utilisation du vélo sur le bassin de déplacements



-21,2%
de baisse de l'utilisation de la voiture à TPM



+22,4%
d'usage du train à TPM

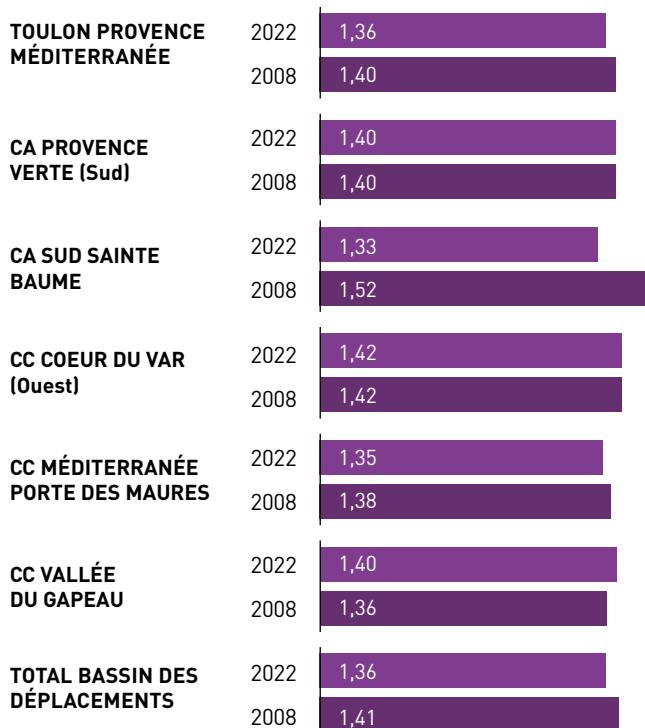


Le nombre de déplacements a diminué de 12,2% entre 2008 et 2022, la raison principale étant la forte baisse de l'usage de la voiture (-20,4%). Les deux roues motorisés connaissent une évolution similaire (-21,7%), tandis qu'au contraire le nombre de déplacements à vélo est en pleine croissance (+44,6%).

A l'échelle de la Métropole TPM, les mêmes tendances sont observées avec un nombre de déplacements en voiture qui diminue de 21,2%, et celui en vélo qui augmente de 70,5%. Par ailleurs, l'usage du réseau de transport public urbain connaît une hausse de 6,3%.

Enfin, l'usage du train a augmenté de 22,4% depuis 2008.

TAUX D'OCCUPATION DES VOITURES



1,36

personnes par véhicule.



SUD SAINTE BAUME

Diminution la plus forte

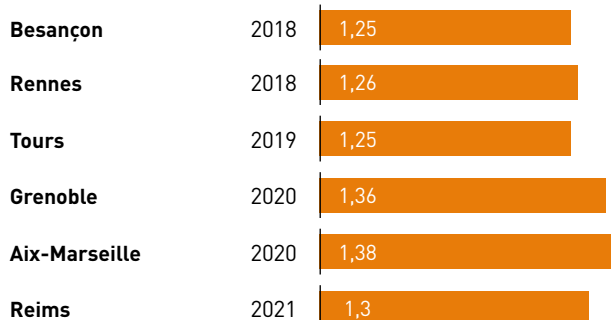


VALLÉE DU GAPEAU

Unique territoire en hausse

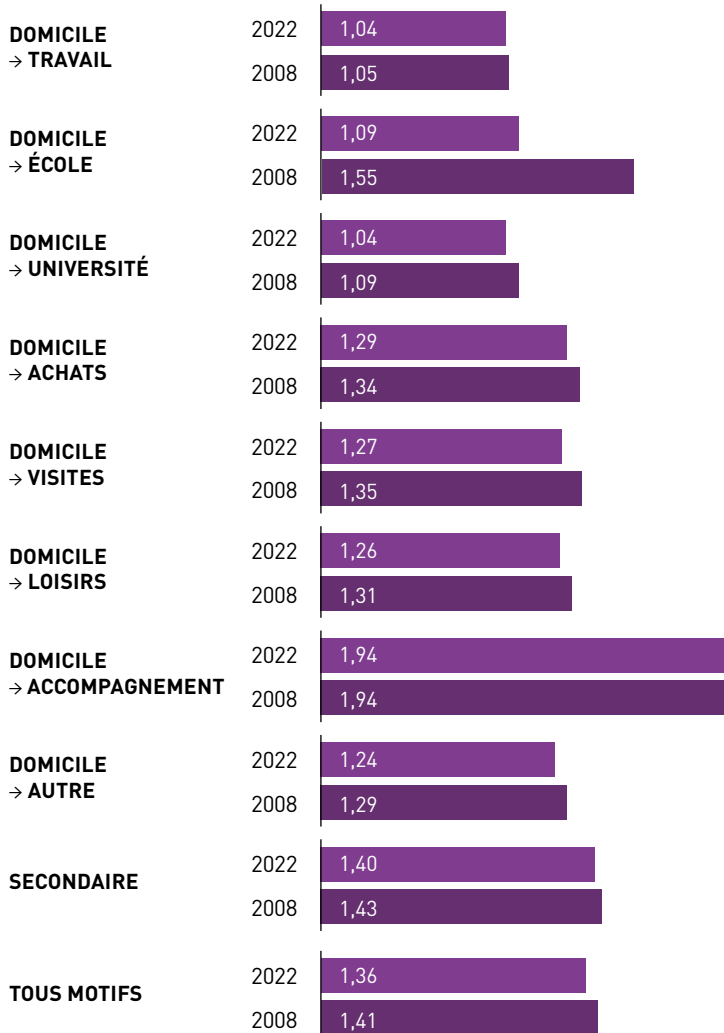
Entre 2008 et 2022, le taux d'occupation moyen des voitures a diminué de 1,41 à 1,36 personne par voiture.

Ce taux est similaire à ceux de Grenoble et Aix-Marseille, et légèrement supérieur à ceux observés dans d'autres métropoles



TAUX D'OCCUPATION DES VOITURES SELON LES MOTIFS COMBINÉS

sur le bassin des déplacements de la Métropole Toulonnaise



La baisse du taux d'occupation des voitures concerne la quasi-totalité des motifs, et est particulièrement marquée pour les déplacements domicile-école. L'autosolisme demeure prédominant pour le motif Travail où le taux d'occupation diminue légèrement à 1,04 personne par voiture.



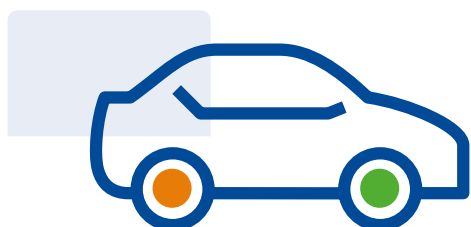
DÉFINITIONS

Motifs combinés :

cumul de tous les déplacements inclus dans une origine-destination comme domicile-travail. Ex : 50% des déplacements de TPM sont liés au domicile-travail dans la journée

ÉQUIPEMENT DES MÉNAGES EN VOITURE ET EN VÉLO

UN TAUX DE MOTORISATION PAR MÉNAGE STABLE

**2022****1,22** 

SUR LE TOTAL BASSIN DES DÉPLACEMENTS

1,13 

SUR LA MÉTROPOLE TPM



Sur le bassin des déplacements, le taux de motorisation reste stable entre 2008 et 2022 avec en moyenne 1,22 voiture / ménage. Ce taux est plus faible sur la commune de Toulon (0,96%) tandis que les territoires périphériques se caractérisent par des taux de motorisation relativement élevés variant entre 1,39 (Sud Sainte-Beaume) et 1,58 (Vallée du Gapeau).

**2022****0,89** 

SUR LE TOTAL BASSIN DES DÉPLACEMENTS

0,84 

SUR LA MÉTROPOLE TPM



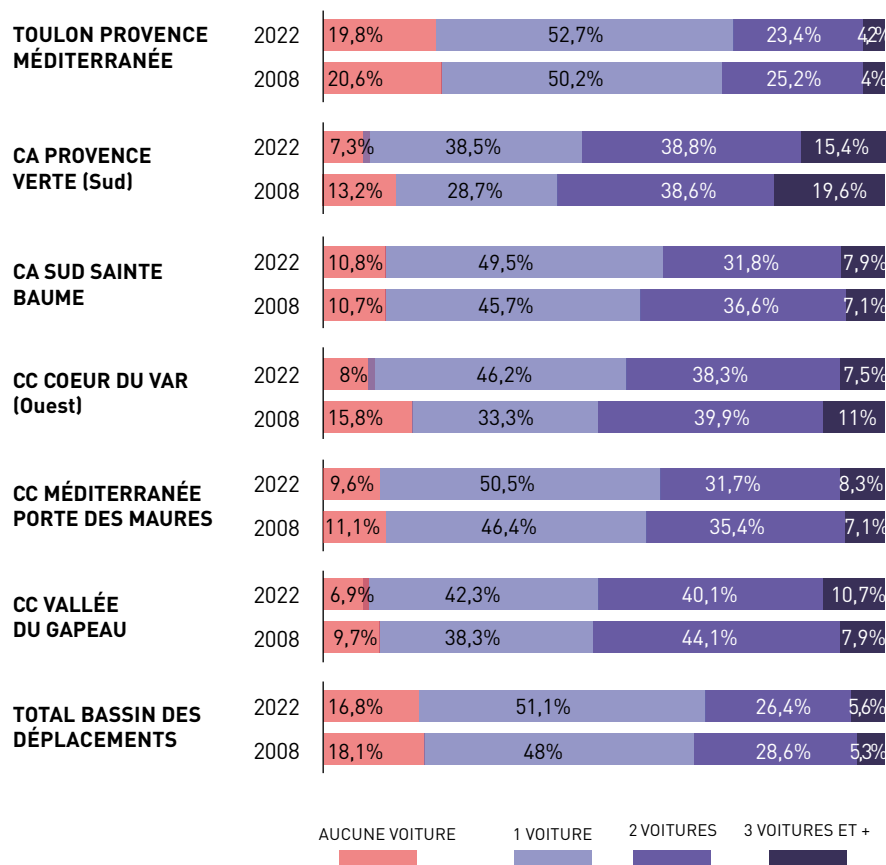
Le taux d'équipement en vélo est plus faible sur la commune de Toulon (0,65) tandis que les territoires périphériques, excepté Sud Sainte Baume, se caractérisent par un taux supérieur à 1 vélo par ménage



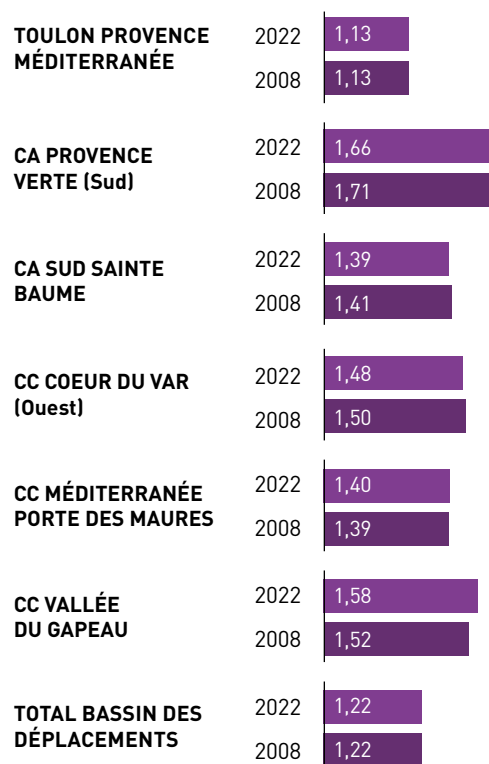
DÉFINITIONS

Taux de motorisation :
pourcentage de ménages disposant au moins d'une voiture. À partir de deux véhicules, le ménage est dit «multi motorisé» (INSEE, 2023)

NOMBRE DE VOITURES PAR MÉNAGE : RÉPARTITION DES MÉNAGES SELON LES VOITURES À DISPOSITION



TAUX DE MOTORISATION DES MÉNAGES



Conformément à la hausse du nombre de ménages, le nombre de voitures a augmenté de 9,6% entre 2008 et 2022 (de 323 200 à 354 200 véhicules) sur l'ensemble du bassin de déplacement. Cette évolution est constatée sur tous les territoires, excepté pour Sud Sainte Baume où le nombre de voitures reste stable. Par conséquent il s'agit du seul territoire où le taux de ménages motorisés n'augmente pas, alors que la part de ménages sans voiture diminue partout ailleurs. Les territoires périphériques sont les plus motorisés avec plus de 90% des ménages disposant d'une voiture, alors que ce taux atteint 73% pour la commune de Toulon. Si le poids des ménages ayant 3 voitures et + diminue à Provence Verte et Coeur du Var, en revanche il augmente pour la Vallée du Gapeau.

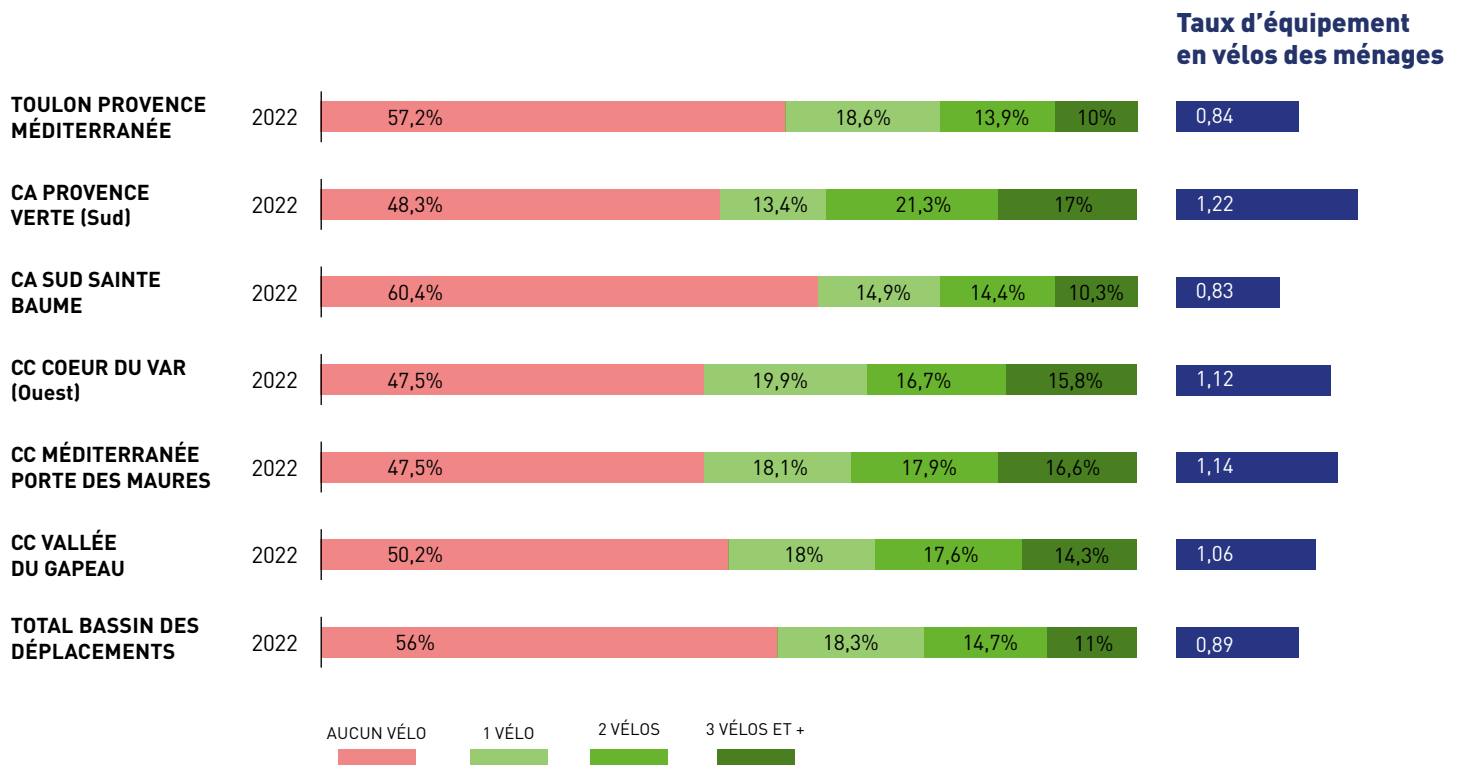


83%
de ménages motorisés
(82% en 2018).



19,8%
de ménages ne possèdent
pas de voitures à TPM
(20,6% en 2008).

ÉQUIPEMENT DES MÉNAGES EN VÉLO : RÉPARTITION DES MÉNAGES SELON LES VÉLOS À DISPOSITION



44%
des ménages
disposent d'un vélo.



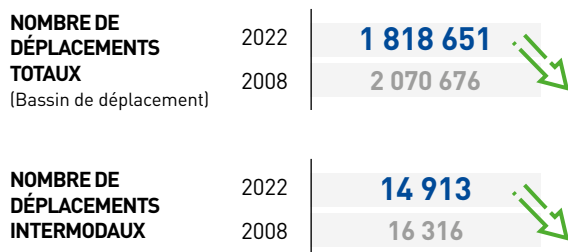
Les habitants du bassin de déplacements détiennent 257 500 vélos, avec un taux d'équipement hétérogène selon les territoires car variant de 0,65 vélo/ménage pour la commune de Toulon à 1,22 vélo/ménage pour Provence Verte.

Si plus de la moitié des ménages dispose d'un vélo dans les 3 territoires Méditerranée Porte des Maures, Provence Verte et Cœur du Var, ce taux atteint 36% pour la commune de Toulon.

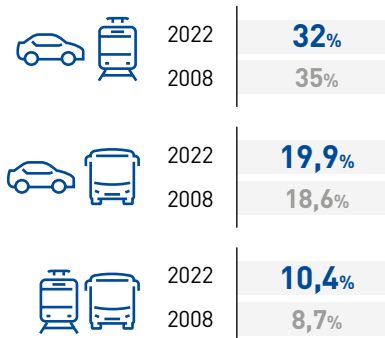


DÉPLACEMENTS MONOMODAUX ET INTERMODAUX

LES CHIFFRES DE L'INTERMODALITÉ



LES MODES LES PLUS ASSOCIÉS POUR PRATIQUER L'INTERMODALITÉ



La pratique de l'intermodalité n'a pas connu de croissance significative car en 2022 elle demeure marginale en représentant toujours 1% des déplacements. Le rabattement des automobilistes sur le réseau Mistral / TER dans un parking-relais / gare représente plus de la moitié de ces déplacements intermodaux.

LES CHIFFRES DE LA MULTIMODALITÉ



DÉFINITIONS

Monomodale :

une personne monomodale n'utilise qu'un seul mode de déplacement dans la journée

Intermodalité :

plusieurs modes empruntés pour un même motif. Ex : domicile-travail en train, puis à vélo.

Multimodalité :

Usage de différents modes au cours de la journée. Ex : Domicile-Travail en voiture, puis Travail-Achats à pied.



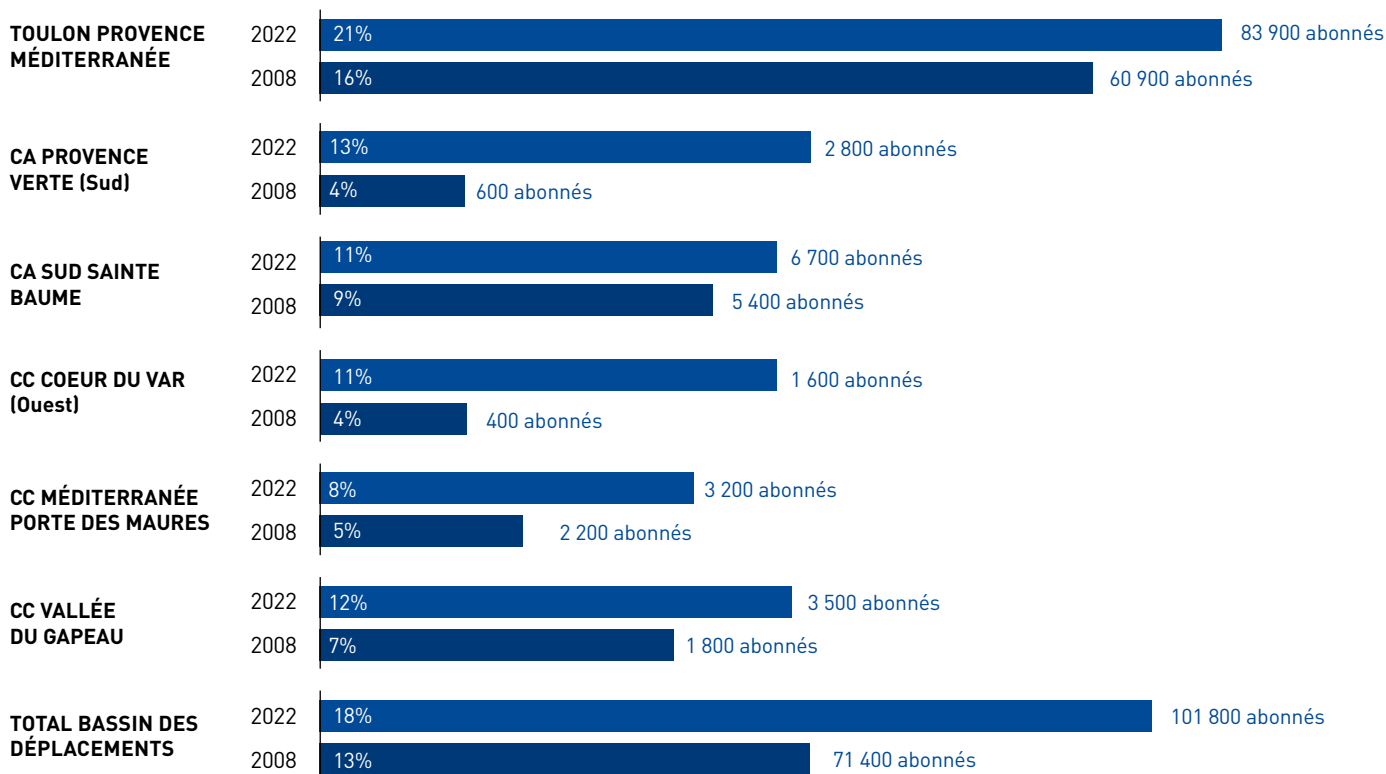
La multimodalité est une pratique nettement plus usitée mais qui connaît une légère baisse : 26,4% de personnes multimodales en 2022 contre 28,5 % en 2008. Cette diminution est également observée à l'échelle de TPM et de la commune de Toulon, où le poids de la multimodalité est un peu plus important. La combinaison la plus fréquente est la réalisation de déplacements en voiture et à pied durant la même journée.



FOCUS SUR LES USAGERS DES TRANSPORTS EN COMMUN

NOMBRE ET PART D'ABONNÉS TRANSPORTS EN COMMUN

Cela concerne tous les types d'abonnement (mensuels, annuels...) en transports collectifs (bus, car, train).



Tous les territoires enregistrent une hausse du nombre d'abonnés transports en commun et de leur poids par rapport aux usagers occasionnels. Excepté pour Méditerranée Porte des Maures, leur part est toujours supérieure à 10% et atteint même plus de 20% pour TPM.

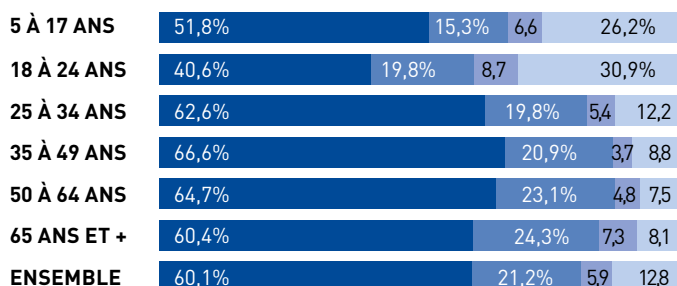


DE 13 À 18%
d'abonnés transports
en commun depuis 2008.

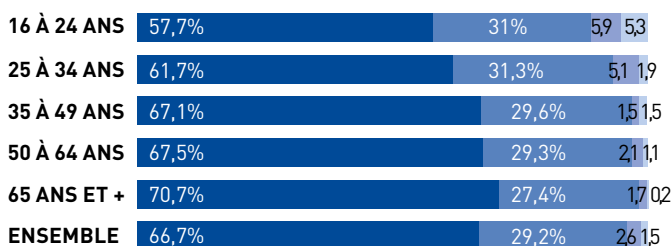
27%
d'abonnés transports en
commun à Toulon en 2022.

ENQUÊTE D'OPINION SUR L'UTILISATION DES TRANSPORTS EN COMMUN

FRÉQUENCE D'UTILISATION DU RÉSEAU DE TRANSPORT COLLECTIF URBAIN



FRÉQUENCE D'UTILISATION DU RÉSEAU DE TER



Les jeunes sont ceux qui utilisent le plus les transports en commun urbains : 26% des 5-17 ans et 31% des 18-24 ans déclarent les emprunter plusieurs jours par semaine, alors que pour les autres tranches d'âge cette proportion varie entre 7,5% et 12%. En ce qui concerne le TER, l'usage est davantage occasionnel avec une proportion plus importante de personnes qui ne l'empruntent jamais, notamment chez les jeunes : 58% des 16-24 ans pour le TER contre 41% des 18-24 ans pour les TC urbains.

RAISONS QUI INCITERAIENT À UTILISER :

16 ans et + hors navette maritime

LES TRANSPORTS EN COMMUN URBAINS



LES TRANSPORTS EN COMMUN INTERURBAINS



LE TER



EXEMPLE DE LECTURE

Une meilleure accessibilité :

création de points d'arrêts/ de lignes, points d'arrêts plus proches, facilité de correspondance, etc.

Une amélioration de l'offre :

plus de fréquence, respect des horaires, services plus rapides et direct, temps de déplacements moins longs.

Des contraintes plus élevées sur l'usage de la voiture :

évolution du coût du carburant, perte de la voiture personnelle, difficultés de stationnement.

Pour des raisons écologiques :

réduire notre empreinte carbone/rejet co2, mesures de restrictions de circulations liées à une mauvaise qualité de l'air.

Pour des raisons économiques et sociales :

baisse du coût, moins cher/ moins de perturbations liées à la grève.

Une meilleure information sur les lignes et horaires :

bonne diffusion sur internet, dans les mairies, journaux municipaux, etc).

- UNE MEILLEURE ACCESSIBILITÉ
- UNE AMÉLIORATION DE L'OFFRE
- POUR DES RAISONS ÉCOLOGIQUES
- POUR DES RAISONS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES
- DES CONTRAINTES PLUS ÉLEVÉES SUR L'USAGE DE LA VOITURE
- UNE MEILLEURE INFORMATION SUR LES LIGNES ET HORAIRES
- A UNE AUTRE CONDITION

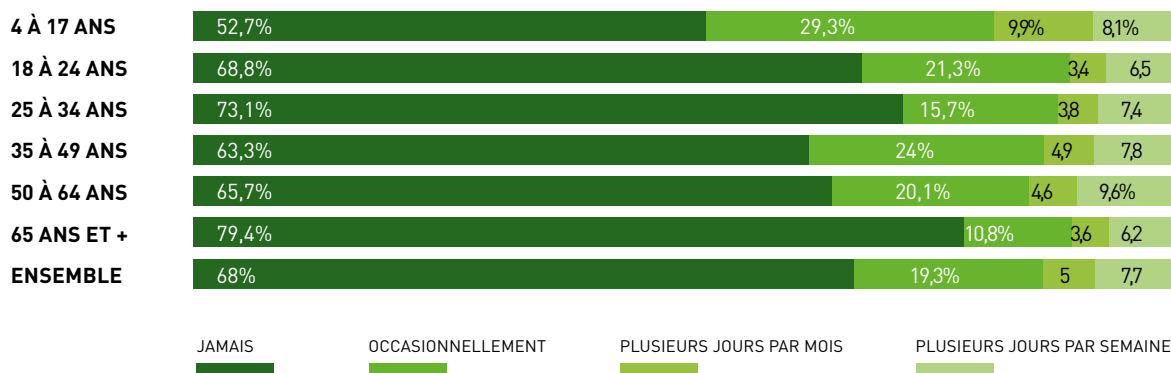


S'agissant des raisons qui inciteraient les personnes enquêtées à utiliser davantage les transports en commun, **plus de 40% des réponses mettent en avant l'amélioration de l'offre et de l'accessibilité des arrêts/gares.** Les attentes et priorités sont sensiblement différentes selon qu'il s'agit du réseau urbain, interurbain ou TER.



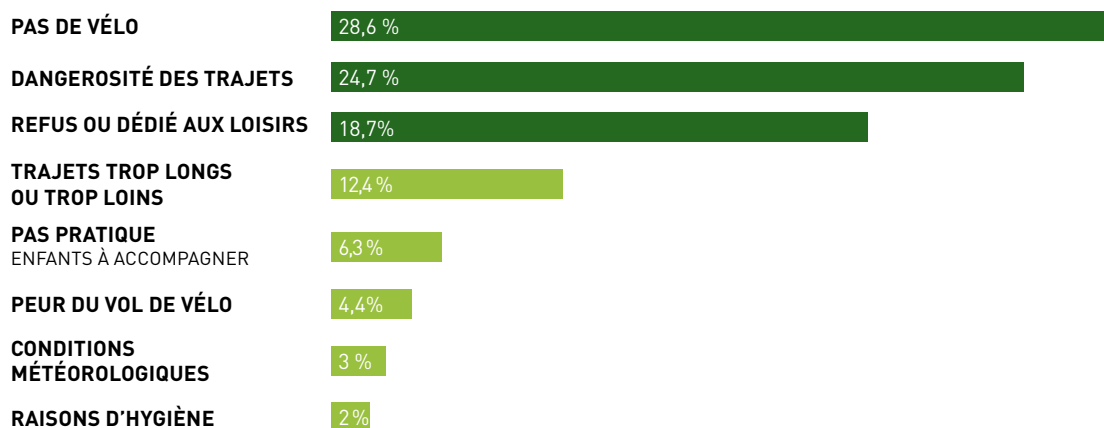
FOCUS SUR LES USAGERS DU VÉLO

FRÉQUENCE D'UTILISATION DU VÉLO



Près de 50% des enfants et adolescents font du vélo, alors cette proportion varie entre 27% et 37% pour les adultes, et descend à 20% pour les seniors. **Parmi les usagers du vélo, c'est une pratique occasionnelle qui prédomine.**

RAISONS DE NON-UTILISATION DU VÉLO

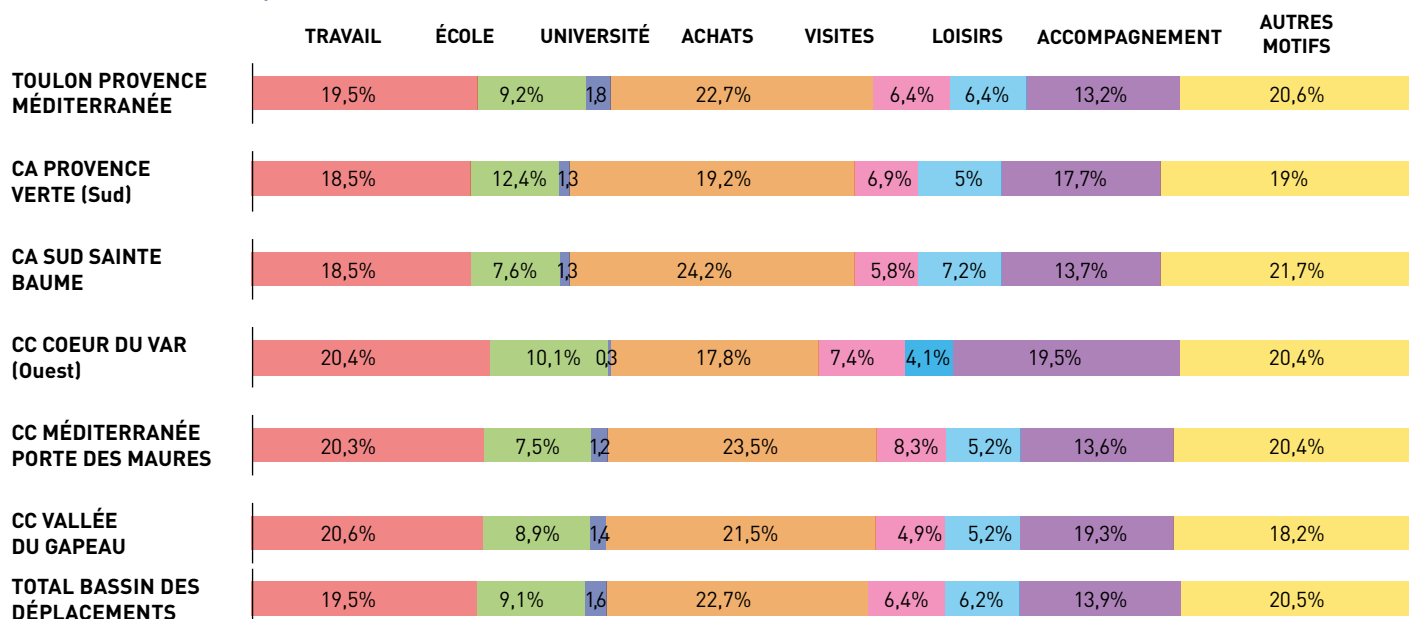


Pour les freins à l'usage du vélo, quatre raisons principales ressortent :

- > la non-possession d'un vélo,
- > la dangerosité des trajets due à l'absence d'infrastructures dédiées,
- > une pratique limitée aux loisirs,
- > la peur du vol lorsque son vélo est stationné.

POURQUOI LES HABITANTS SE DÉPLACENT-ILS ?

QUELS MOTIFS ?



Autres* : Santé, lèche-vitrines, démarches, promenade, restaurant



Les achats demeurent le principal motif de déplacement, devant les motifs Travail et Accompagnement. Par rapport à l'enquête de 2008, ces 3 motifs ont connu des évolutions contrastées : la part des achats est restée stable, elle a légèrement augmenté pour le motif Travail (de 18,3% à 19,5%) et diminué pour le motif Accompagnement (de 15,4% à 13,9%). Concernant les autres motifs, le poids des visites et des loisirs est en baisse (de 16,7% à 12,6%), tandis qu'inversement le motif Université gagne 1 point.

Les répartitions par motifs ne divergent pas fortement selon les territoires, cependant il apparaît quelques spécificités. Ainsi Cœur du Var et Provence Verte se distinguent par un moindre poids des achats au profit des motifs Ecole et Accompagnement, ce dernier ayant également une part élevée pour la Vallée du Gapeau.



En intégrant la distance des déplacements, le poids des motifs Travail (32% des km pour 19,5% des trajets) et Visite-Loisirs (15,7% des km pour 12,6% des trajets) augmente, au détriment des motifs Achats (18,7% des km pour 22,7% des trajets) et Accompagnement (11,7% des km pour 13,8% des trajets) qui sont davantage sujets à une mobilité de proximité.

Ce constat est observé sur tous les territoires avec des intensités différentes, ainsi par exemple le poids du motif Achats diminue significativement pour Cœur du Var, Vallée du Gapeau et Porte des Maures quand on raisonne en kilomètres effectués.



DÉFINITIONS

Motif sésame :

Le motif Sésame désigne le motif à destination du déplacement, si ce motif n'est pas le domicile. Dans le cas contraire, le motif Sésame du déplacement est le motif à l'origine. Un déplacement depuis le lieu de travail vers le domicile est ainsi comptabilisé comme un déplacement travail.

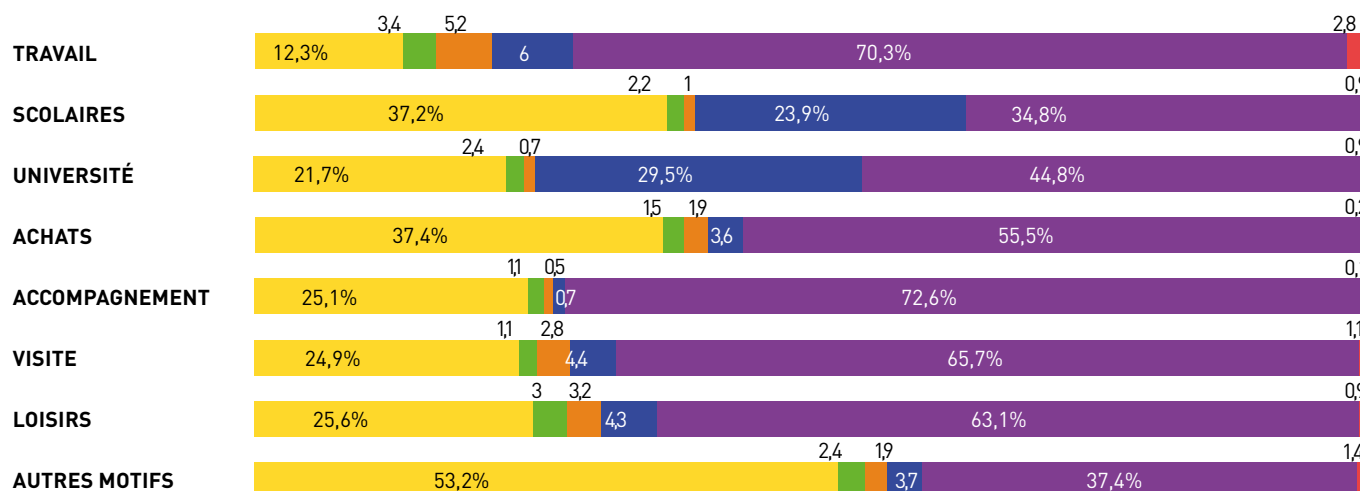


PRÈS D'1/3 DES KILOMÈTRES effectués sont dédiés au travail.

QUEL MODE POUR QUEL MOTIF ?

RÉPARTITION PAR MOTIF :

LES SCOLAIRES ET ÉTUDIANTS PRIVILÉGIENT LES TRANSPORTS EN COMMUN ET LA MARCHÉ



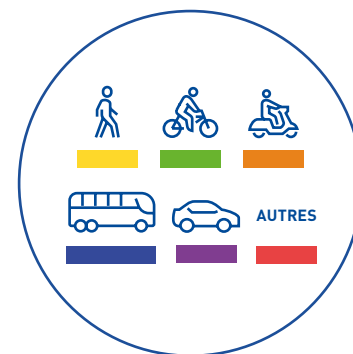
Autres* : Santé, lèche-vitrines, démarches, promenade, restaurant



La voiture demeure le mode majoritaire pour l'ensemble des motifs de déplacements, excepté pour aller à l'école où la marche à pied arrive en tête (37%), et où les transports en commun sont également fortement utilisés (24%).

Ces deux modes ont également un poids important pour aller à l'université, où ils représentent plus de la moitié des déplacements, mais avec cette fois-ci une prédominance des transports en commun (29%) sur la marche à pied (22%).

Si pour le motif Travail, la voiture reste nettement prédominante (70%), en revanche pour le motif Achats son poids baisse à 55 % en raison d'un usage soutenu de la marche à pied (37%), notamment pour se rendre dans les commerces de proximité.



* Transports en commun : bus urbain, car interurbain et train

RÉPARTITION DU NOMBRE DE KM SELON LES MOTIFS

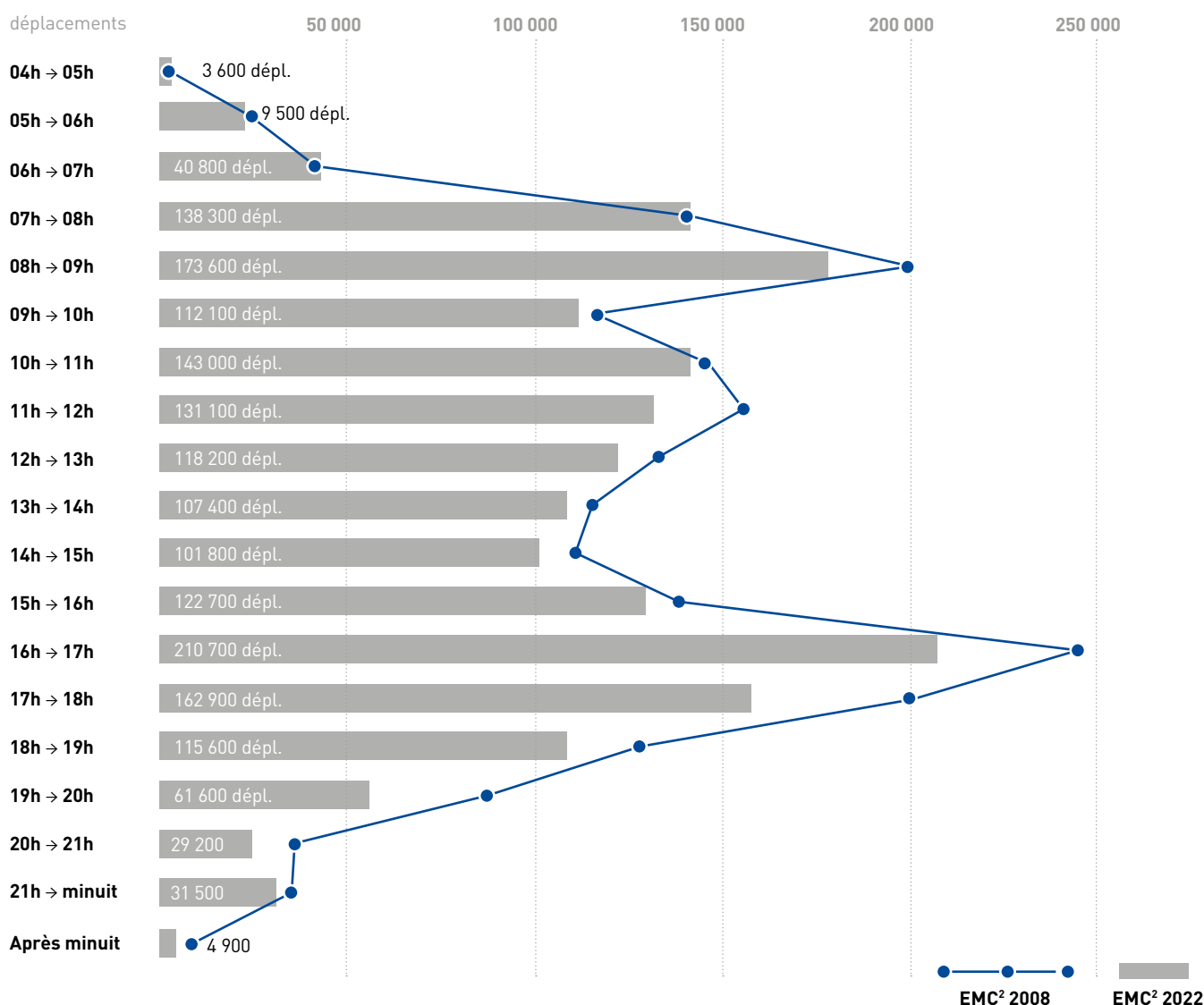
	TRAVAIL	ÉCOLE	UNIVERSITÉ	ACHATS	VISITES	LOISIRS	ACCOMPAGNEMENT	AUTRES MOTIFS	TOTAL
TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE	1 630 743 32,2%	324 551 6,5%	158 179 3,1%	966 946 18,5%	456 592 9,1%	392 665 7,8%	545 103 10,9%	561 597 21,1%	5 036 379
CA PROVENCE VERTE (Sud)	140 130 31,8%	35 338 8%	13 961 3,2%	77 348 15%	39 135 8,8%	15 399 3,5%	55 521 12,5%	65 927 26%	442 760
CA SUD SAINTÉ BAUME	220 967 27,4%	79 016 9,9%	24 867 3,1%	19 1382 23,3%	41 484 5,2%	55 822 7%	114 626 14,3%	75 100 15,1%	803 267
CC COEUR DU VAR (Ouest)	124 963 37,6%	48 528 14,6%	2 918 0,9%	41 725 12,6%	20 952 6,3%	20 704 6,2%	34 471 10,4%	38 072 17,8%	3 32 335
CC MÉDITERRANÉE PORTE DES MAURES	264 764 31,6%	70 347 8,5%	29 558 3,6%	138 481 15,6%	93 918 11,3%	50 649 6,1%	89 833 10,8%	91 599 23,8%	829 147
CC VALLÉE DU GAPEAU	21 0998 32,8%	52 568 8,5%	15 373 2,4%	94 929 14,9%	48 760 7,7%	35 441 5,6%	10 3143 16,4%	73 464 19,3%	634 678
TOTAL BASSIN DES DÉPLACEMENTS	2 592 566 31,9%	610 349 7,6%	244 856 3%	1 510 812 18%	700 840 8,7%	570 681 7,1%	942 699 11,7%	905 760 20,8%	8 078 567



QUAND LES HABITANTS SE DÉPLACENT-ILS ?

HORAIRES DE DÉPLACEMENTS :

COMPARAISON DES HORAIRES DE DÉPLACEMENT ENTRE 2008 ET 2022



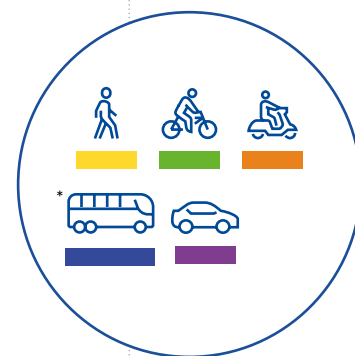
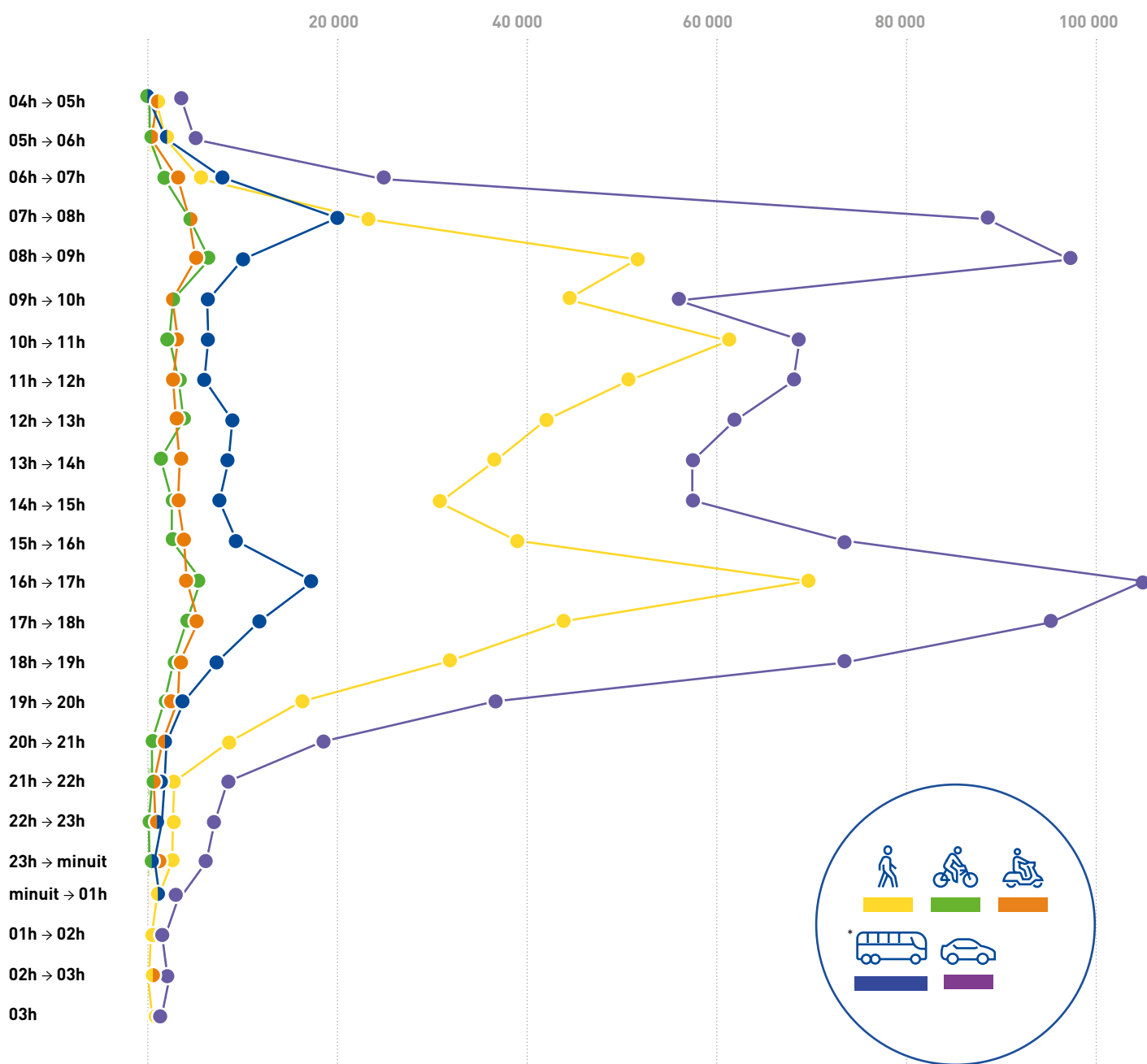
Si au global l'importance des heures de pointe reste stable entre 2008 et 2022, en revanche nous observons une évolution contrastée entre la pointe du matin (7h-9h) dont le poids augmente de 16,1% à 17,1%, alors qu'inversement celui de la pointe du soir (16h-18h) diminue de 21,3% à 20,5%. Cela s'explique par une baisse du nombre de déplacements nettement plus prononcée en pointe du soir (-15,3%) qu'en pointe du matin (-6,3%). Par ailleurs cette baisse de la mobilité est particulièrement marquée en soirée avec -24,3% de déplacements entre 19h et minuit. Il convient de souligner l'importance des déplacements en 2^{ème} partie de matinée (10h-12h), dont le poids dépasse 15% en 2022.



37,5%
des déplacements
en heure de pointe
(7h-9h et 16h-18h) en
2022 comme en 2008.

RÉPARTITION HORAIRE PAR MODE :

NOMBRE DE DÉPLACEMENTS PAR MODE ET PAR HEURE DE DÉPART SUR L'AIRE D'ENQUÊTE



* Transports en commun : bus urbain, car interurbain et train



Les heures de pointe (7h-9h et 16h-19h) sont les plus marquées pour les transports en commun où elles représentent 52% des déplacements, alors que cette proportion descend à 48% pour le vélo, 46% pour la voiture et 39% pour la marche à pied. Pour ce dernier mode, cela s'explique par un pic d'usage en deuxième partie de matinée quand de nombreuses personnes font leurs achats de proximité.



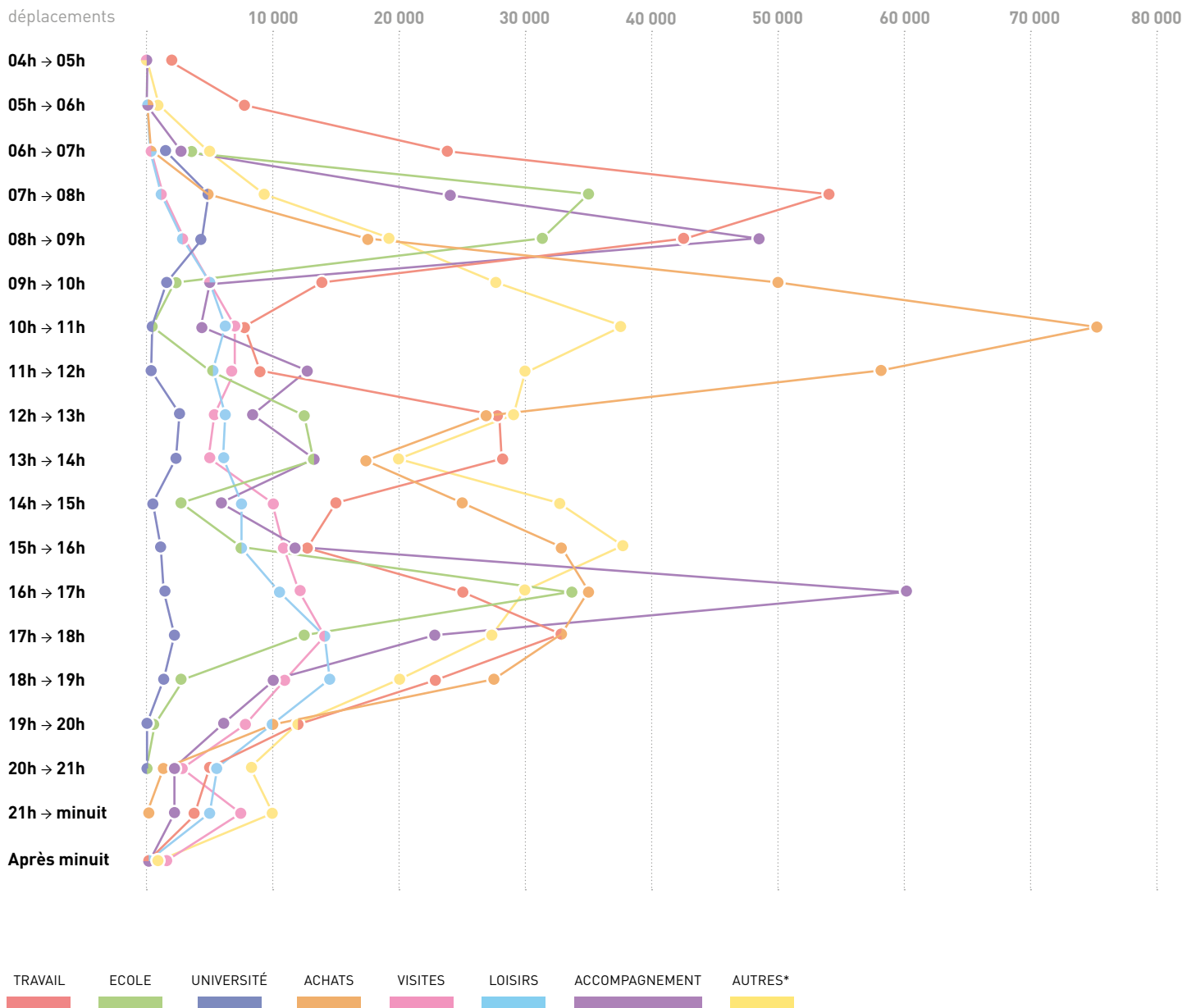
7H-8H

est la tranche horaire où la fréquentation des transports en commun est la plus forte, alors que le matin pour la marche à pied le pic est à 10H-11H.

16H-17H

est le créneau horaire concentrant le plus d'usagers en pointe du soir et ce pour tous les modes (excepté les deux roues motorisés).

COURBES HORAIRES DES DÉPLACEMENTS SELON LES MOTIFS

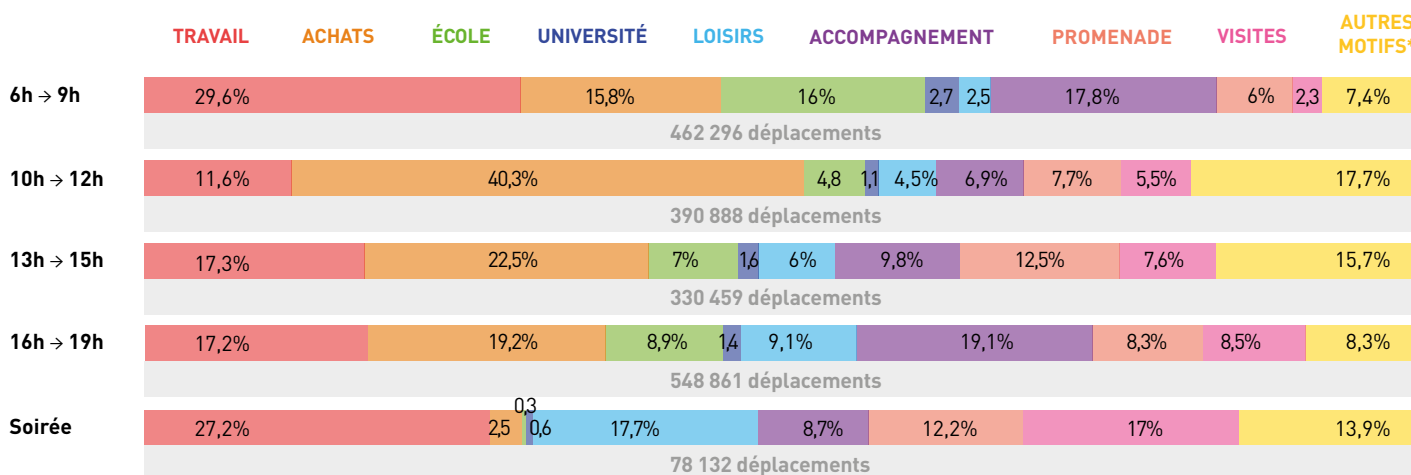


48%
des déplacements
effectués entre 9h et midi
sont liés aux achats.



En pointe du matin les 3 motifs Travail, Etudes et Accompagnement représentent près de 80% des déplacements, alors qu'en pointe du soir cette part descend à 48% vu l'importance des achats et des visites-loisirs. Près de 2/3 des déplacements Accompagnement peuvent être considérés comme « obligatoires » car il s'agit de parents actifs accompagnant leurs enfants à l'école. Par ailleurs il convient de souligner l'importance des achats en deuxième partie de matinée car représentant près de la moitié des déplacements dans ce créneau horaire, et celle du motif Travail pendant la pause méridienne

PART DES MOTIFS EFFECTUÉS SELON LES TRANCHES HORAIRES

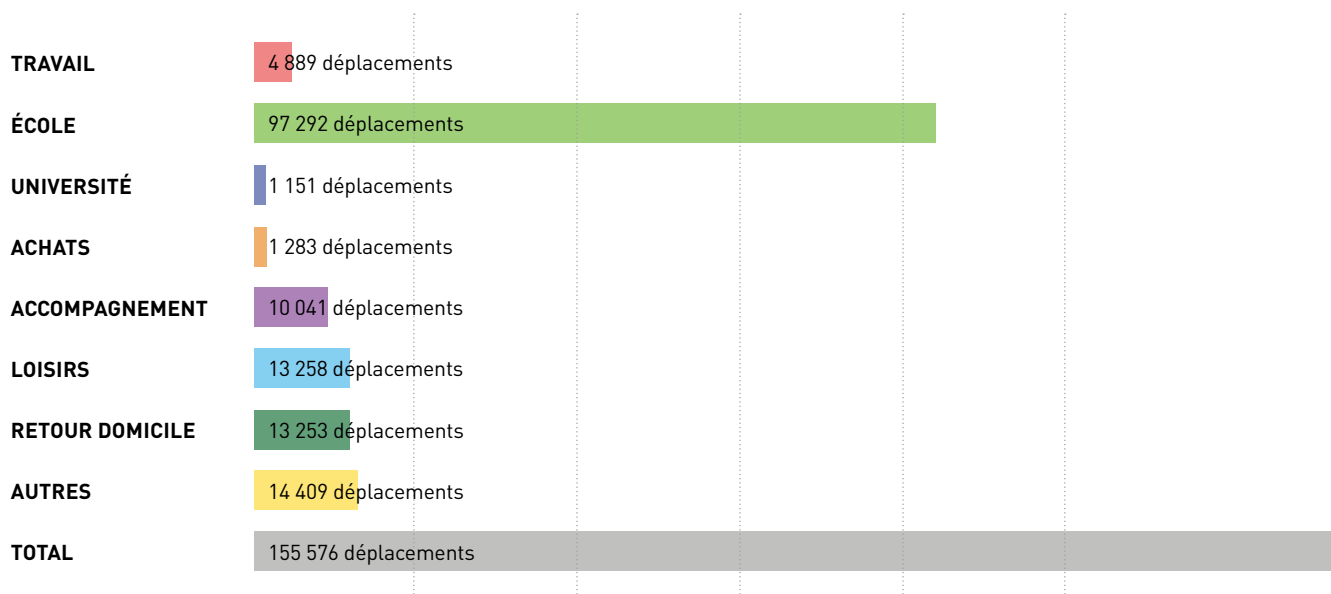


Les motifs effectués en heure creuse gagnent en visibilité lorsque l'on répartit les motifs de chaque tranche horaire selon leurs proportions.

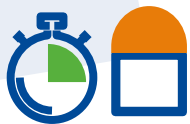
En début d'après-midi, les résidents ont une part de motifs autres (démarches administratives, santé, etc.) qui atteint les 15.7%. Durant l'heure de pointe entre 16h et 19h, on peut apercevoir une hausse des loisirs de +3% et une baisse des motifs autres de -7% par rapport aux heures précédentes. En soirée, ce sont les navettes travail-domicile qui sont majoritaires, néanmoins les visites et les loisirs atteignent tout de même les 17%.

PERSONNES ACCOMPAGNÉES

MOTIFS DE DÉPLACEMENT



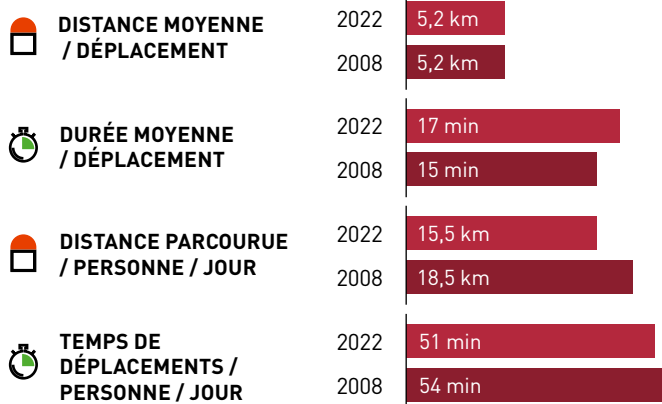
Comme déjà mentionné, près de 2/3 de ces déplacements concerne l'accompagnement des enfants à l'école, tandis que les amener à leurs activités de loisirs représente moins de 10%. **L'importance de la garde/accompagnement de personnes âgées dans leurs différentes activités** (démarches administratives, promenade) peut également être soulignée.



DISTANCE ET DURÉE DES DÉPLACEMENTS

DISTANCES ET TEMPS DE PARCOURS MOYENS

TOTAL BASSIN DES
DÉPLACEMENTS



À relier avec la baisse de mobilité constatée depuis 2008, la **distance moyenne parcourue par jour et par habitant a diminué** (de 18,5 à 15,5km). **Pourtant la durée quotidienne consacrée aux déplacements ne baisse que très légèrement** (de 54 à 51 minutes). Cela s'explique par la hausse du temps moyen par déplacement (de 15 à 17 minutes) pour une distance moyenne qui demeure identique (5,2km).

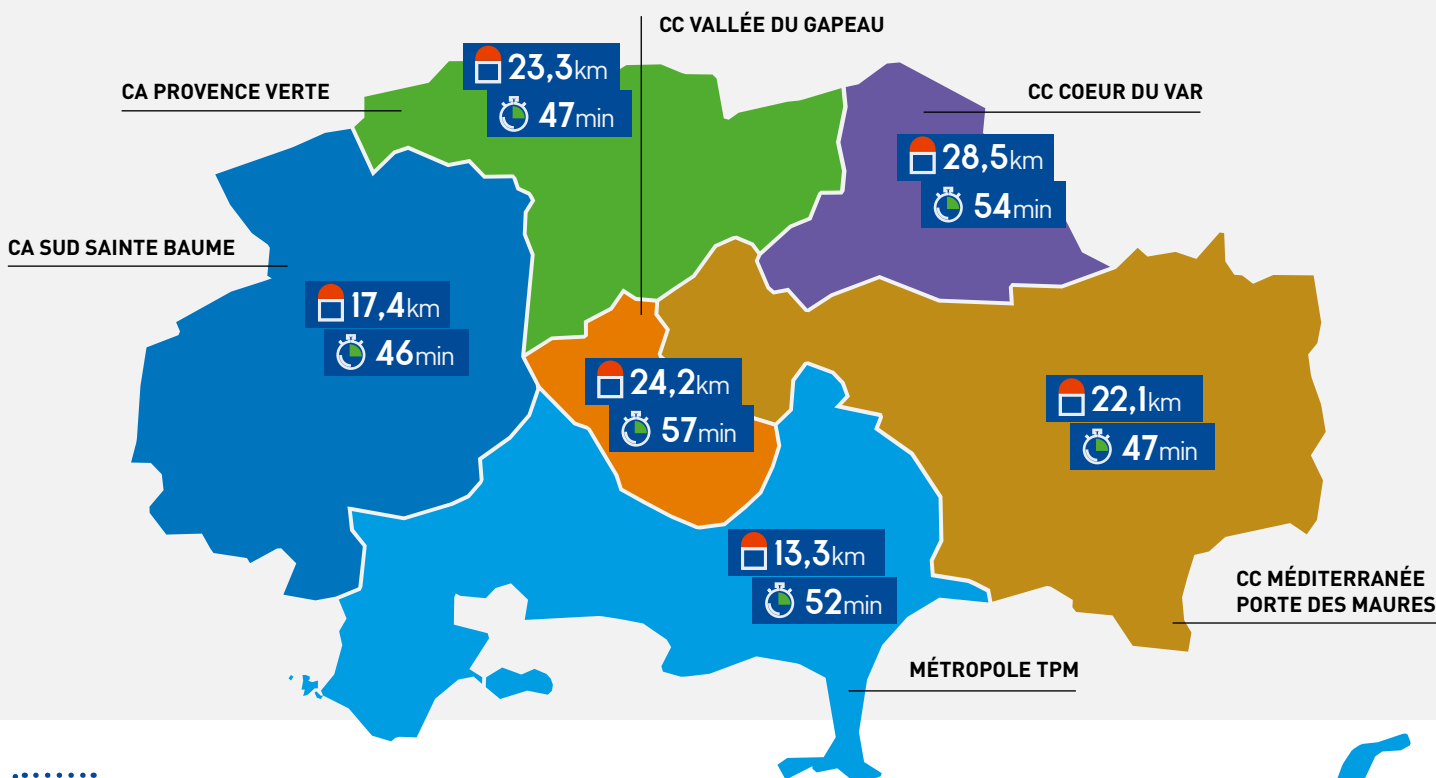


Distance moyenne parcourue par pers. par jour



Temps de parcours moyen par pers. par jour

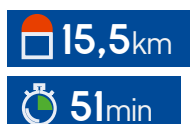
BUDGETS TEMPS ET DISTANCE PAR INTERCOMMUNALITÉ



UN TEMPS CONSACRÉ AUX DÉPLACEMENTS CONTRASTÉ

Pour les budgets distance et temps quotidiens, il apparaît des différences notables selon les territoires. TPM se caractérise par un temps consacré aux déplacements élevé au regard de la distance parcourue, et dans une moindre mesure il en est de même pour Sud Sainte-Baume et Vallée du Gapeau.

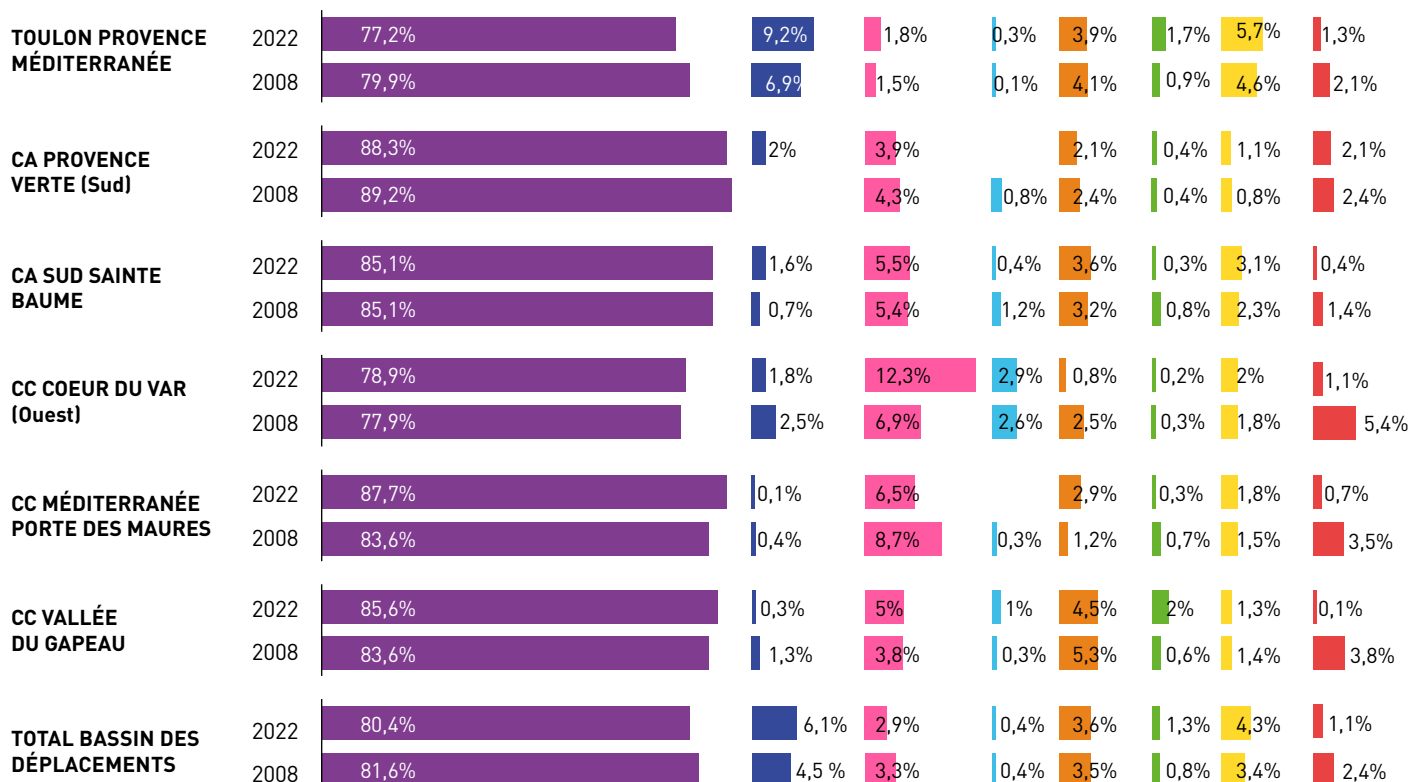
TOTAL BASSIN DES DÉPLACEMENTS



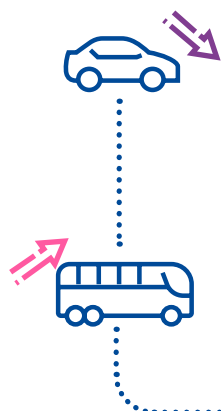
EXEMPLE DE LECTURE

Les résultats CEREMA ne prennent pas en compte les tournées professionnelles, les motifs promenade et les déplacements hors de l'aire d'enquête dans les km/temps.

RÉPARTITION DES MODES SELON LES DISTANCES PARCOURUES (BASE 8 078 567 KM)



* Transports en commun : bus urbain, car interurbain et train



A l'échelle du bassin de déplacement, la part des kilomètres parcourus en voiture a légèrement diminué (de 82% à 80%) avec des évolutions contrastées selon les territoires. Le poids de la voiture varie entre 77% pour TPM et 88% pour Méditerranée Portes des Maures et Provence Verte.

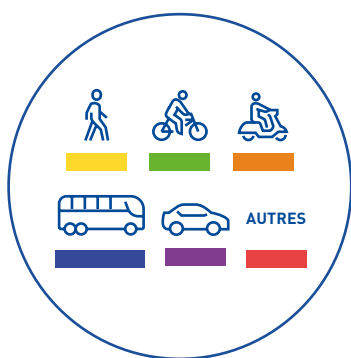
Pour la commune de Toulon, le poids du kilométrage voiture a diminué de 75% à 69% au profit des bus urbains (+3 points) et des modes doux (+2 points).

Il convient également de souligner pour **Cœur du Var l'augmentation significative du poids des cars interurbains** (de 7% à 12% des kilomètres effectués).

RÉPARTITION DES DISTANCES PARCOURUES PAR MODE ET PAR EPCI :

KM PARCOURUS SELON LES MODES/VOLUMES CUMULÉS

							Total
TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE	3 885 619	517 258	194 098	86 907	285 283	67 214	5 036 379
CA PROVENCE VERTE (Sud)	390 860	26 389	9 286	1 624	4 722	9 878	442 760
CA SUD SAINTE BAUME	683 673	60 519	28 670	2 429	25 115	2 860	803 267
CC COEUR DU VAR (Ouest)	262 264	56 543	2 731	544	6 564	3 689	332 335
CC MÉDITERRANÉE PORTE DES MAURES	720 056	55 093	24 189	2 255	14 620	5 934	829 147
CC VALLÉE DU GAPEAU	543 500	40 629	28 664	12 751	8 310	825	634 679
TOTAL BASSIN DES DÉPLACEMENTS	6 492 973	756 432	287 640	106 511	344 613	90 399	8 078 567



* Transports en commun : bus urbain, car interurbain et train

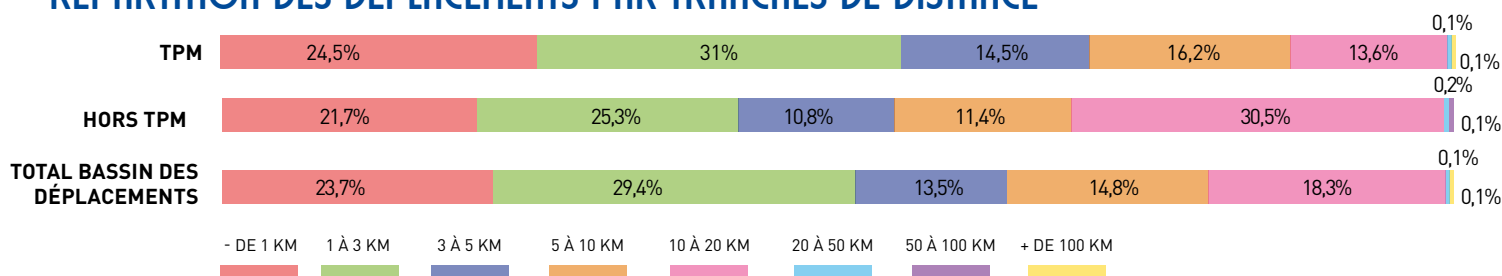
Selon le mode, la répartition des kilomètres parcourus par territoire varie de manière assez sensible. Ainsi TPM représente 60% des km effectués en voiture et près de 70% pour les transports en commun, mais plus de 80% pour le vélo et la marche à pied. Il convient également de souligner le poids de Méditerranée Porte des Maures pour la voiture (11,2% des km pour 8,3% des trajets) et les transports en commun (7,3% des km pour 3,4% des trajets), ainsi que de la Vallée du Gapeau pour le vélo (12% des km pour 2,8% des trajets).

-16% km effectués en voiture dans TPM et sur l'Aire d'Enquête.

+72% de km réalisés en train dans TPM

+73.1% TPM (et +48.5% sur Aire d'enquête) Hausse généralisée des km effectués à vélo.

RÉPARTITION DES DÉPLACEMENTS PAR TRANCHES DE DISTANCE



Les déplacements de 1 à 3 km sont les plus fréquents dans la Métropole TPM. Quant aux habitants des EPCI alentours, ils effectuent davantage des déplacements situés entre 10 et 20 km. Lorsque l'on prend l'échelle globale du bassin de déplacements, ce sont les tranches de distance les plus courtes qui sont les plus récurrentes (en dessous de 20 km).

TEMPS ET DISTANCE MOYENNE DE DÉPLACEMENT PAR MODE



RÉPARTITION DES DISTANCES MOYENNES DE DÉPLACEMENTS SELON LES MODES

									TOUS MODES
TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE	2022	6,1 km	5,9 km	8,4 km	21,5 km	6,4 km	3,2 km	0,8 km	4,4 km
	2008	5,7 km	5,5 km	12,7 km	15,3 km	5,8 km	3,1 km	0,7 km	4,4 km
TOTAL BASSIN DES DÉPLACEMENTS	2022	7 km	6,1 km	14,1 km	25,5 km	7,2 km	3,1 km	0,8 km	5,2 km
	2008	6,6 km	5,8 km	16,2 km	25,6 km	6,3 km	3,3 km	0,7 km	5,2 km



Entre 2008 et 2022 la distance moyenne de déplacement augmente légèrement pour tous les modes, excepté pour les cars interurbains où elle diminue significativement à l'échelle de TPM (-34%) vu la restructuration du réseau et les modifications d'itinéraires de plusieurs lignes desservant l'est de la métropole.



RÉPARTITION DES DURÉES MOYENNES DE DÉPLACEMENTS SELON LES MODES

									TOUS MODES
TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE	2022	18 min	34 min	38 min	38 min	16 min	16 min	12 min	17 min
	2008	16 min	32 min	35 min	40 min	14 min	18 min	11 min	15 min
TOTAL BASSIN DES DÉPLACEMENTS	2022	18 min	34 min	43 min	46 min	17 min	16 min	12 min	17 min
	2008	15 min	32 min	41 min	50 min	14 min	16 min	10 min	15 min

34 MIN

le temps de déplacement moyen en transports collectifs urbains contre 18 minutes pour la voiture (temps de stationnement non compris).



Entre 2008 et 2022 la durée moyenne de déplacement augmente légèrement pour tous les modes, excepté pour le vélo où elle reste stable (diminution à l'échelle de TPM « compensée » par une hausse sur les autres territoires). Sur la commune de Toulon, il convient de souligner l'augmentation significative du temps de trajets moyen en transports collectifs interurbains (+6 min, soit +17%) liée aux difficultés de circulation en entrée de ville.



VITESSE MOYENNE DE DÉPLACEMENTS SELON LES MODES

									TOTAL
TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE	2022	20,5 km/h	10,4 km/h	13,3 km/h	33,9 km/h	23,8 km/h	12 km/h	4 km/h	15,3 km/h
	2008	21,9 km/h	10,4 km/h	21,6 km/h	23 km/h	24,9 km/h	10,1 km/h	4 km/h	17,1 km/h
TOTAL BASSIN DES DÉPLACEMENTS	2022	23,6 km/h	10,7 km/h	19,6 km/h	33,3 km/h	26,1 km/h	12,3 km/h	4 km/h	18,2 km/h
	2008	25,8 km/h	10,9 km/h	23,7 km/h	30,7 km/h	27,2 km/h	11,4 km/h	4 km/h	20,6 km/h



La vitesse moyenne de déplacement a fluctué selon les modes entre 2008 et 2022. Le bus urbain a une moyenne stabilisée d'environ 10 km/h tandis que la voiture atteint plutôt les 20 km/h.

La vitesse moyenne de la voiture a diminué de -1.4km/h, soit -6% en quinze ans. Il subsiste un décalage entre la réalité vécue et la réalité observée.

TEMPS ET DISTANCE MOYENNES DE DÉPLACEMENT PAR MOTIF

RÉPARTITION DES DURÉES MOYENNES DE DÉPLACEMENTS SELON LES MOTIFS SESAME EN MINUTES

		TRAVAIL	ÉCOLE	UNIVERSITÉ	ACHATS	VISITES	LOISIRS	ACCOMPAGNEMENT	AUTRES MOTIFS	TOUS MOTIFS
TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE	2022	22 min	17 min	30 min	14 min	19 min	18 min	13 min	17 min	17 min
	2008	19 min	15 min	27 min	14 min	16 min	16 min	12 min	16 min	15 min
TOTAL BASSIN DES DÉPLACEMENTS	2022	22 min	18 min	32 min	14 min	18 min	18 min	13 min	18 min	17 min
	2008	19 min	15 min	28 min	13 min	16 min	16 min	12 min	16 min	15 min



Entre 2008 et 2022 la durée moyenne de déplacement augmente légèrement quel que soit le motif. Les études supérieures génèrent les temps de trajets les plus importants, y compris à l'échelle de Toulon où l'écart est moindre avec le motif Travail.

RÉPARTITION DES DISTANCES MOYENNES DE DÉPLACEMENTS SELON LES MOTIFS SESAME EN KM

		TRAVAIL	ÉCOLE	UNIVERSITÉ	ACHATS	VISITES	LOISIRS	ACCOMPAGNEMENT	AUTRES MOTIFS	TOUS MOTIFS
TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE	2022	6,9 km	2,7 km	7,2 km	3,2 km	5,8 km	4,8 km	3,2 km	4,1 km	4,4 km
	2008	7,1 km	2,7 km	8,6 km	3,3 km	5,3 km	4,6 km	3,5 km	3,8 km	4,4 km
TOTAL BASSIN DES DÉPLACEMENTS	2022	8,3 km	3,8 km	9,2 km	3,7 km	6,5 km	5,3 km	3,8 km	4,9 km	5,2 km
	2008	8,1 km	3,7 km	10,8 km	3,9 km	6,1 km	5,5 km	4,2 km	4,6 km	5,2 km

REPARTITION DES VITESSES MOYENNES DE DEPLACEMENTS SELON LES MOTIFS SESAME EN KM/H

		TRAVAIL	ÉCOLE	UNIVERSITÉ	ACHATS	VISITES	LOISIRS	ACCOMPAGNEMENT	AUTRES MOTIFS	TOUS MOTIFS
TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE	2022	19 km/h	9,7 km/h	14,2 km/h	13,4 km/h	18,6 km/h	15,9 km/h	14,7 km/h	14,2 km/h	15,3 km/h
	2008	22,1 km/h	11 km/h	19 km/h	14,5 km/h	19,5 km/h	17,2 km/h	17,5 km/h	14,4 km/h	17,1 km/h
TOTAL BASSIN DES DÉPLACEMENTS	2022	22,5 km/h	12,8 km/h	17,2 km/h	15,6 km/h	21,5 km/h	17,8 km/h	17,9 km/h	16,8 km/h	18,2 km/h
	2008	25,9 km/h	14,3 km/h	22,8 km/h	17,7 km/h	22,9 km/h	20,7 km/h	21,3 km/h	17,8 km/h	20,6 km/h



DÉFINITIONS

Motif sésame :

si le motif de destination est un retour au domicile, alors c'est le motif d'origine qui est pris en compte. Ex : si l'enquête est effectuée en fin de journée accompagnement-domicile, c'est l'accompagnement qui est compté.

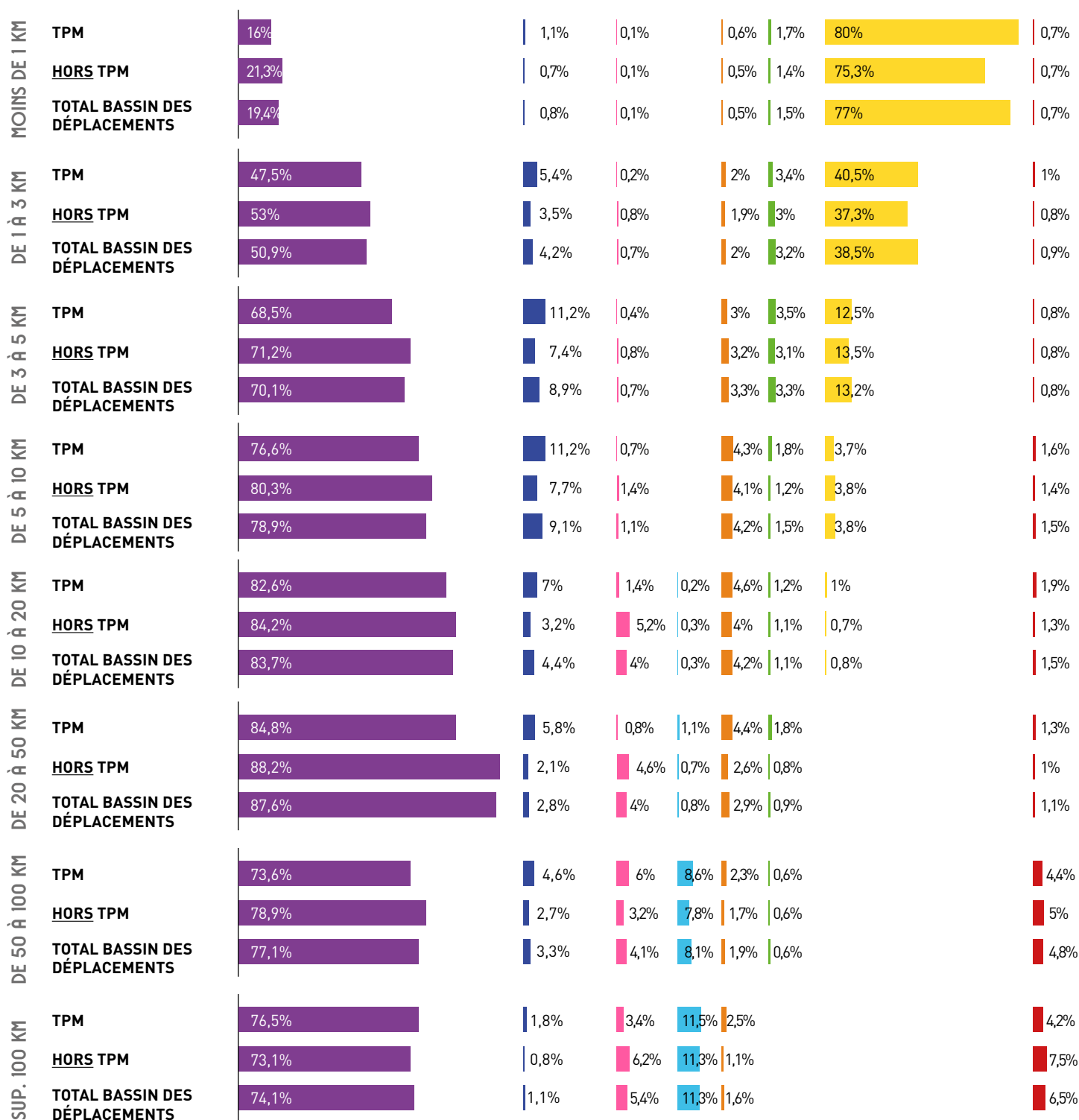


Les distances moyennes par motifs évoluent modérément entre 2008 et 2022, si ce n'est pour les études supérieures où la baisse est significative (-15 % à l'échelle du bassin de déplacements et -27% pour la commune de Toulon). Le Travail et l'Université sont les 2 motifs générant les trajets les plus longs, notamment pour les résidents des territoires « périphériques », alors que pour Toulon l'écart est moindre avec les autres motifs.



AUTRES

RÉPARTITION MODALE SELON LES TRANCHES DE DISTANCES



L'usage de la voiture croît avec la longueur des déplacements, et si sa part modale est d'environ 20% pour les trajets courte distance inférieurs à 1 km, dès la tranche supérieure (de 1 à 3 km) elle représente la moitié des déplacements.

Les transports en commun urbains sont particulièrement utilisés pour les trajets allant de 3 à 10 km (part modale de 11% sur TPM), alors que l'usage des cars interurbains devient significatif à partir d'une distance de 20 km et de 50 km pour le train.

Le vélo est quant à lui principalement usité pour des déplacements compris entre 1 et 5 km (part modale supérieure à 3%), tandis que la marche à pied représente plus de 3% des trajets courte distance inférieurs à 1 km et encore 40% des déplacements compris entre 1 et 3 km.



55%

des déplacements font - de 3 km.

ET LE WEEK-END, COMMENT NOUS DÉPLAÇONS-NOUS ?

Une enquête complémentaire a été réalisée en réinterrogeant 2 500 personnes volontaires, afin d'analyser la mobilité de loisirs, sportive, commerciale du week-end sur l'ensemble du bassin des déplacements.

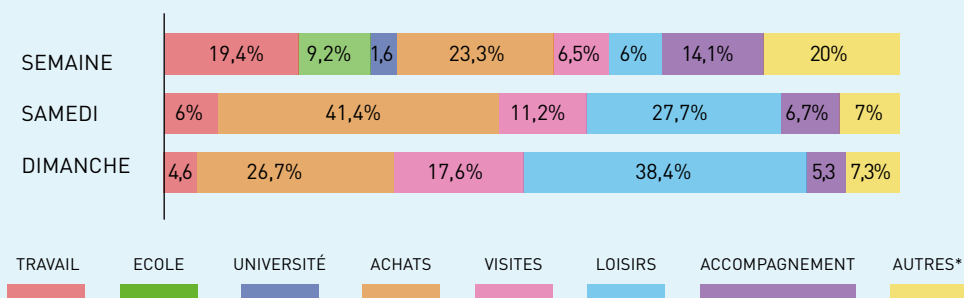
	SEMAINE	SAMEDI	DIMANCHE
NOMBRE DE DÉPLACEMENTS / PERSONNE PAR JOUR	3,19	2,5	1,6
DISTANCE PARCOURUE / JOUR	15,5km	13km	7km
TEMPS DE DÉPLACEMENTS / JOUR	51 min	36 min	21 min



Par rapport à la semaine, la mobilité diminue de 22% le samedi, et de moitié le dimanche.

Si l'on considère le budget temps quotidien consacré aux déplacements, les écarts sont encore plus importants car le week-end le temps moyen par trajet est plus court.

LES MOTIFS DE DÉPLACEMENT LE WEEK-END



* Motifs Autres en semaine : santé, lèche-vitrine, démarches, promenade, restaurant



Le poids du motif Achats double quasiment le samedi, tandis que celui des visites triple le dimanche. Les déplacements liés aux Loisirs connaissent une hausse encore plus substantielle aussi bien le samedi que le dimanche.

MOBILITÉ MOYENNE DES PERSONNES DE 15 ANS ET + LE WEEK-END (EN NOMBRE DE DÉPLACEMENTS / PERSONNE / JOUR)

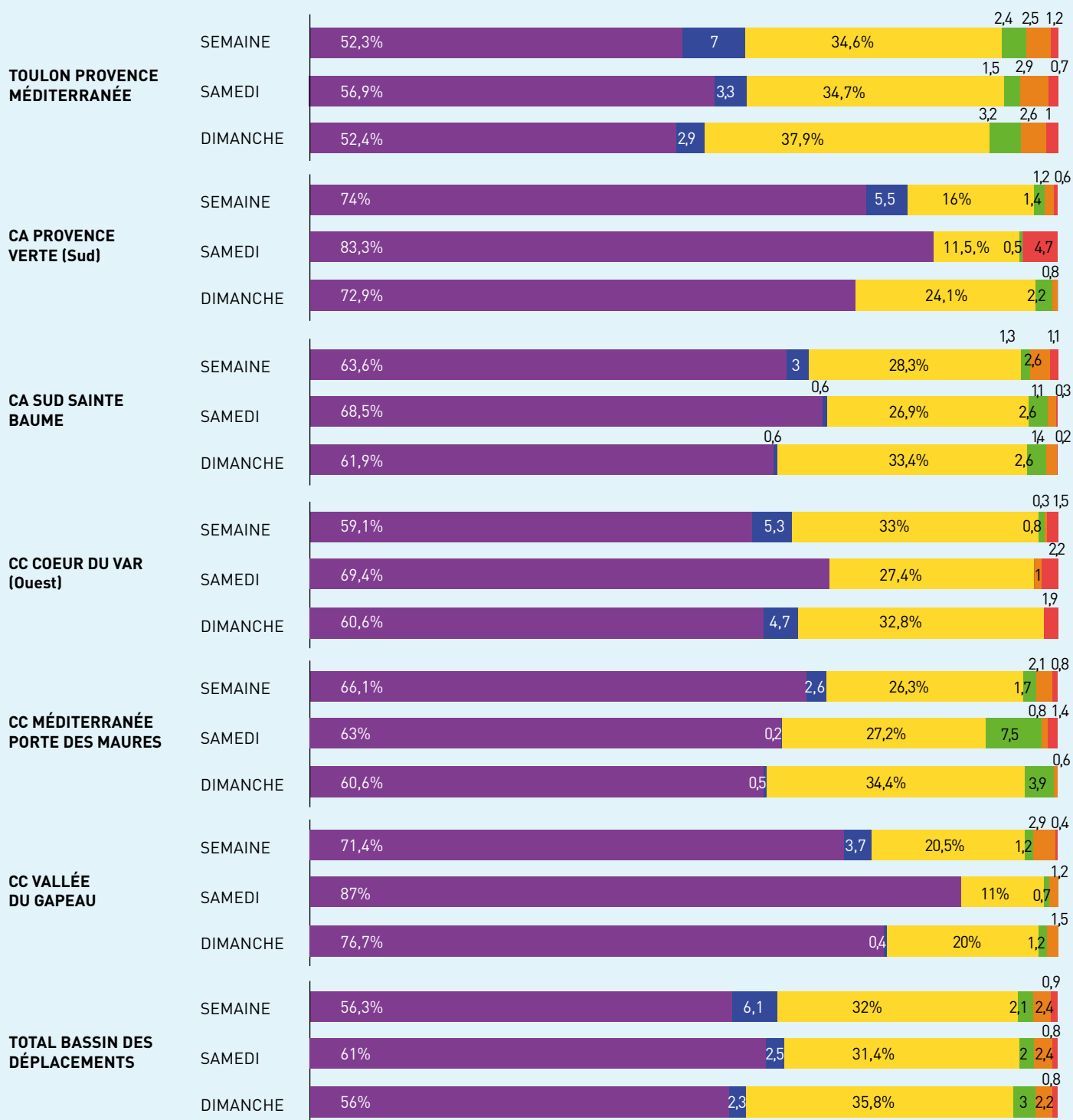
	SEMAINE	SAMEDI	DIMANCHE
TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE	3,22	2,60	1,67
CA PROVENCE VERTE (Sud)	2,90	2,22	1,16
CA SUD SAINTE BAUME	3,09	2,39	1,71
CC COEUR DU VAR (Ouest)	3,05	1,48	1,72
CC MÉDITERRANÉE PORTE DES MAURES	3,15	2,50	1,57
CC VALLÉE DU GAPEAU	3,31	2,33	1,71
TOTAL BASSIN DES DÉPLACEMENTS	3,19	2,52	1,65



Le week-end la mobilité des résidents de Provence Verte et de Cœur du Var est plus faible que celle des habitants des autres territoires alors qu'en semaine l'écart est moindre.



LES MODES DE DÉPLACEMENT LE WEEK-END



Pour l'ensemble des territoires, la part modale de la voiture est supérieure le samedi qu'en semaine, tandis que c'est le dimanche que le poids des modes actifs (marche à pied, vélo) est le plus élevé. L'usage des transports en commun diminue fortement le week-end pour les résidents de TPM, et est quasi inexistant sur les autres territoires.

Par ailleurs, il convient de souligner quelques particularités territoriales comme :

→ La faible part de la marche à pied le samedi pour la Vallée du Gapeau et Provence Verte ;

→ Le poids relativement élevé du vélo pour Méditerranée Porte des Maures le samedi, et à un degré moindre le dimanche.

A hand holding a foot wearing a green boot. The hand is positioned as if it's about to step or is in the middle of a step. The boot is bright green with black laces and a black sole. The background is a plain, light-colored surface.

L'Enquête Mobilité

sur le bassin des déplacements de la Métropole Toulonnaise

→ 2022

ZOOMS EPCI

TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE

CA PROVENCE VERTE (SUD)

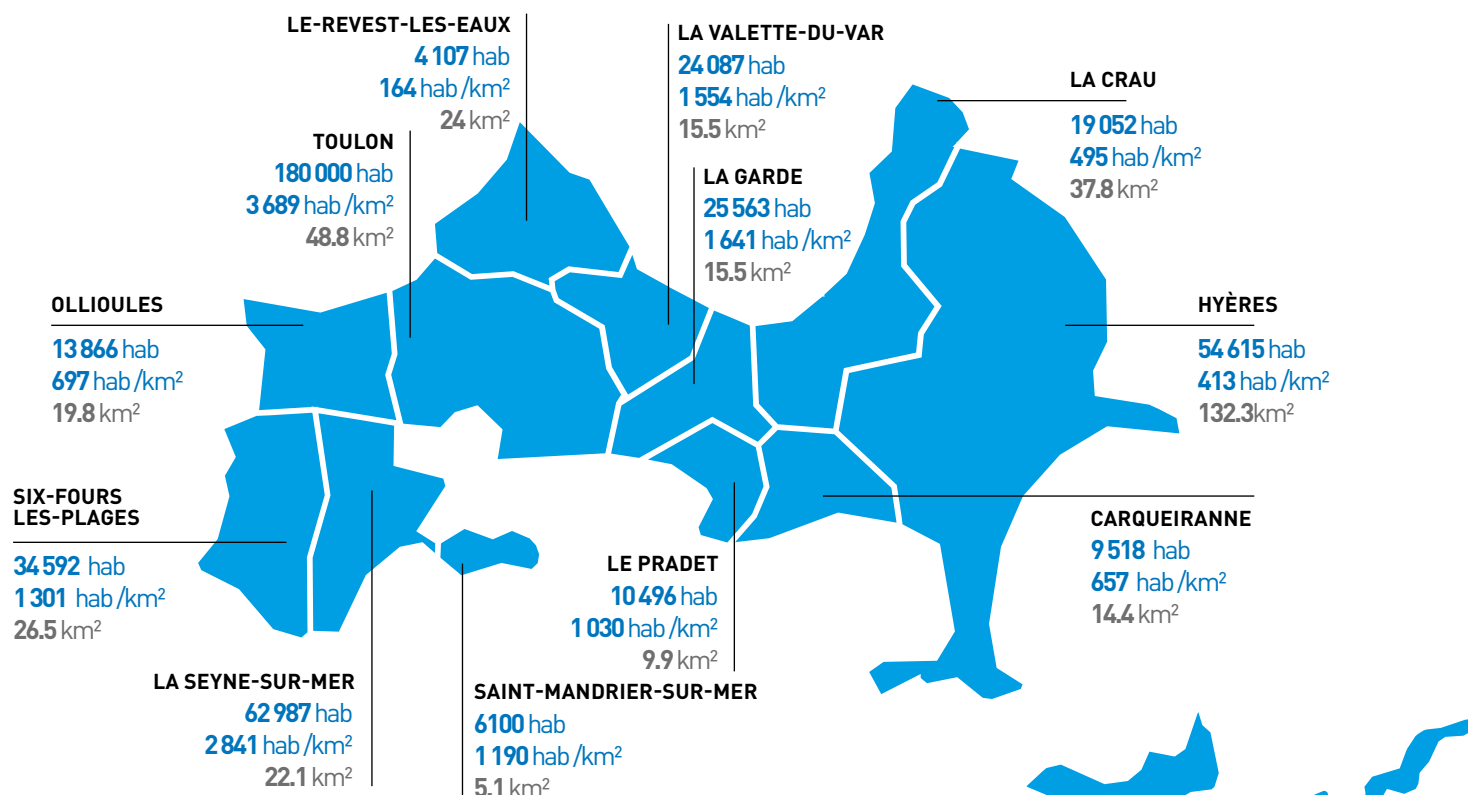
CA SUD SAINTE BAUME

CC COEUR DU VAR (OUEST)

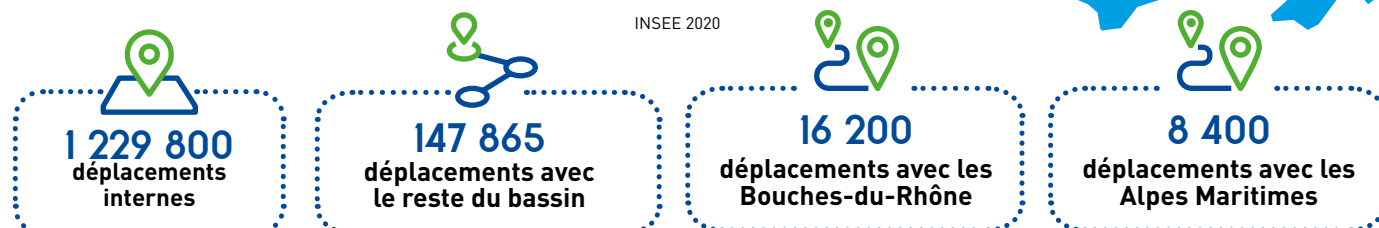
CC MÉDITERRANÉE PORTE DES MAURES

CC VALLÉE DU GAPEAU

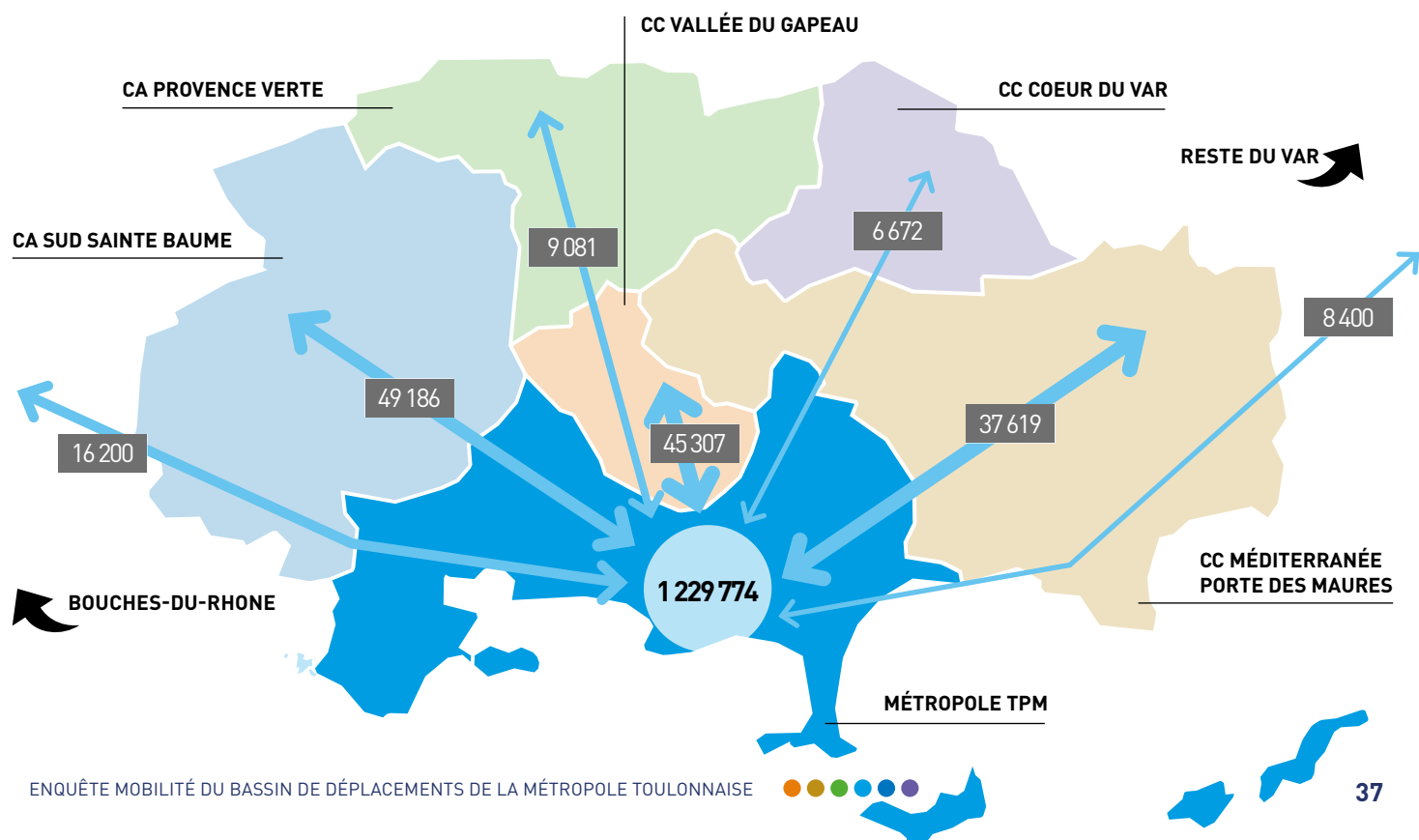
LA MOBILITÉ DE TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE



INSEE 2020



LES DÉPLACEMENTS INTERNES ET AVEC LES AUTRES INTERCOMMUNALITÉS

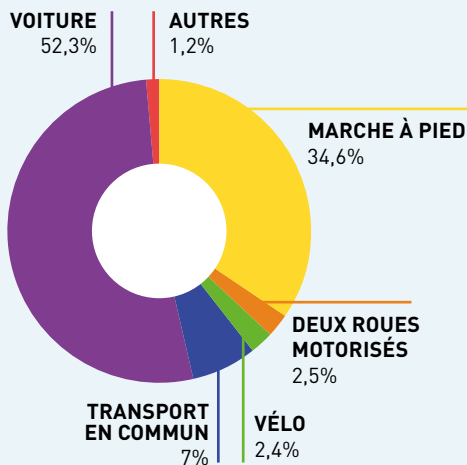


PART DES MODES DE DÉPLACEMENTS SUR LA MÉTROPOLE DE TPM

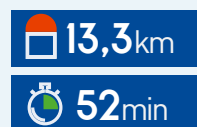


La part modale a été divisée par 2 le samedi et divisée par 3 le dimanche.

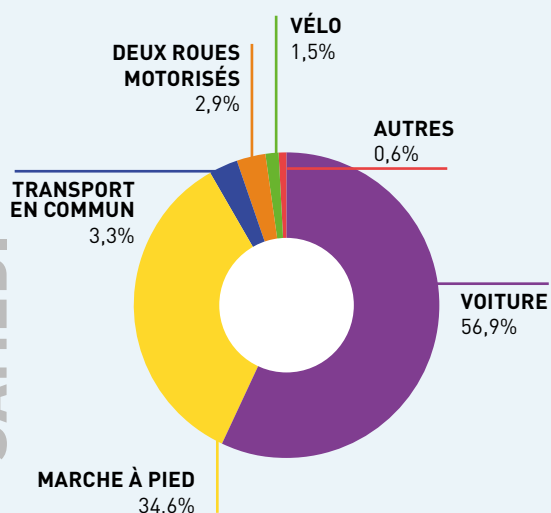
SEMAINE



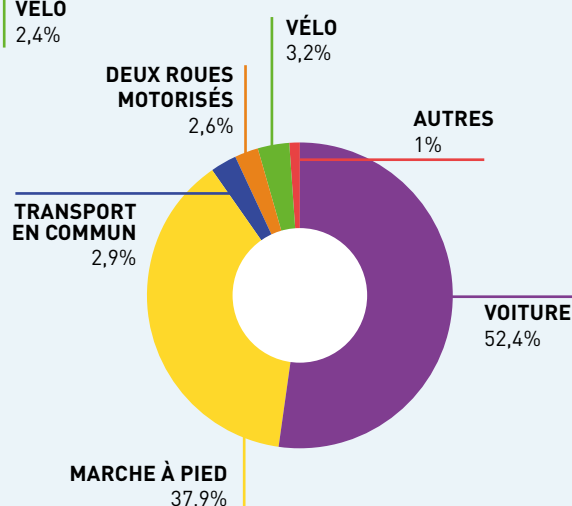
DISTANCE/TEMPS



SAMEDI

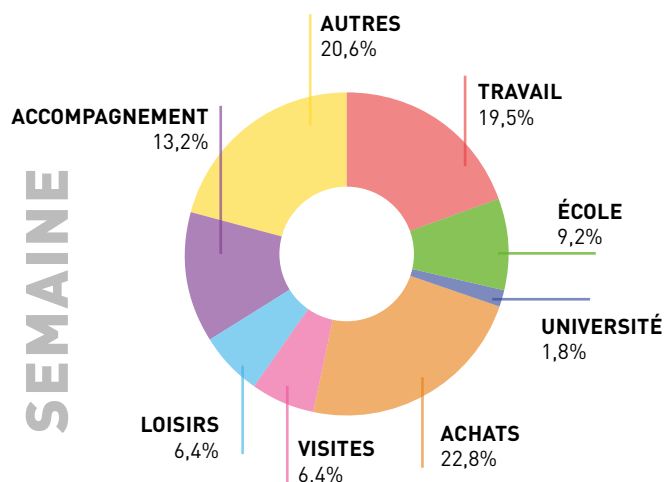


DIMANCHE

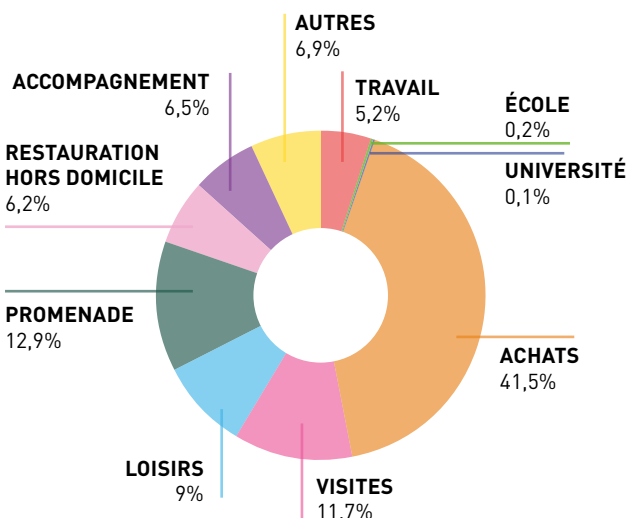


MOTIFS DE DÉPLACEMENTS SUR LA MÉTROPOLE DE TPM

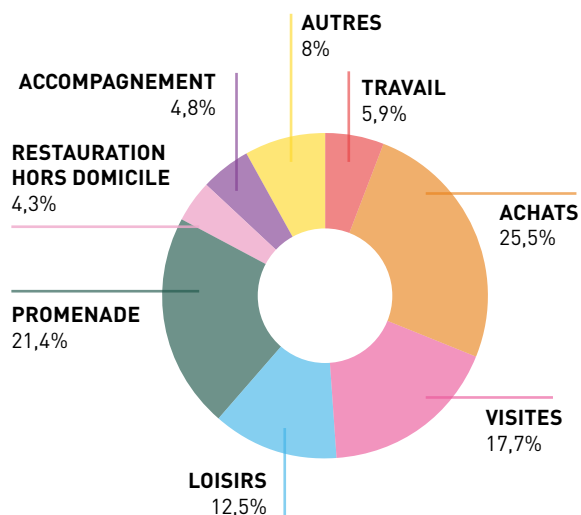
SEMAINE



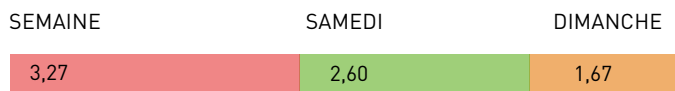
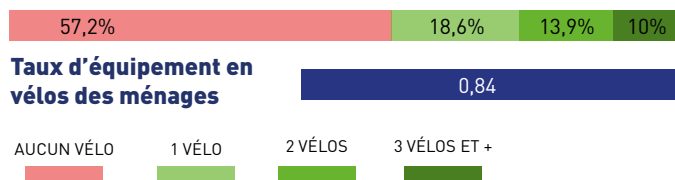
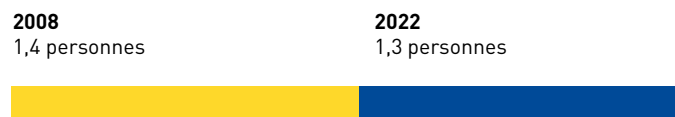
SAMEDI



DIMANCHE



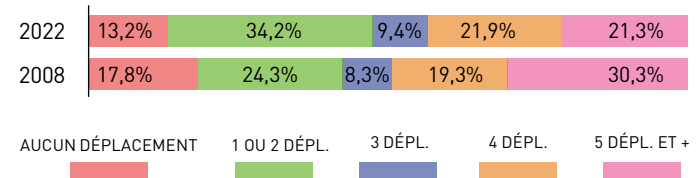
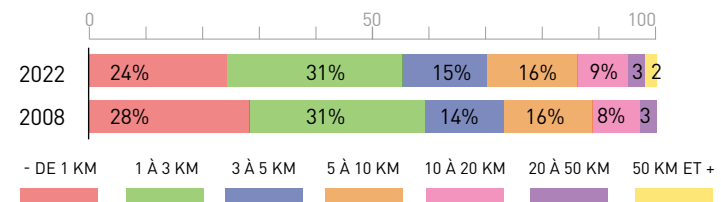
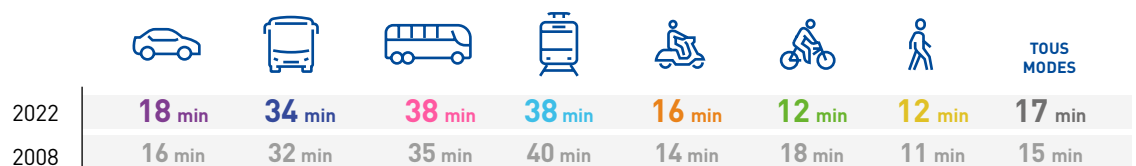
PART DÉPLACEMENTS/J/HAB

NOMBRE DE VÉLOS À DISPOSITION
DANS LES MÉNAGES EN 2022NOMBRE DE PERSONNES EN MOYENNE
PAR VOITURE

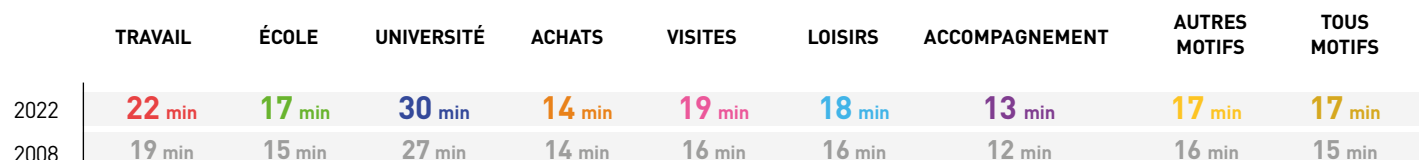
ABONNÉS TRANSPORTS EN COMMUN 2008/2022



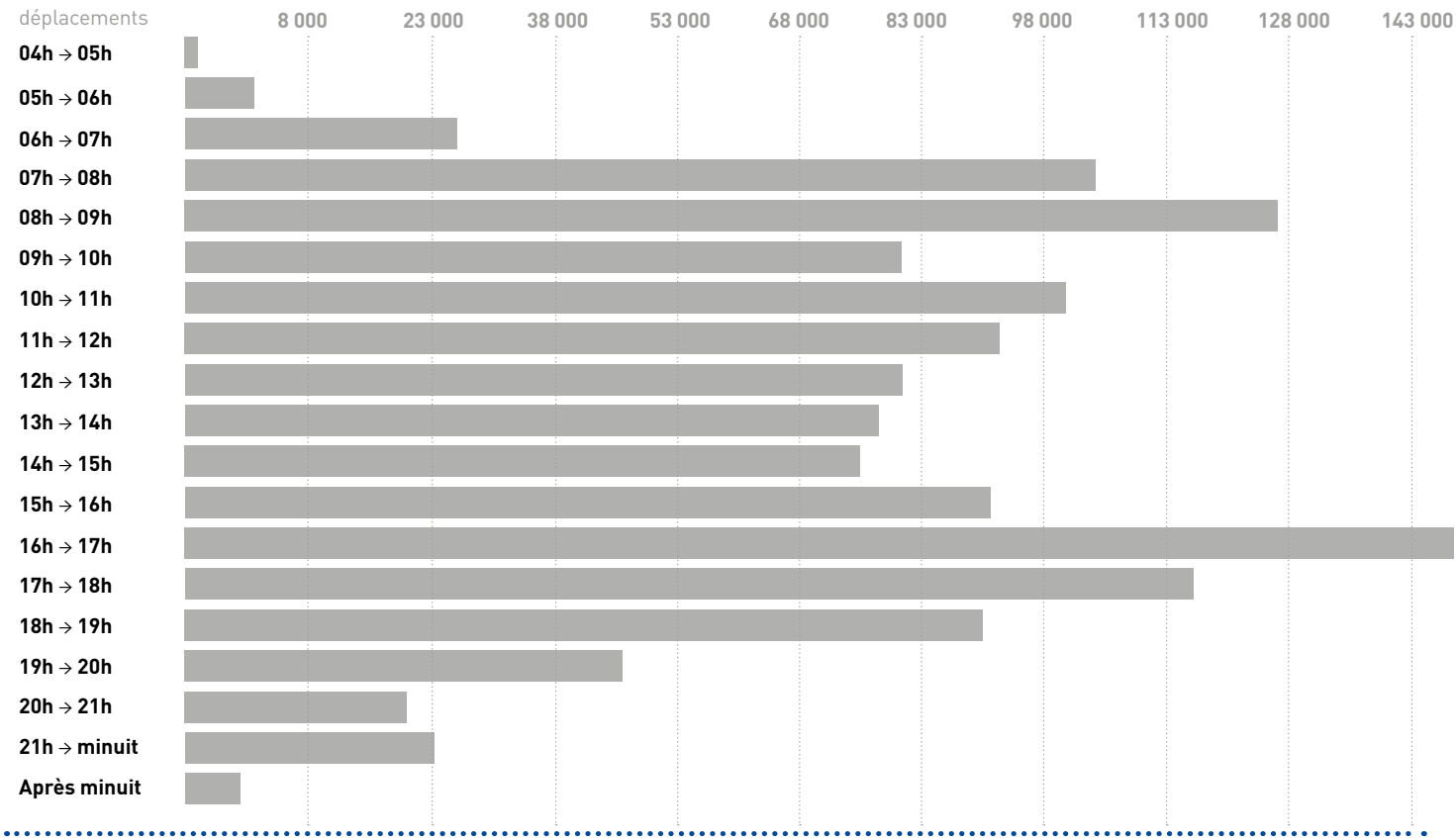
IMMOBILES, HYPERMOBILES

NOMBRE DE DÉPLACEMENTS
SELON TRANCHE DE DISTANCEDISTANCE MOYENNE
DÉCLARÉE SELON
MODEDURÉE MOYENNE
DÉCLARÉE SELON
MODEVITESSE MOYENNE
DÉCLARÉE SELON
MODE

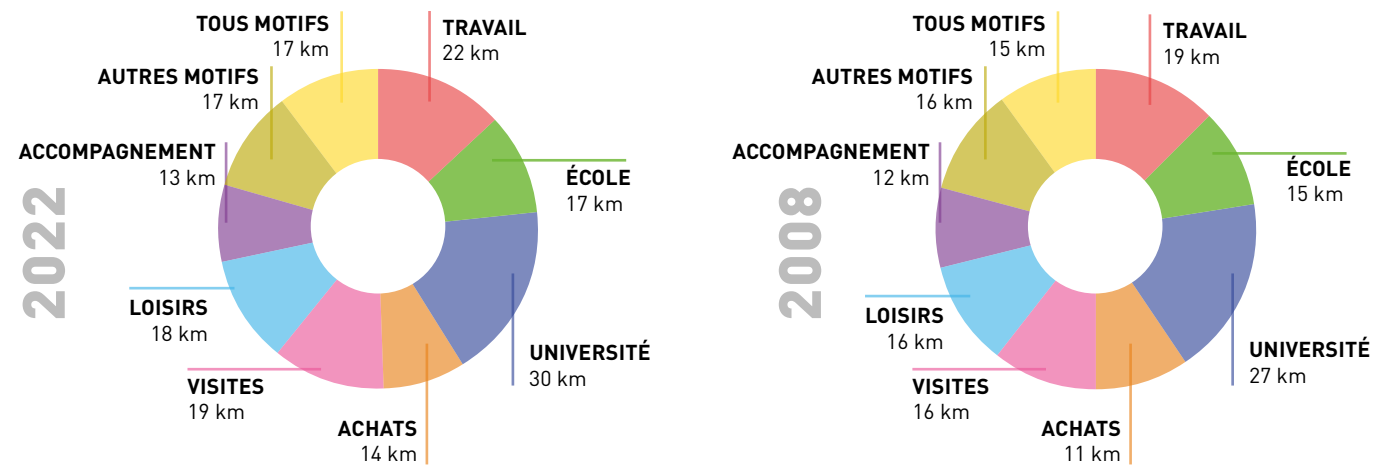
DURÉE MOYENNE DÉCLARÉE SELON MOTIF



RÉPARTITION HORAIRE DÉPLACEMENTS



DISTANCE MOYENNE DES DÉPLACEMENTS SELON LE MOTIF



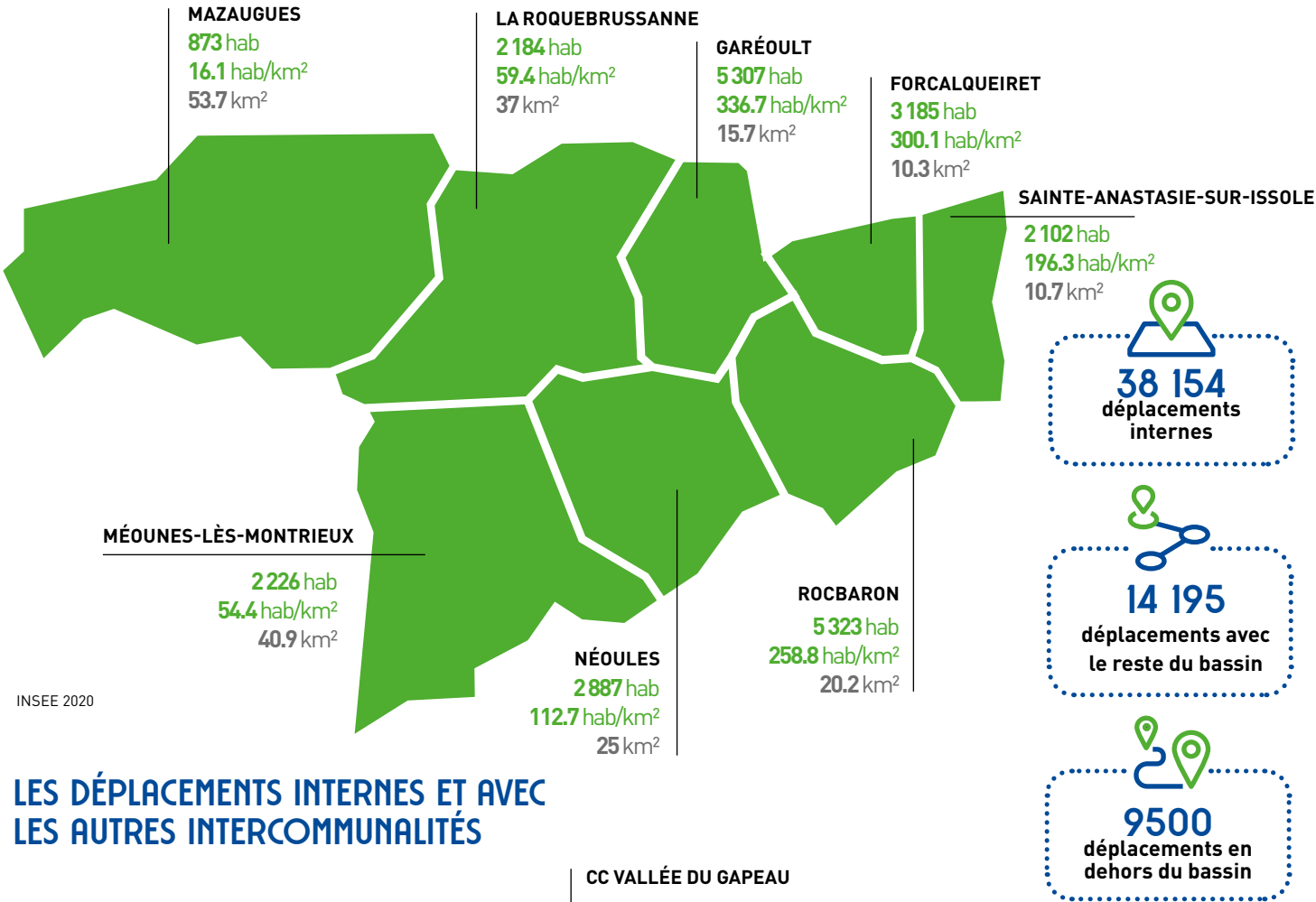
PART MODALE SELON LES MOTIFS

						AUTRE
TRAVAIL	66,6 %	7,5 %	5,4 %	4,3 %	13,4 %	2,7 %
ÉCOLE	31,7 %	21,9 %	1,1 %	1,9 %	42,4 %	1 %
UNIVERSITÉ	38,9 %	31,4 %	0,6 %	3 %	25 %	1,1 %
ACHATS	50,3 %	4,8 %	1,8 %	1,7 %	41,2 %	0,2 %
VISITE	62,5 %	5,8 %	3,1 %	1,2 %	26,4 %	1 %
LOISIRS	60,3 %	5,7 %	3,2 %	3 %	26,8 %	0,9 %
ACCOMPAGNEMENT	67,4 %	0,9 %	0,5 %	1,6 %	29,5 %	0 %
AUTRE MOTIF	35,6 %	4,9 %	2 %	2,4 %	53,4 %	1,6 %
Total						

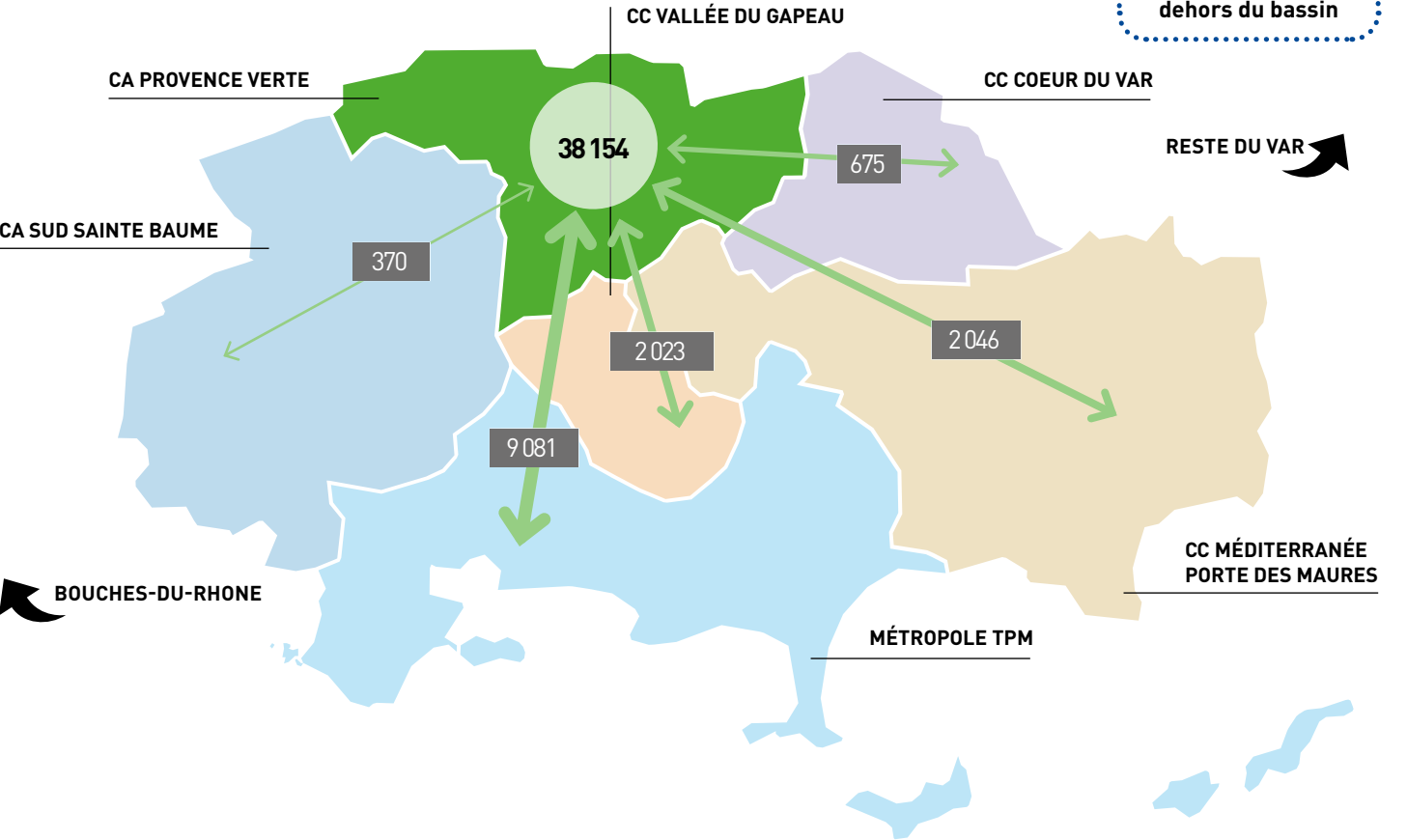
PART MODALE PAR COMMUNE 2008/2022

							AUTRES
TOULON	2022	42,6 %	41,1 %	10,1 %	2,6 %	2,5 %	1,1 %
	2008	48,4 %	38,1 %	9,4 %	0,9 %	2,7 %	0,5 %
LA SEYNE-SUR-MER	2022	51,6 %	35,3 %	7,3 %	1,9 %	2,8 %	1,1 %
	2008	62,7 %	25,1 %	5,3 %	1,6 %	3,6 %	1,7 %
HYERES	2022	56,1 %	34 %	3,4 %	3,8 %	1,9 %	0,7 %
	2008	61,7 %	30,2 %	1,7 %	2,3 %	2,6 %	1,5 %
SIX-FOUR-LES-PLAGES	2022	59,9 %	28,7 %	4,6 %	2,6 %	3,6 %	0,9 %
	2008	71,1 %	21,6 %	1,7 %	1,1 %	2,8 %	1,7 %
LA GARDE	2022	63 %	28,7 %	3,6 %	1,8 %	2 %	1 %
	2008	62,3 %	27,3 %	5,2 %	3,1 %	1,2 %	1 %
LA VALETTE-DU-VAR	2022	58 %	29,4 %	6,2 %	2,1 %	2,4 %	1,9 %
	2008	64,1 %	24,8 %	4,7 %	0,7 %	4,9 %	0,7 %
LA CRAU	2022	68,1 %	22,7 %	4,8 %	1,1 %	2,7 %	0,6 %
	2008	75,9 %	15,9 %	2,5 %	1,1 %	1,8 %	2,8 %
OLLIOULES	2022	72,5 %	18,5 %	4,9 %	0,2 %	2,2 %	1,7 %
	2008	68,8 %	21,8 %	3,8 %	0,2 %	4,4 %	1 %
CARQUEIRANNE	2022	66,8 %	26,5 %	1,9 %	1,9 %	2,4 %	0,6 %
	2008	72,2 %	23,8 %	1,9 %	0,3 %	1 %	0,8 %
LE PRADET	2022	56,5 %	30,3 %	6,9 %	2,7 %	1,8 %	1,6 %
	2008	72,7 %	18,5 %	5,1 %	0,9 %	2,5 %	0,3 %
SAINT-MANDRIER-SUR-MER	2022	60 %	26,9 %	8 %	2,2 %	2 %	0,9 %
	2008	55,7 %	35,2 %	4,1 %	1,5 %	3,1 %	0,4 %
LE REVEST-LES-EAUX	2022	67,1 %	26,9 %	7,3 %	0,5 %	4,2 %	1,8 %
	2008	70,9 %	13,1 %	10,7 %	0,6 %	4,3 %	0,4 %
Total	2022	52,3 %	34,6 %	7,1 %	2,4 %	2,5 %	1,1 %
	2008	59 %	30 %	5,9 %	1,3 %	2,8 %	1 %

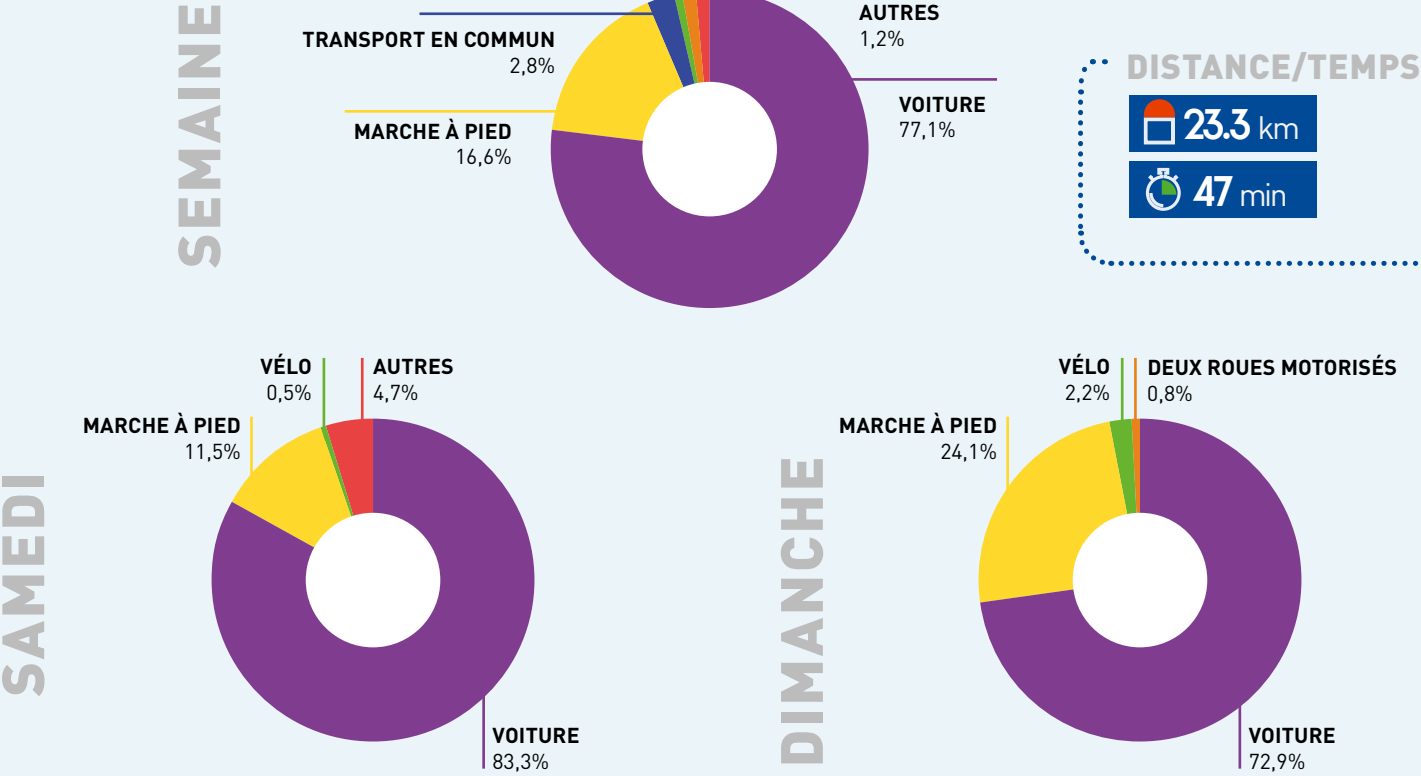
LA MOBILITÉ DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PROVENCE VERTE (SUD)



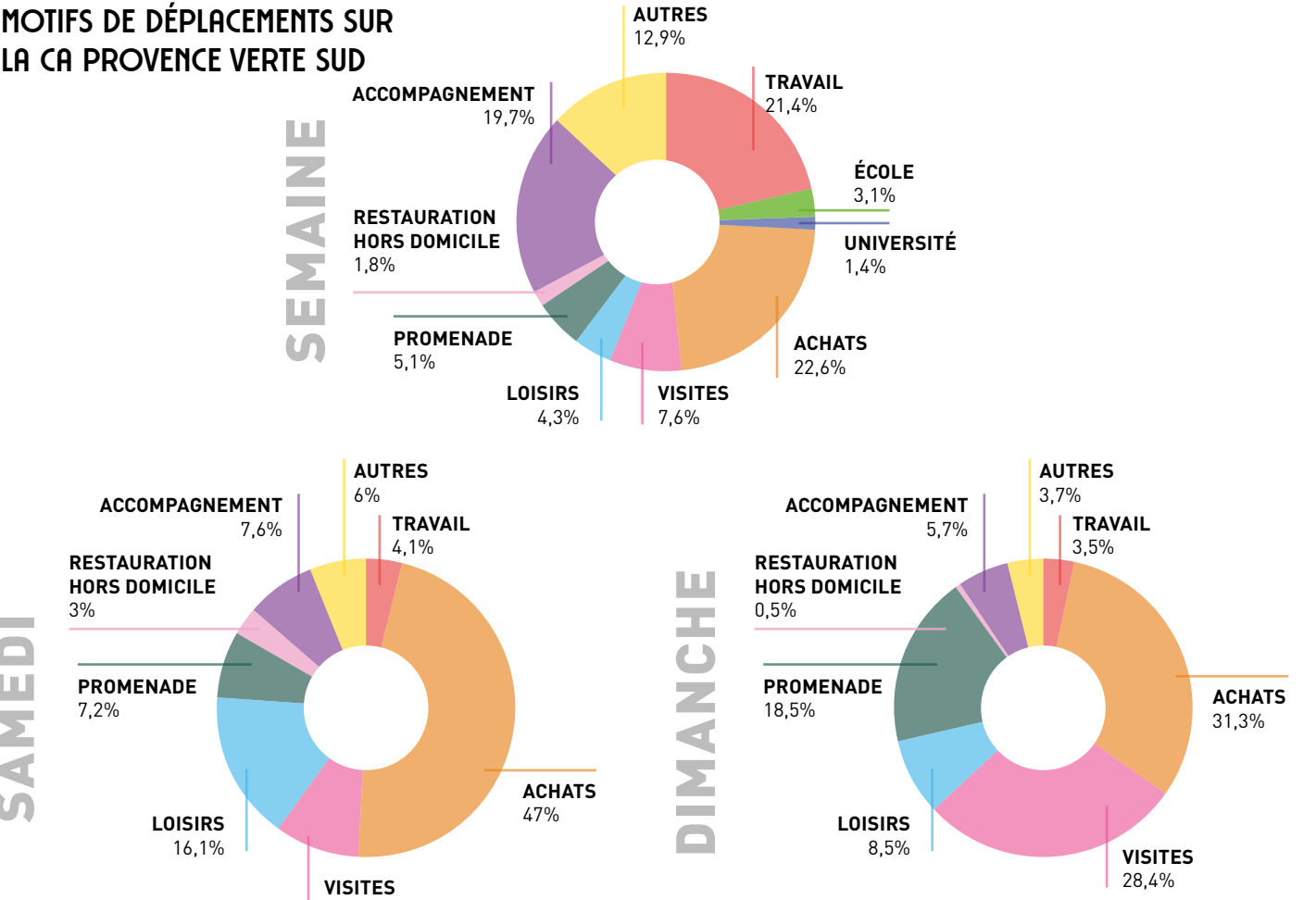
LES DÉPLACEMENTS INTERNES ET AVEC LES AUTRES INTERCOMMUNALITÉS



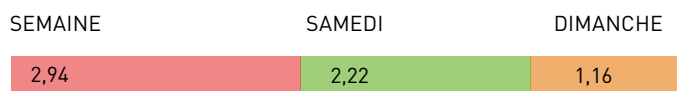
PART DES MODES DE DÉPLACEMENTS SUR LA CA PROVENCE VERTE SUD



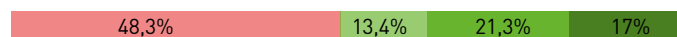
MOTIFS DE DÉPLACEMENTS SUR LA CA PROVENCE VERTE SUD



PART DÉPLACEMENTS/J/HAB



NOMBRE DE VÉLOS À DISPOSITION DANS LES MÉNAGES EN 2022



Taux d'équipement en vélos des ménages



1,22

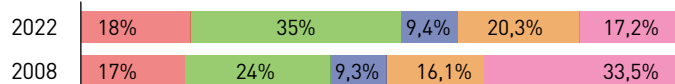
NOMBRE DE PERSONNES EN MOYENNE PAR VOITURE



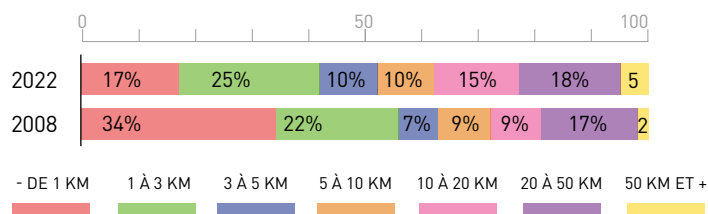
ABONNÉS TRANSPORTS EN COMMUN 2008/2022



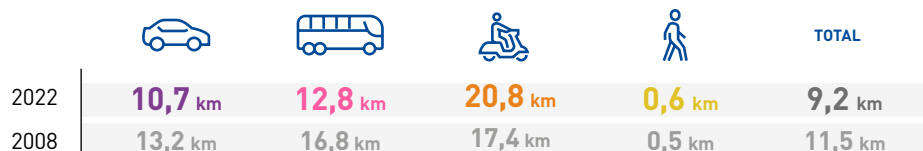
IMMOBILES, HYPERMOBILES



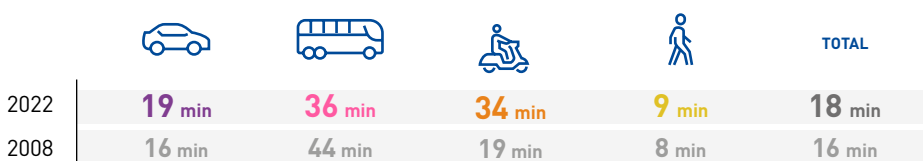
NOMBRE DE DÉPLACEMENTS SELON TRANCHE DE DISTANCE



DISTANCE MOYENNE DÉCLARÉE SELON MODE



DURÉE MOYENNE DÉCLARÉE SELON MODE



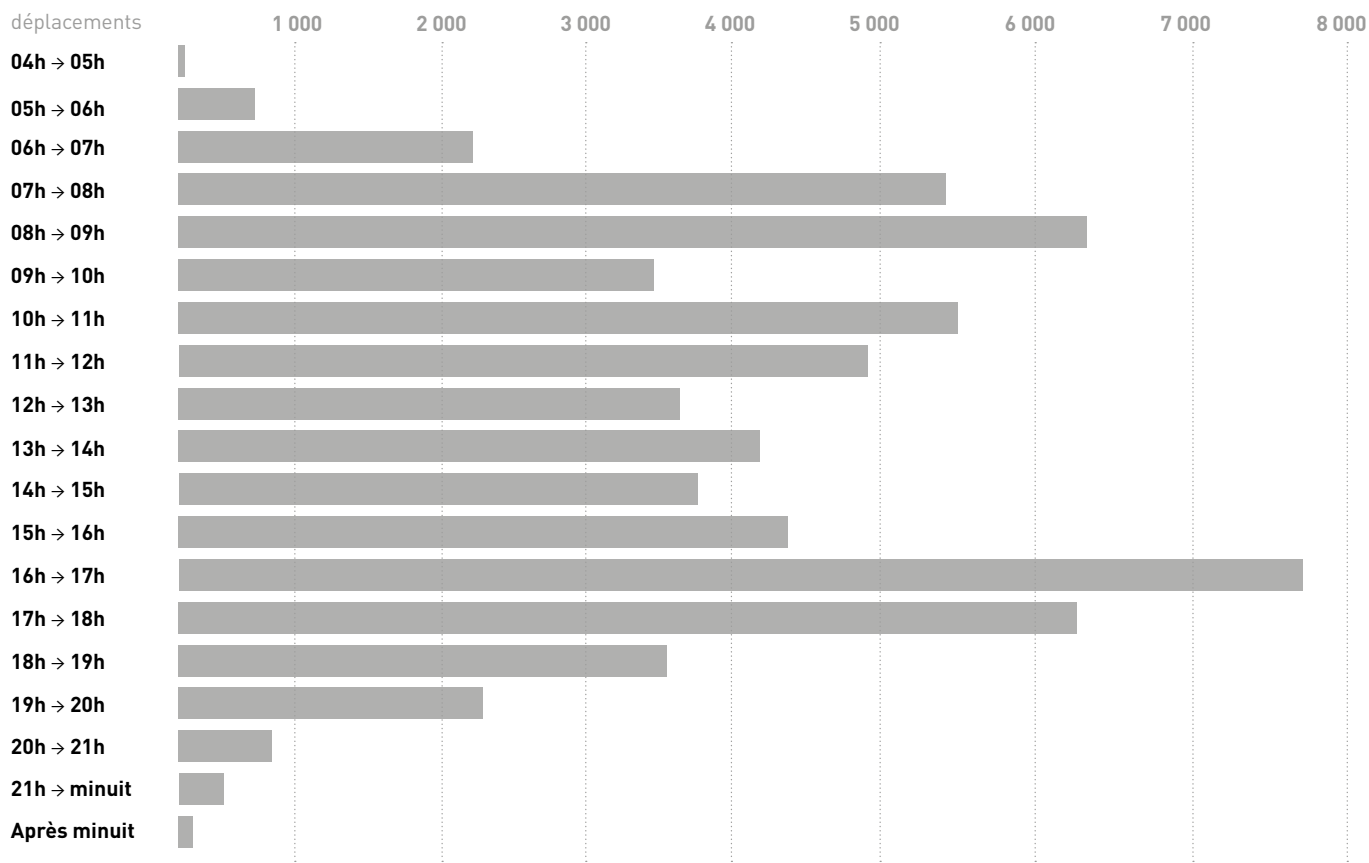
VITESSE MOYENNE DÉCLARÉE SELON MODE



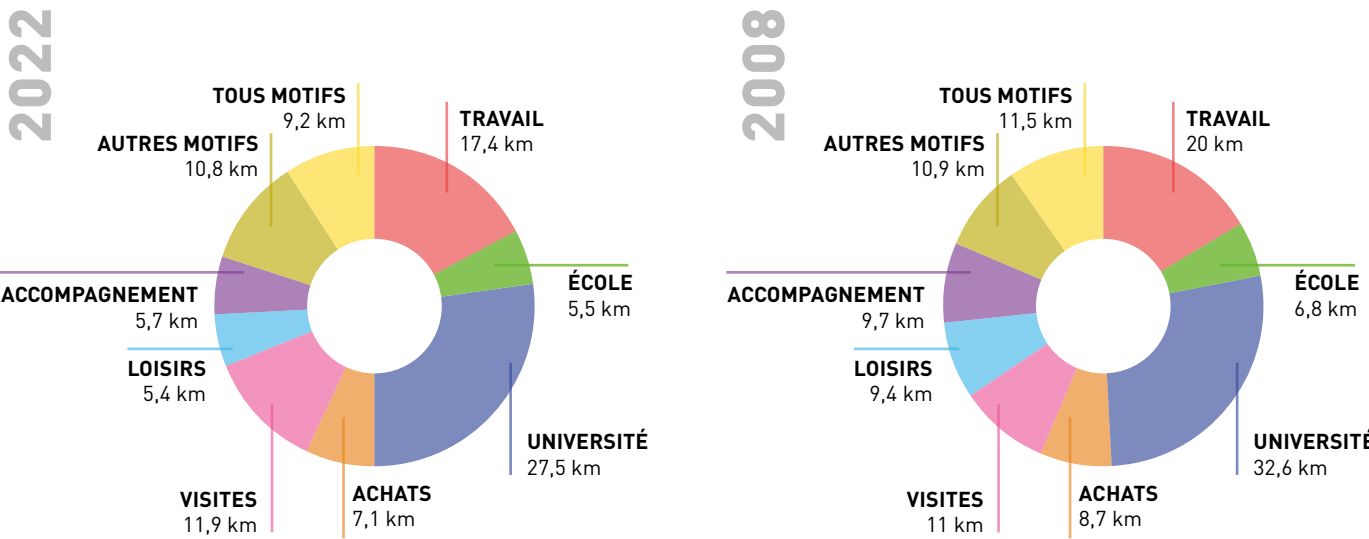
DURÉE MOYENNE DÉCLARÉE SELON MOTIF



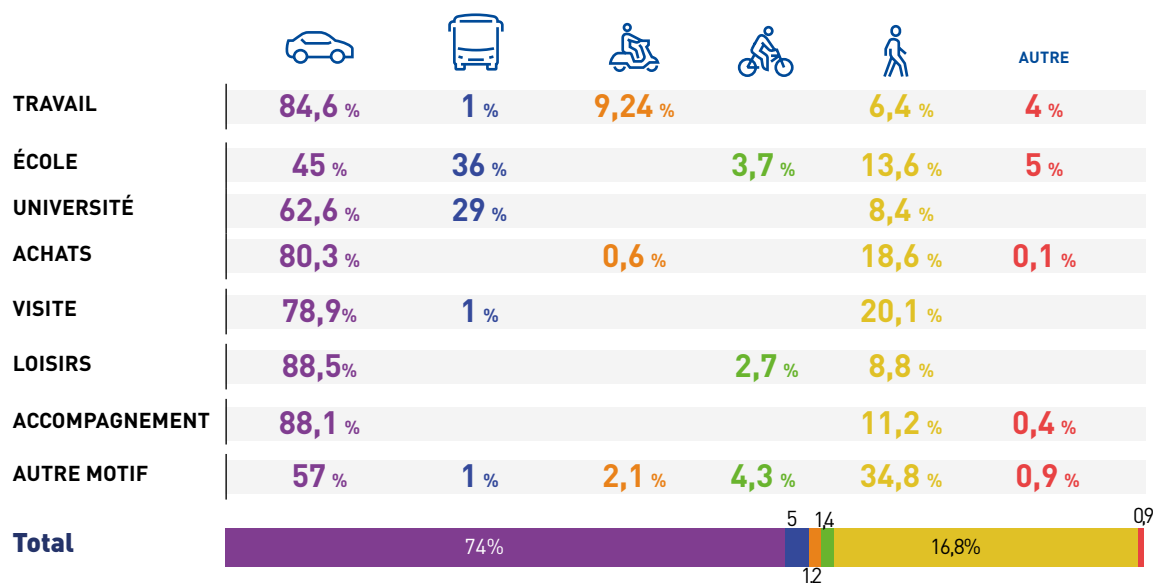
RÉPARTITION HORAIRE DÉPLACEMENTS



DISTANCE MOYENNE DES DÉPLACEMENTS SELON LE MOTIF



PART MODALE SELON LES MOTIFS

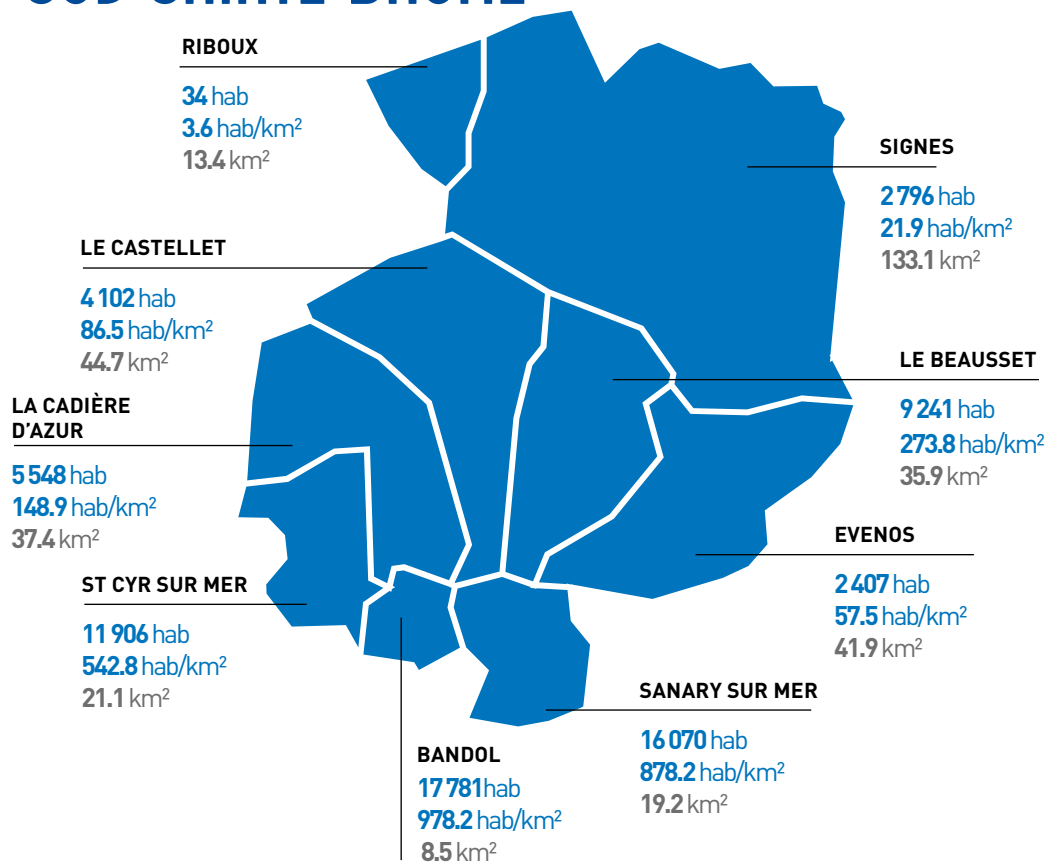


PART MODALE PAR COMMUNE

							AUTRES
FORCALQUEIRET + ANASTASIR SUR ISSOLE*	2022	71,9 %	20,5 %	6,5 %	0,5 %	0,2 %	0,4 %
	2008	75,1 %	13,9 %	6,9 %		2,5 %	1,5 %
GARÉOULT-MAZAUGUES-ROQUEBRUSSANE + MEOUNES, NEOULES*	2022	76,9 %	15,5 %	3 %	2,6 %	1,7 %	0,4 %
	2008	77,7 %	15,9 %	3 %	0,8 %	1 %	1,5 %
MÉOUNES-NEOULES + GARÉOULT-MAZAUGUES-ROQUEBRUSSANE*	2022	68 %	20,6 %	6,6 %	1,2 %	1,8 %	1,7 %
	2008	77,7 %	15,9 %	3 %	0,8 %	1 %	1,5 %
ROCBARON + CUERS*	2022	78,8 %	10 %	7 %	0,5 %	1 %	2,6 %
	2008	78,2 %	11,8 %	6,9 %		0,8 %	2,4 %
TOTAL	2022	74 %	16,8 %	5,5 %	1,4 %	1,2 %	1,2 %
	2008	77,3 %	14,9 %	4,4 %	0,5 %	1,3 %	1,7 %

*CES COMMUNES ONT DÛ ÊTRE REGROUPEES EN 2008 EN RAISON DES QUOTAS DE PERSONNES INTERROGÉES NON ATTEINTS

LA MOBILITÉ DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SUD SAINTE BAUME



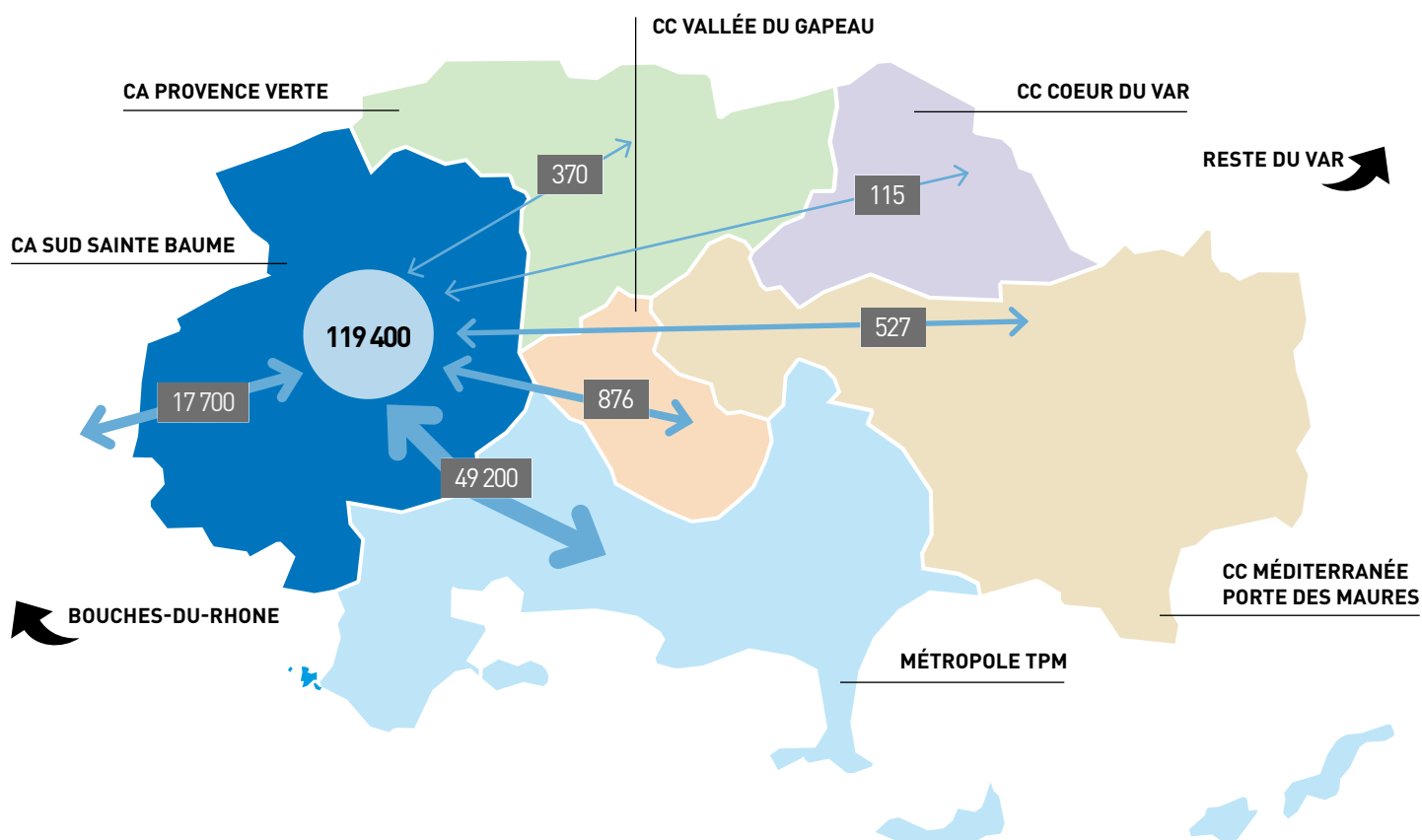
119 400
déplacements
internes

68 788
déplacements avec
le reste du bassin

17 700
échanges avec
Métropole Aix-
Marseille Provence

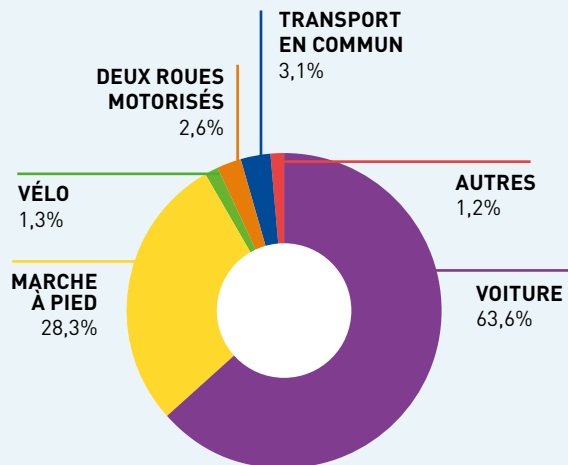
INSEE 2020

LES DÉPLACEMENTS INTERNES ET AVEC LES AUTRES INTERCOMMUNALITÉS



PART DES MODES DE DÉPLACEMENTS SUR SUD SAINTE BAUME

SEMAINE

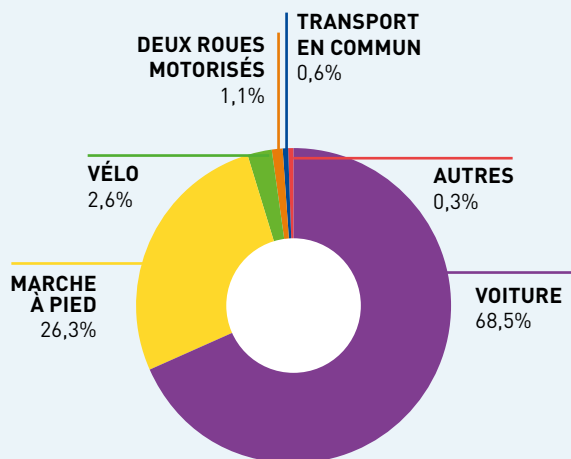


DISTANCE/TEMPS

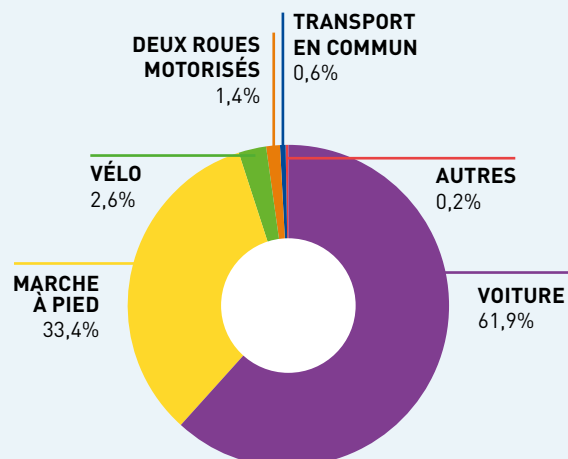
17,4km

46min

SAMEDI

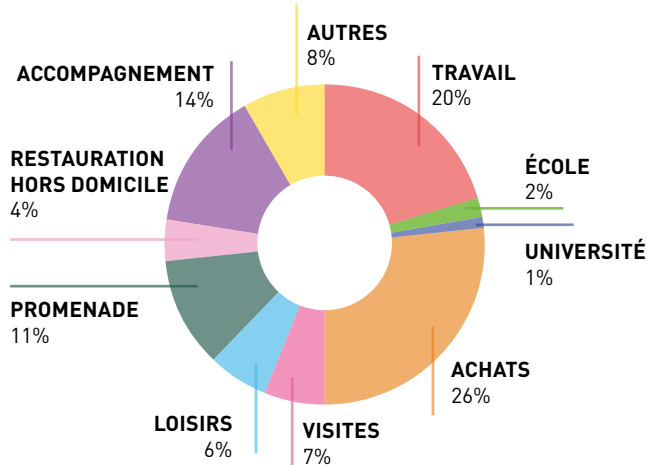


DIMANCHE

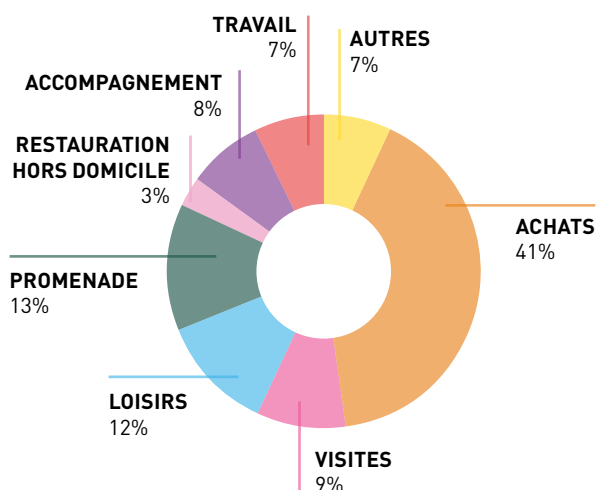


MOTIFS DE DÉPLACEMENTS SUR SUD SAINTE BAUME

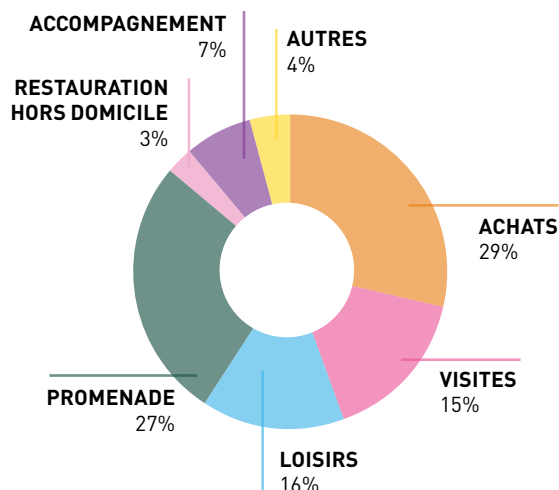
SEMAINE



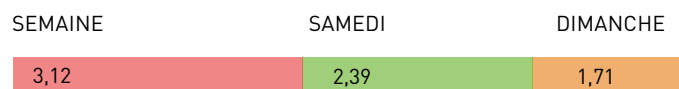
SAMEDI



DIMANCHE



PART DÉPLACEMENTS/J/HAB



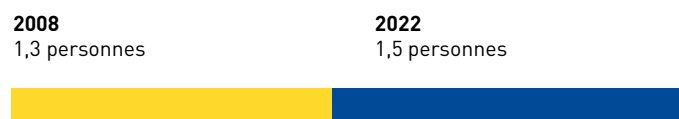
NOMBRE DE VÉLOS À DISPOSITION DANS LES MÉNAGES EN 2022



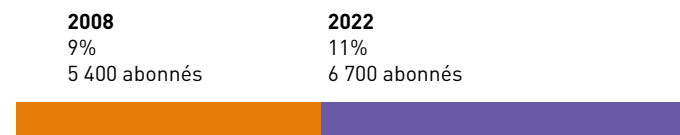
Taux d'équipement en vélos des ménages



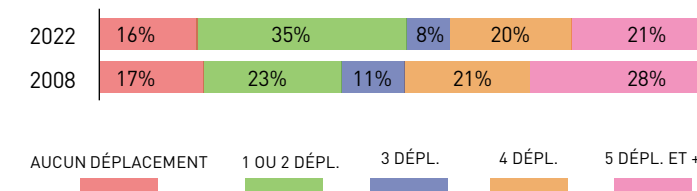
NOMBRE DE PERSONNES EN MOYENNE PAR VOITURE



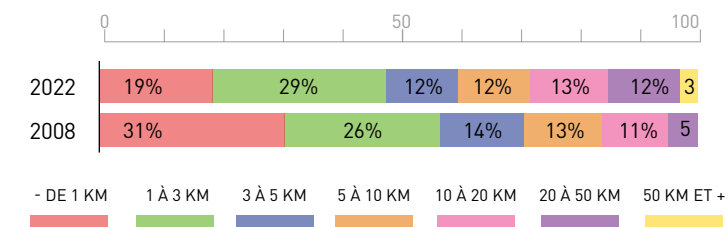
ABONNÉS TRANSPORTS EN COMMUN 2008/2022



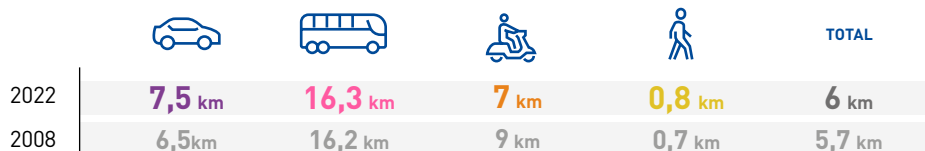
IMMOBILES, HYPERMOBILES



NOMBRE DE DÉPLACEMENTS SELON TRANCHE DE DISTANCE



DISTANCE MOYENNE DÉCLARÉE SELON MODE



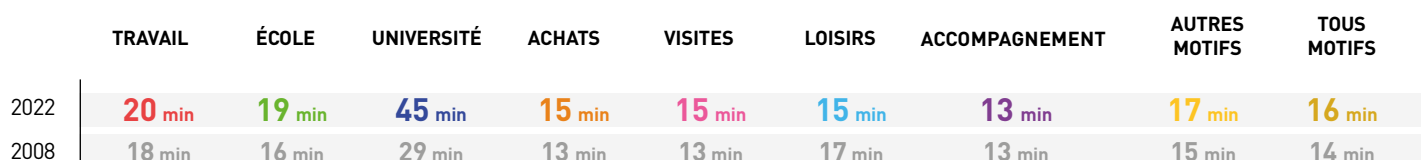
DURÉE MOYENNE DÉCLARÉE SELON MODE



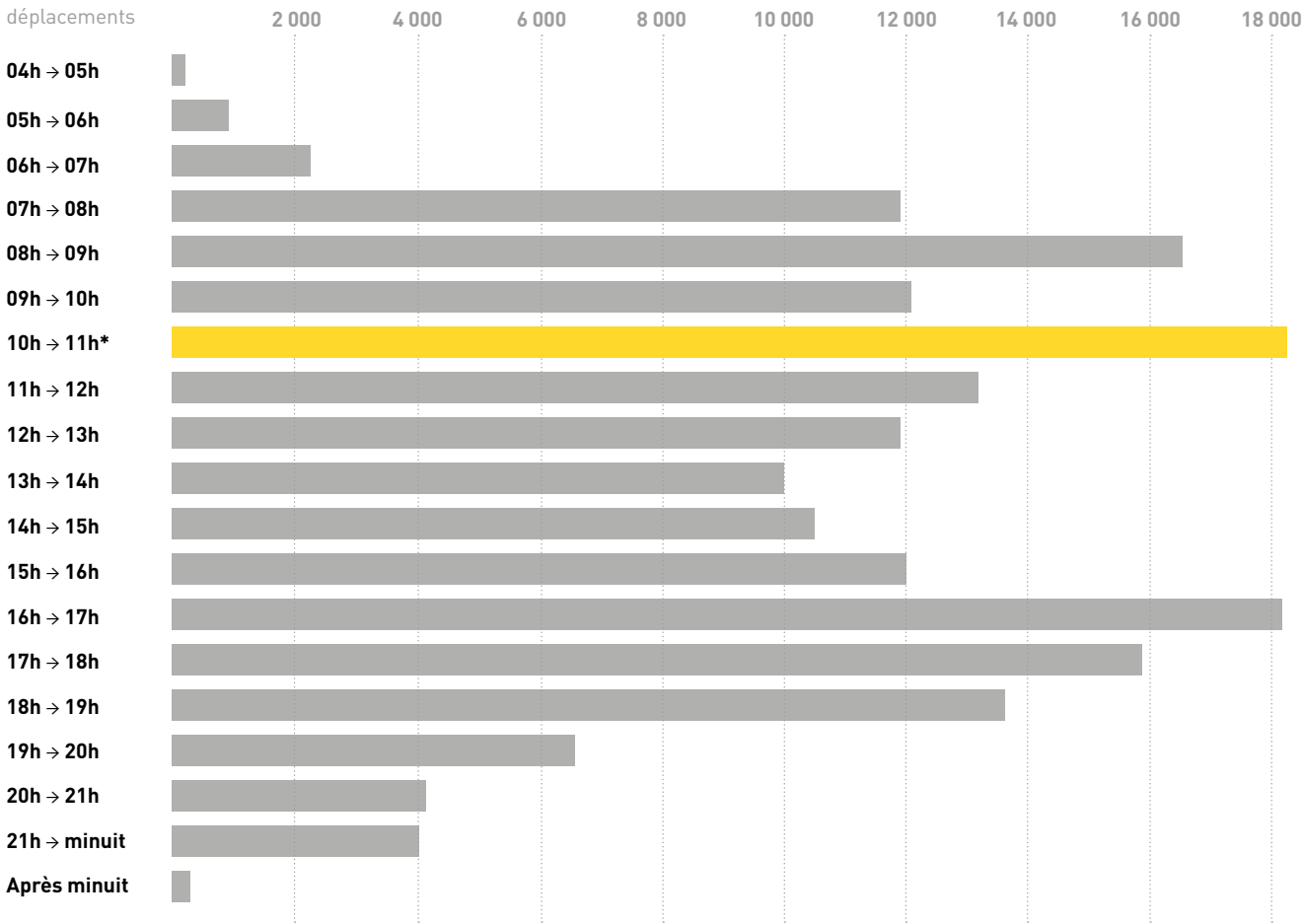
VITESSE MOYENNE DÉCLARÉE SELON MODE



DURÉE MOYENNE DÉCLARÉE SELON MOTIF

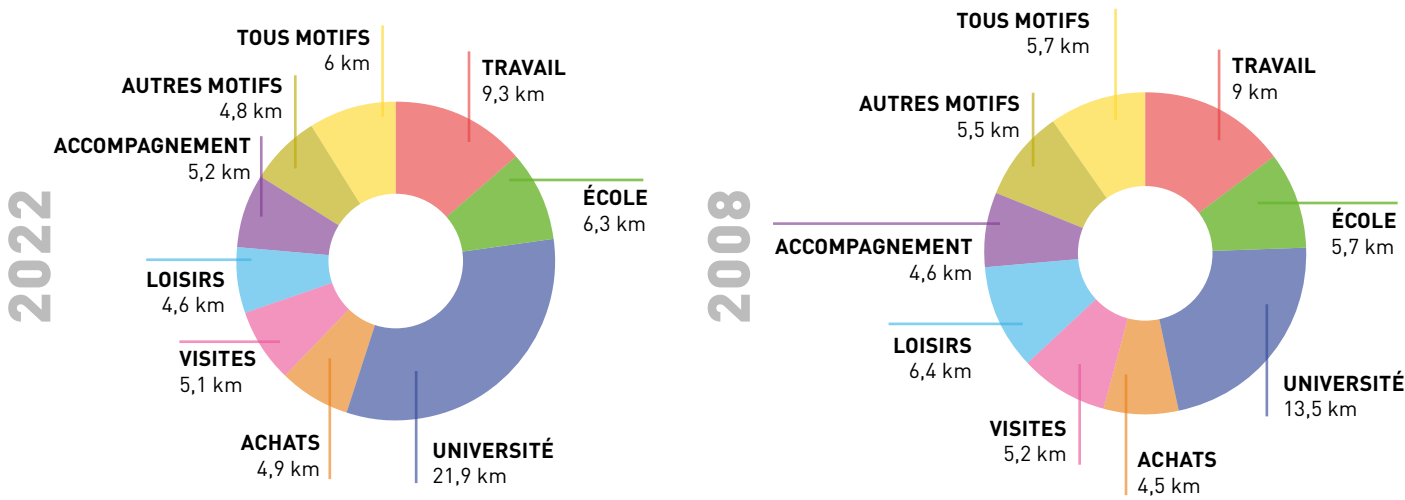


RÉPARTITION HORAIRE DÉPLACEMENTS



*LE PIC DE DÉPLACEMENTS ENTRE 10H ET 11H PROVIENT EN MAJORITÉ DES ACHATS ET MOTIFS AUTRES DES + 40 ANS.

DISTANCE MOYENNE DES DÉPLACEMENTS SELON LE MOTIF



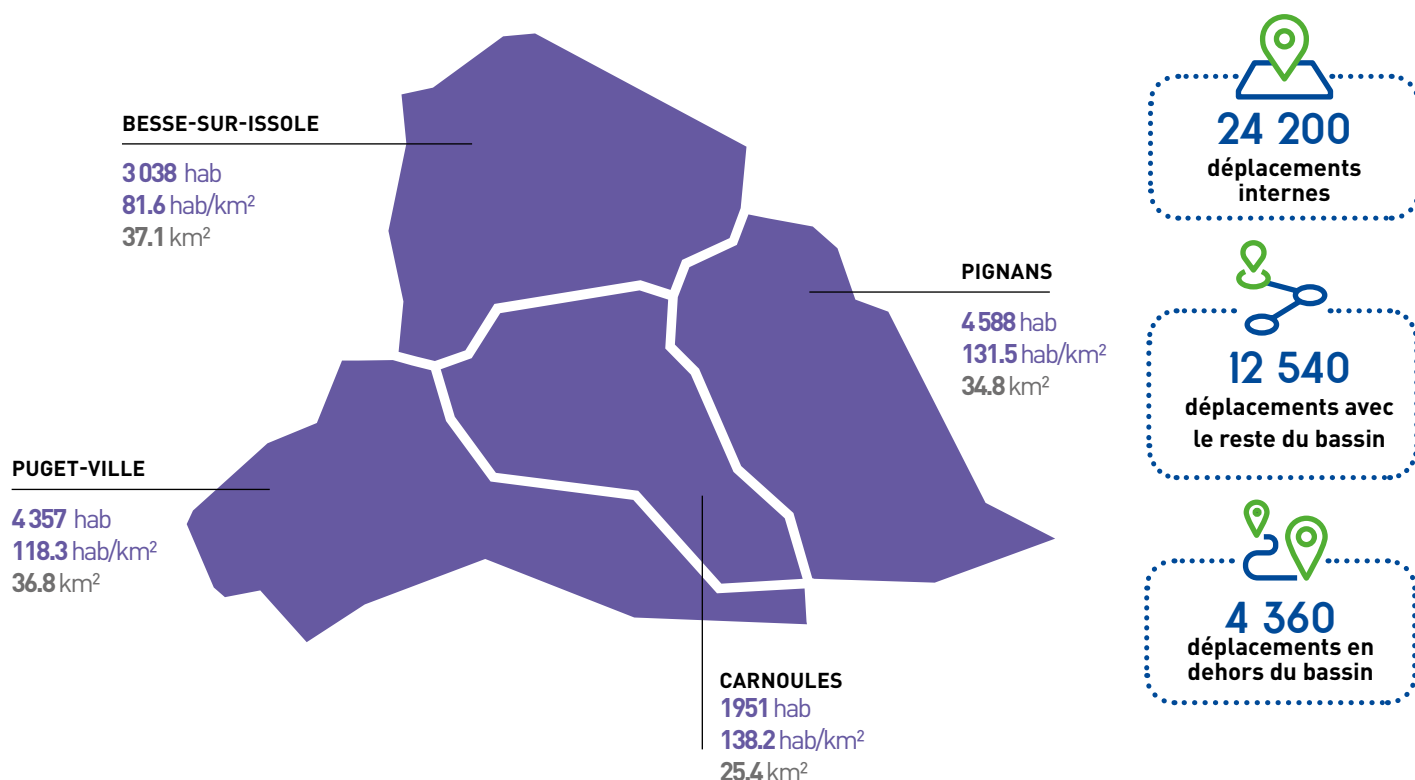
PART MODALE SELON LES MOTIFS

						AUTRE
TRAVAIL	75,9 %	2,4 %	3,8 %	0,8 %	13,5 %	3,6 %
ÉCOLE	51,8 %	22,5 %	1,2 %	4,1 %	20,4 %	0 %
UNIVERSITÉ	53,6 %	26,5 %	3,7 %	0 %	16,3 %	0 %
ACHATS	65,3 %	0,7 %	2,9 %	0,8 %	30,2 %	0,1 %
VISITE	67 %	1,2 %	5,7 %	0,4 %	22,6 %	2,7 %
LOISIRS	65,6 %	0,2 %	4 %	1,4 %	28,1 %	0,7 %
ACCOMPAGNEMENT	88,2 %	0 %	0 %	0 %	11,8 %	0 %
AUTRE MOTIF	38,6 %	1,4 %	2 %	2,6 %	54,2 %	1,3 %
Total						12

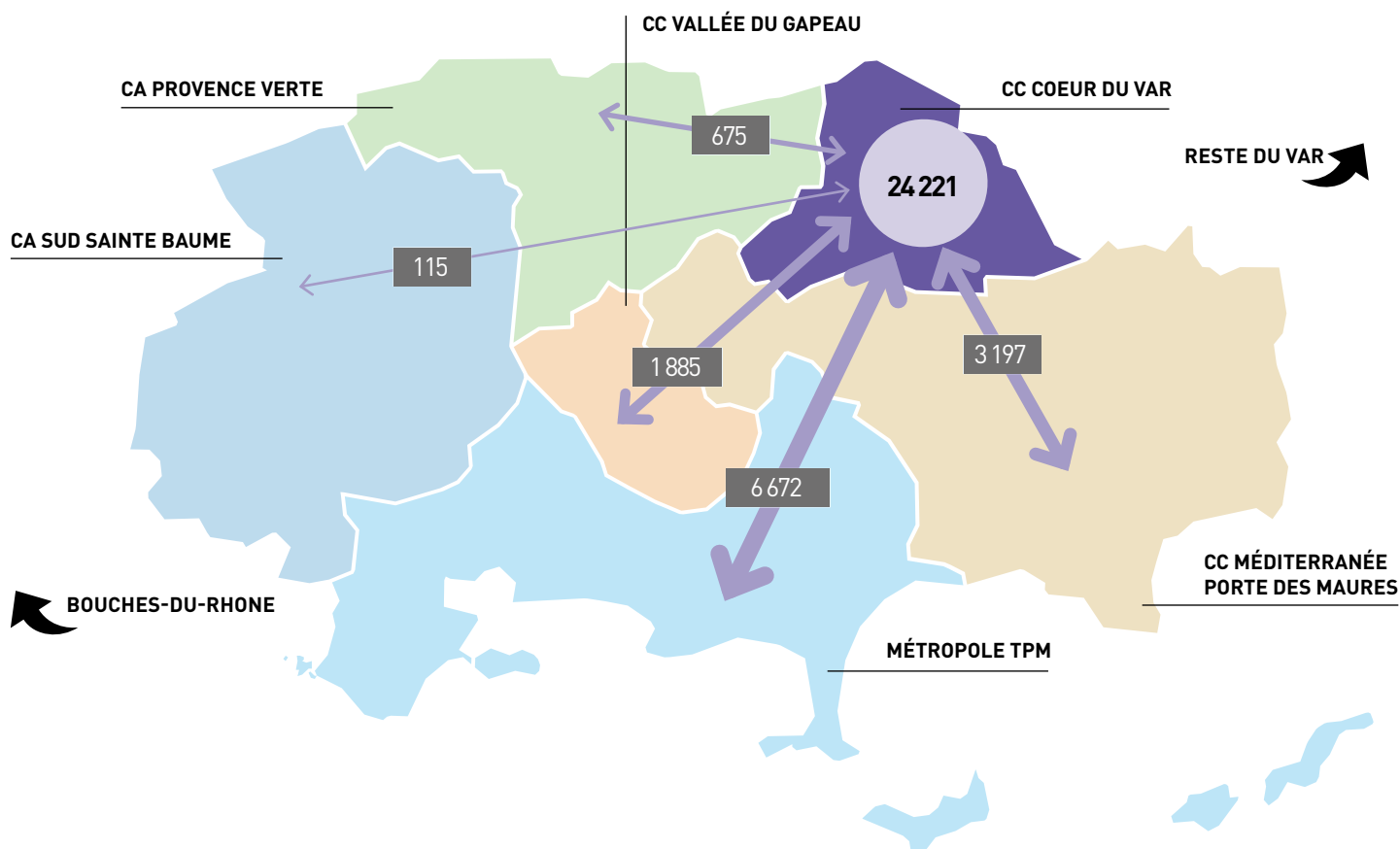
PART MODALE PAR COMMUNE

							AUTRES
LA CADIÈRE-D'AZUR	2022	81,1 %	14,6 %	2,2 %	0,4 %	1,7 %	
	2008	81,9 %	11,8 %	2,4 %	1,3 %	1,6 %	1 %
BANDOL	2022	55,3 %	34,5 %	3,1 %	2,3 %	3,1 %	1,7 %
	2008	65,5 %	24,6 %	5 %	1,7 %	1,9 %	1,4 %
LE BEAUSSET-EVENOS	2022	73,5 %	19,1 %	3,1 %	1,9 %	0,8 %	1,6 %
	2008	76,3 %	16,5 %	3,2 %	0,6 %	2,4 %	0,9 %
LE CASTELET	2022	78,5 %	14,9 %	1,7 %	1,3 %	1,9 %	1,8 %
	2008	87,8 %	6,9 %	2,5 %		1,8 %	0,9 %
RIBOUX-SGNES	2022	63,4 %	29,6 %	4,1 %	0,3 %	0,7 %	1,9 %
	2008	63,2 %	28,3 %	6,3 %		1,2 %	1 %
SAINT-CYR-SUR-MER	2022	60,6 %	33,1 %	3,9 %		2,4 %	
	2008	76,1 %	18,3 %	2,3 %	1,4 %	1,1 %	0,8 %
SANARY-SUR-MER	2022	54,5 %	34,9 %	2,7 %	1,9 %	4,5 %	1,5 %
	2008	65,6 %	28 %	1,6 %	1,8 %	2,1 %	0,9 %
TOTAL	2022	63,6 %	28,3 %	3,1 %	1,3 %	2,6 %	1,2 %
	2008	72,2 %	20,9 %	2,9 %	1,3 %	1,8 %	1 %

LA MOBILITÉ DE LA CA CŒUR DU VAR (OUEST)

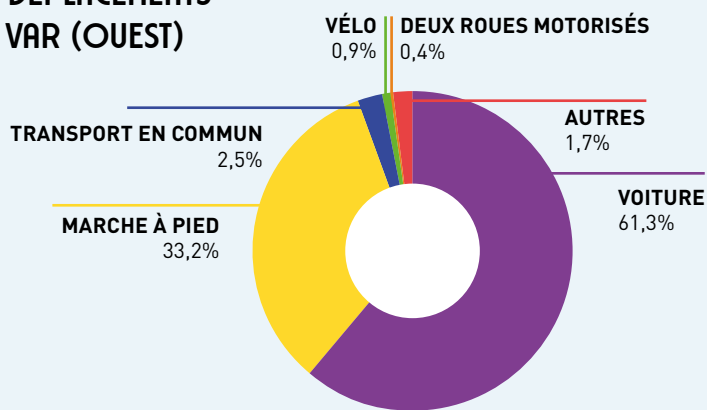


LES DÉPLACEMENTS INTERNES ET AVEC LES AUTRES INTERCOMMUNALITÉS



PART DES MODES DE DÉPLACEMENTS SUR LA CC CŒUR DU VAR (OUEST)

SEMAINE

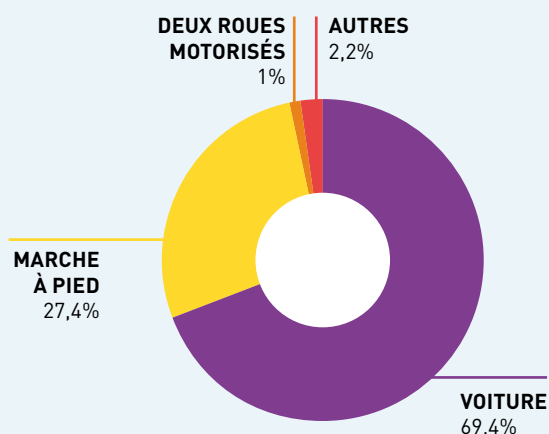


DISTANCE/TEMPS

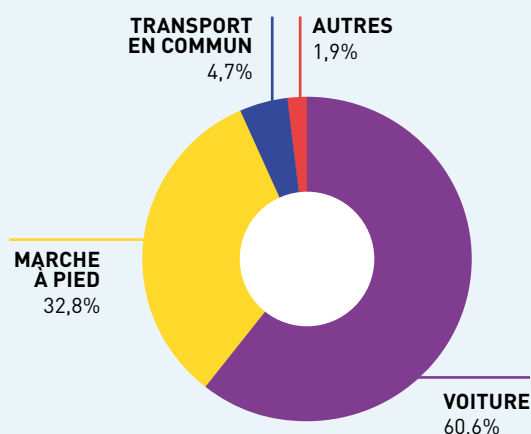
28,5 km

54 min

SAMEDI

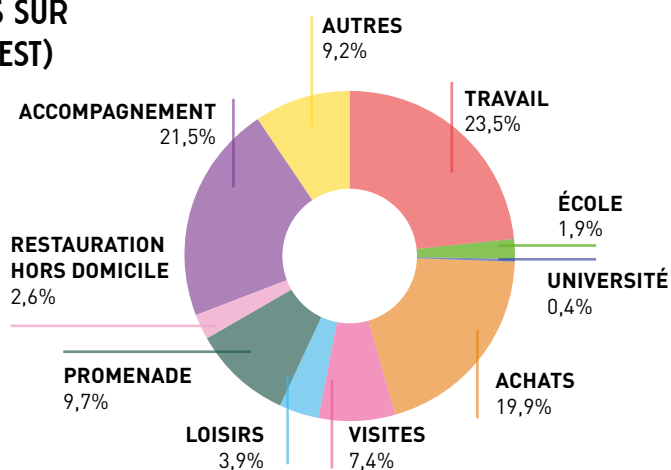


DIMANCHE

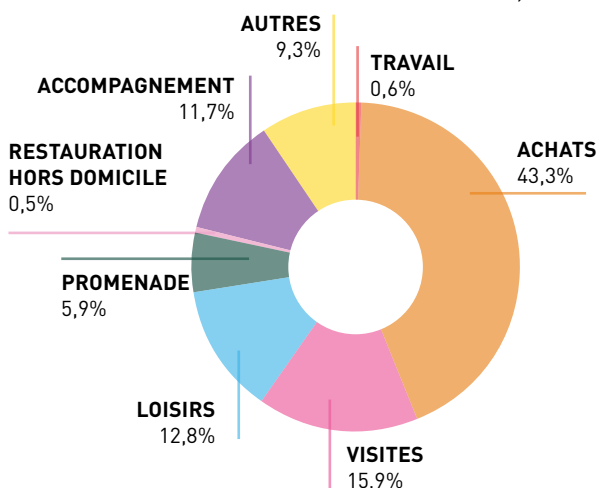


MOTIFS DE DÉPLACEMENTS SUR LA CC CŒUR DU VAR (OUEST)

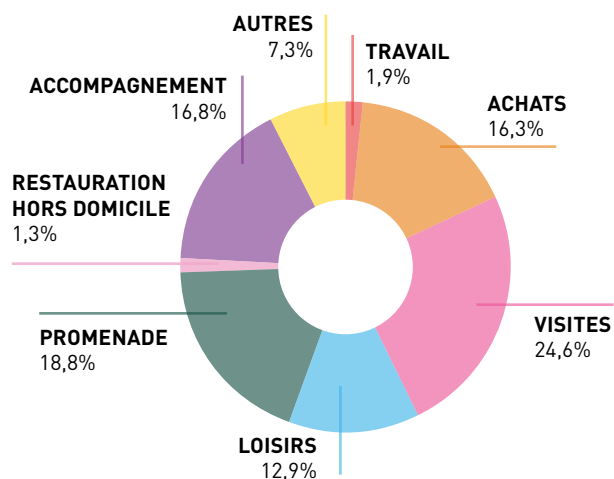
SEMAINE



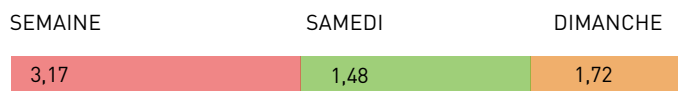
SAMEDI



DIMANCHE



PART DÉPLACEMENTS/J/HAB



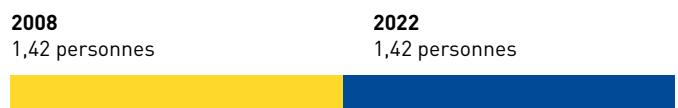
NOMBRE DE VÉLOS À DISPOSITION DANS LES MÉNAGES EN 2022



Taux d'équipement en vélos des ménages



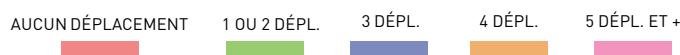
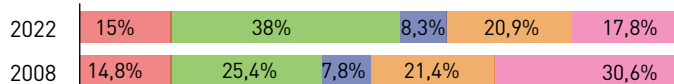
NOMBRE DE PERSONNES EN MOYENNE PAR VOITURE



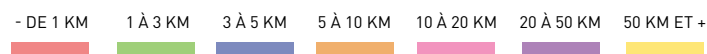
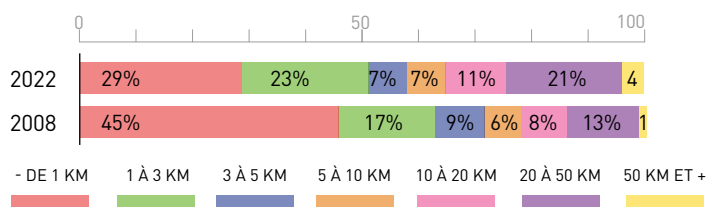
ABONNÉS TRANSPORTS EN COMMUN 2008/2022



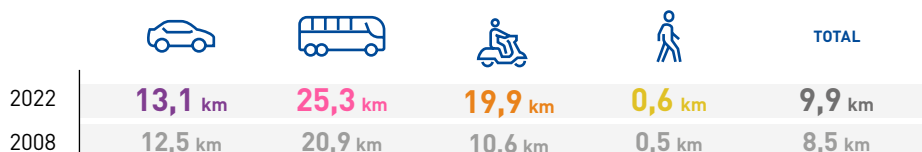
IMMOBILES, HYPERMOBILES



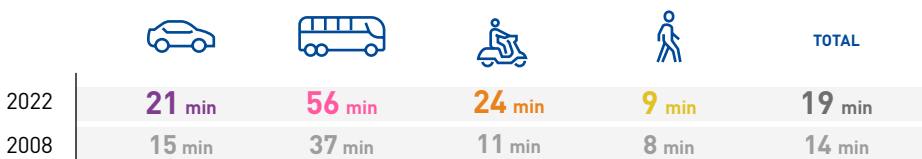
NOMBRE DE DÉPLACEMENTS SELON TRANCHE DE DISTANCE



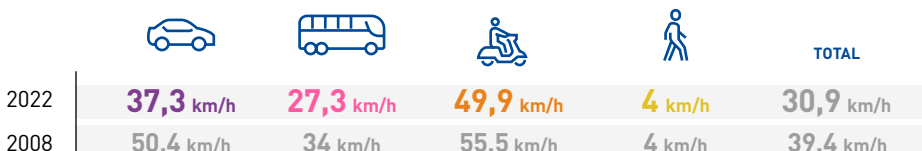
DISTANCE MOYENNE DÉCLARÉE SELON MODE



DURÉE MOYENNE DÉCLARÉE SELON MODE



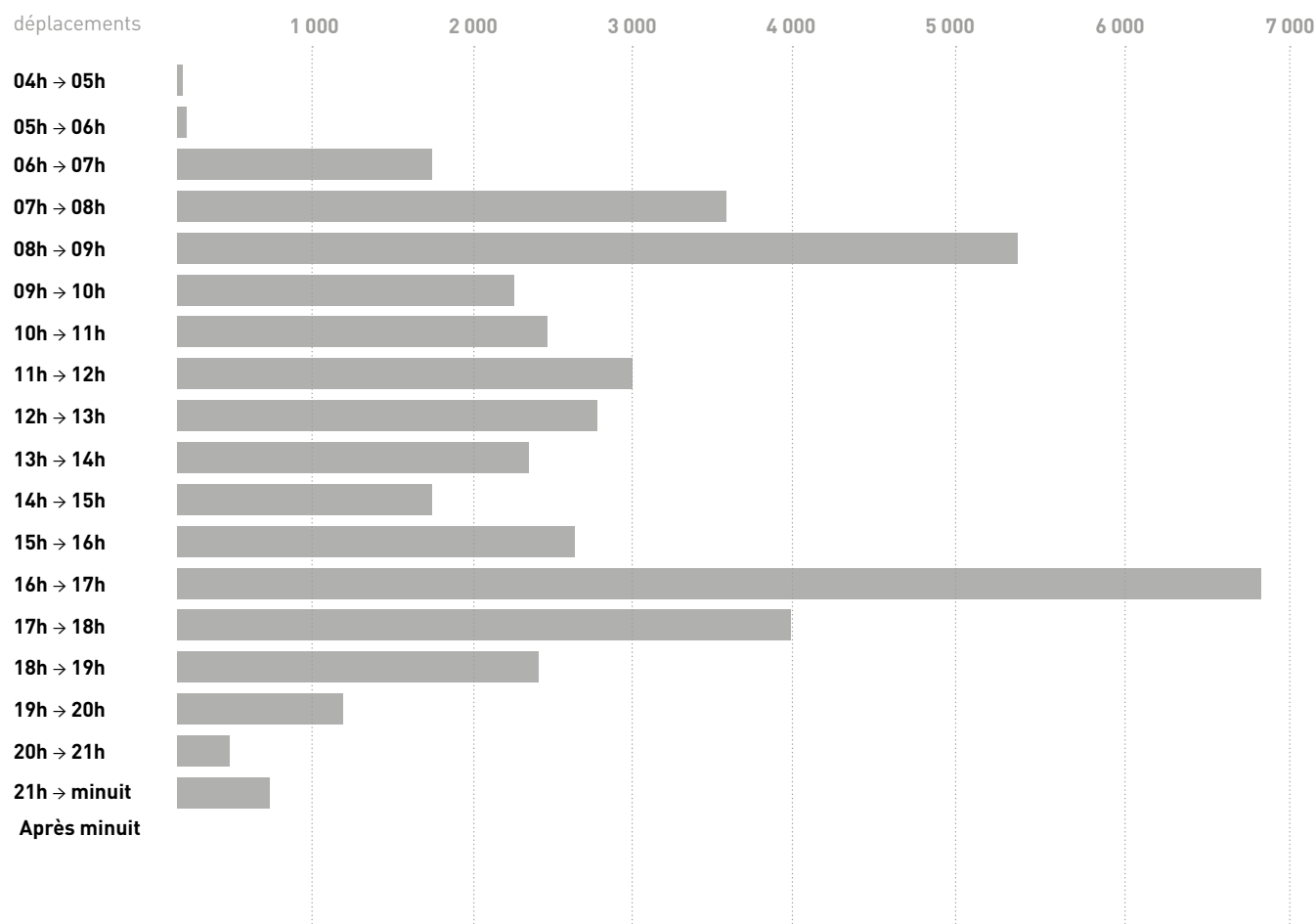
VITESSE MOYENNE DÉCLARÉE SELON MODE



DURÉE MOYENNE DÉCLARÉE SELON MOTIF

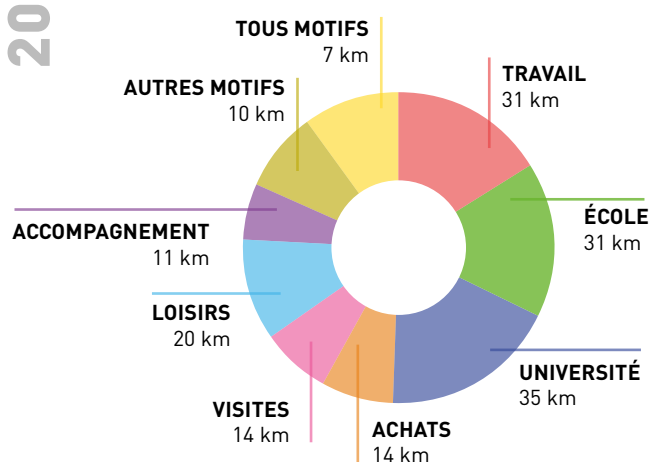


RÉPARTITION HORAIRE DÉPLACEMENTS

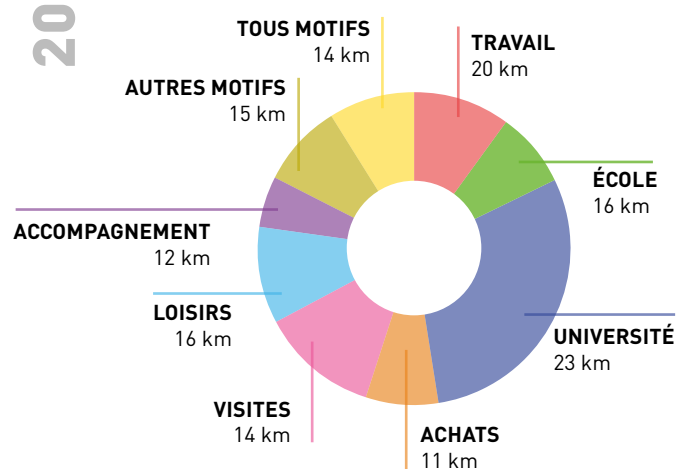


DISTANCE MOYENNE DES DÉPLACEMENTS SELON LE MOTIF

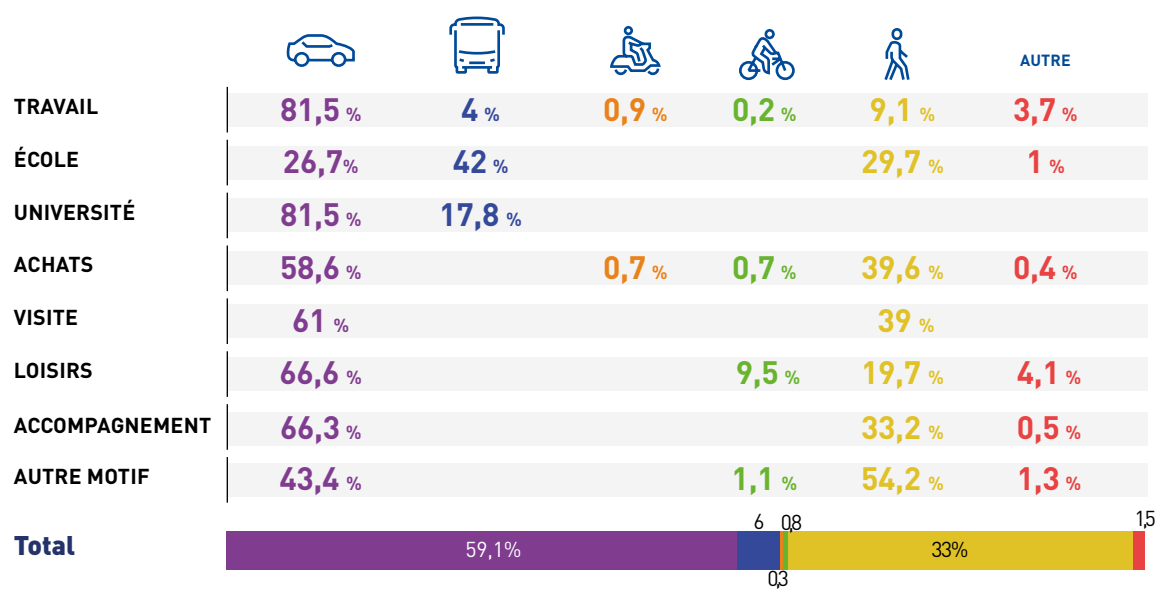
2022



2008



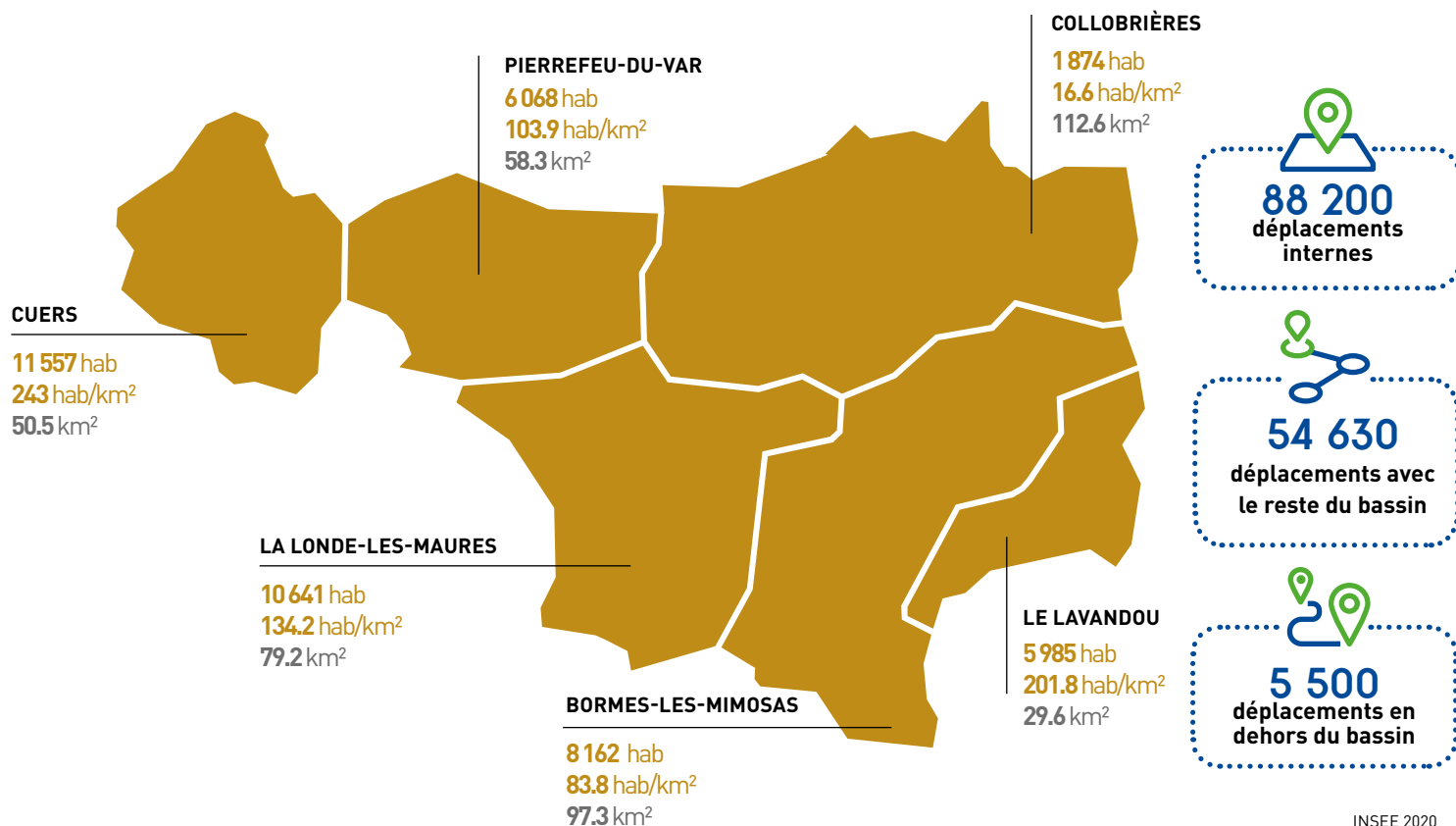
PART MODALE SELON LES MOTIFS



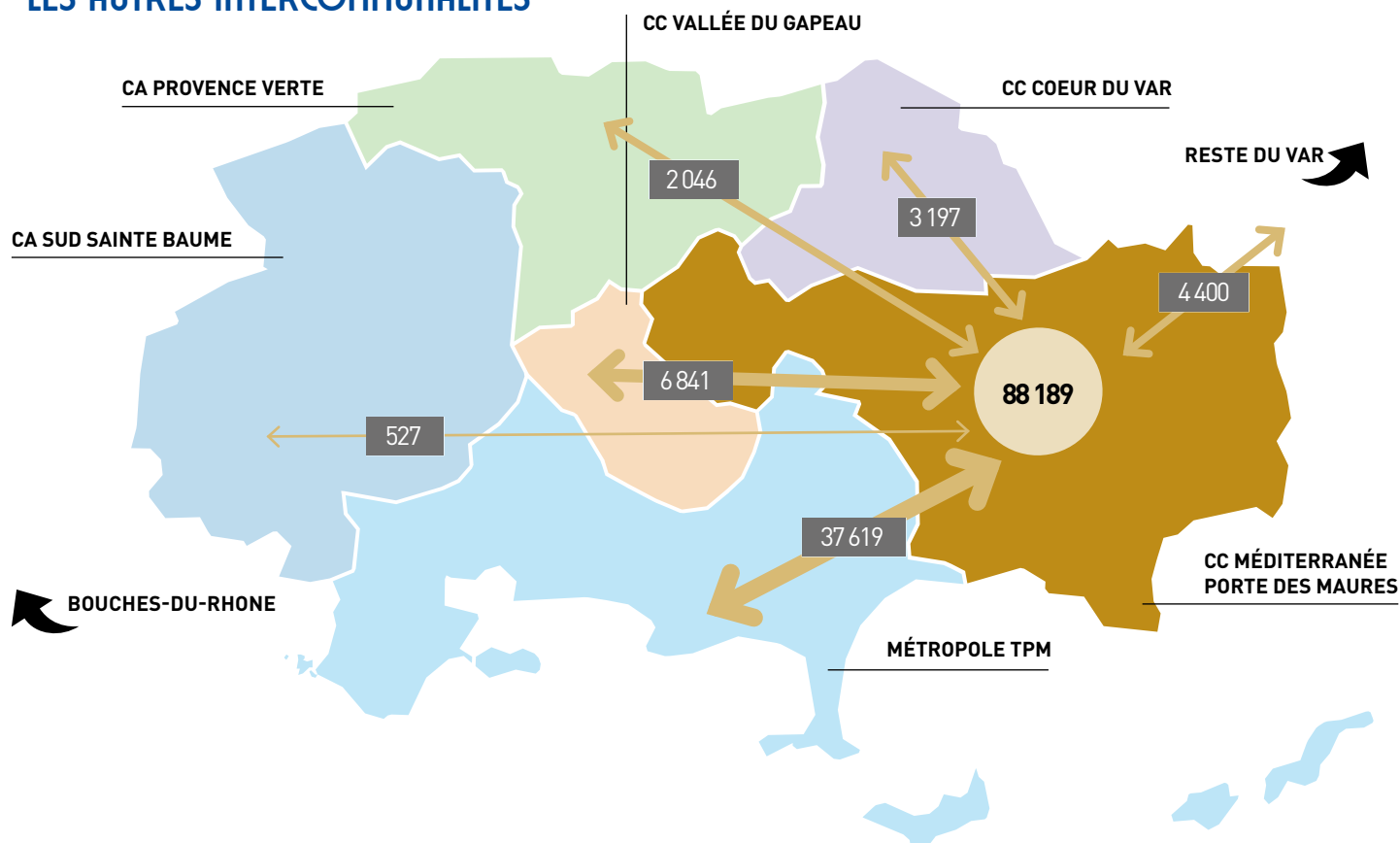
PART MODALE PAR COMMUNE

							AUTRES
BRESSE SUR ISSOLE - PIGNANS	2022	54,2 %	37,2 %	4,6 %	1,2 %	0,6 %	2,2 %
	2008	58,2 %	34,3 %	5,3 %	0,2 %	0,7 %	1,2 %
CARNOULES - PUGET VILLE	2022	64 %	28,8 %	6 %	0,4 %		0,7 %
	2008	61,7 %	28 %	3,4 %	0,8 %	3,4 %	2,7 %
TOTAL	2022	59,1 %	33 %	5,3 %	0,8 %	0,3 %	1,5 %
	2008	60,1 %	30,9 %	4,3 %	0,6 %	2,1 %	2 %

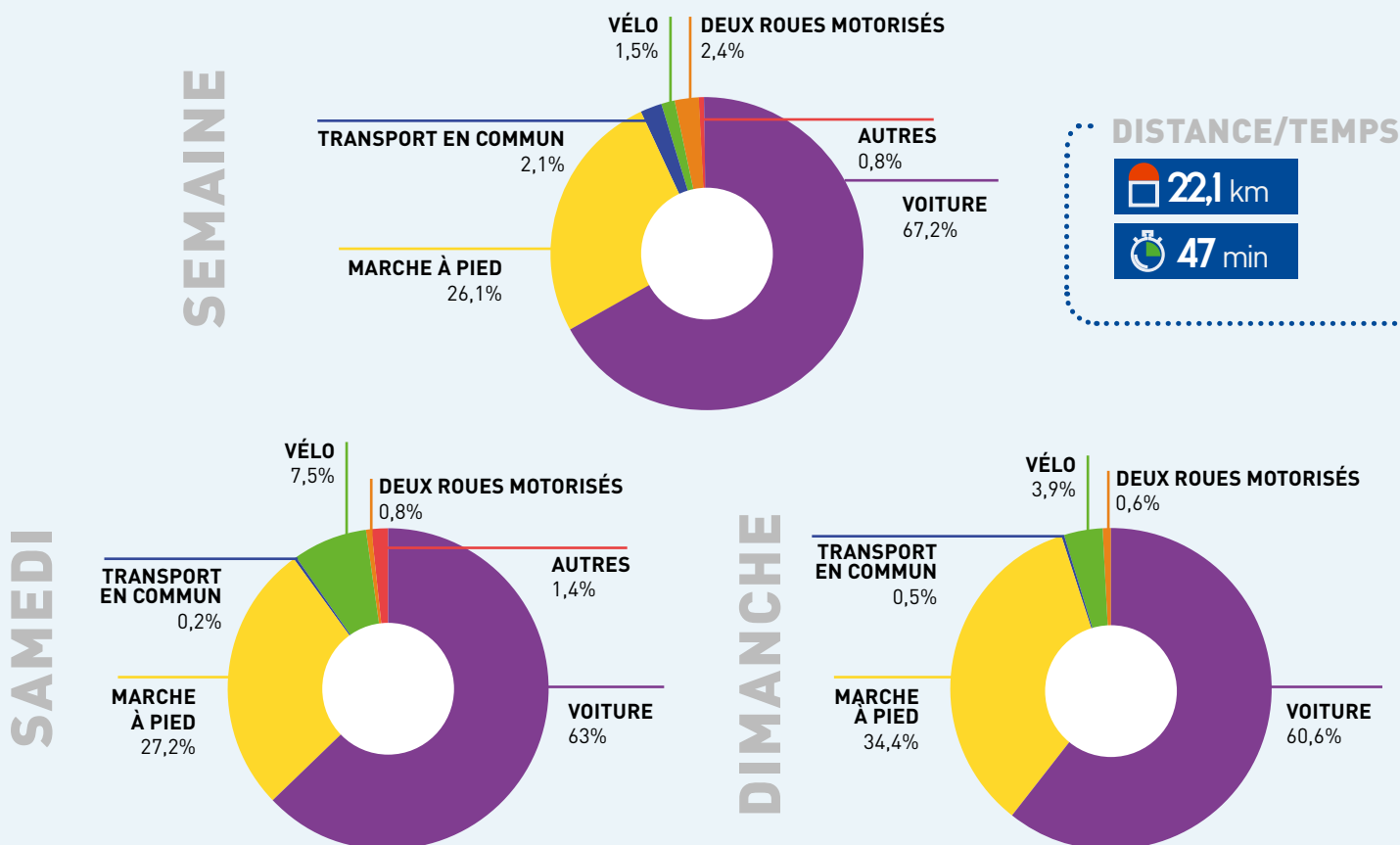
LA MOBILITÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MÉDITERRANÉE PORTE DES MAURES



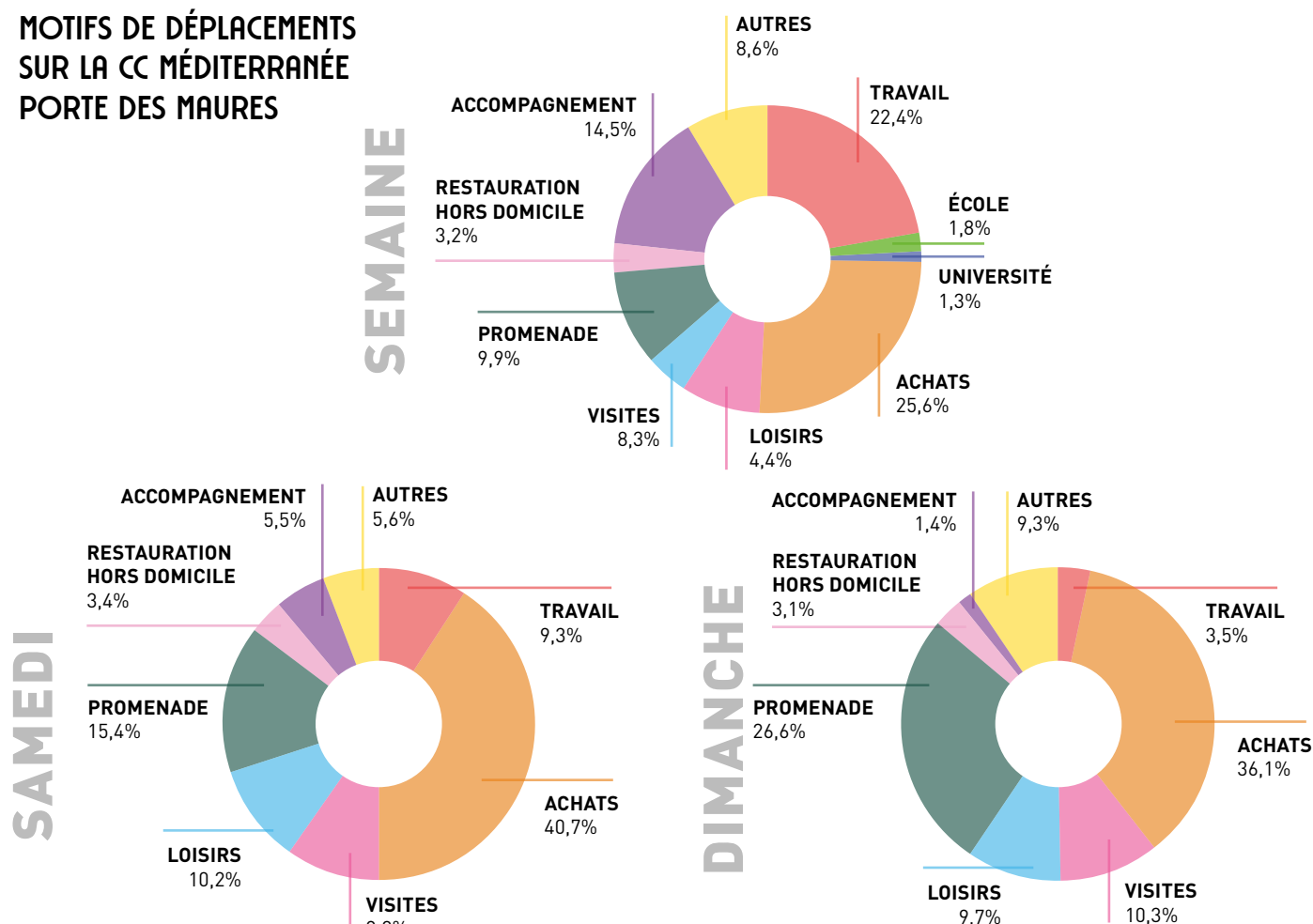
LES DÉPLACEMENTS INTERNES ET AVEC LES AUTRES INTERCOMMUNALITÉS



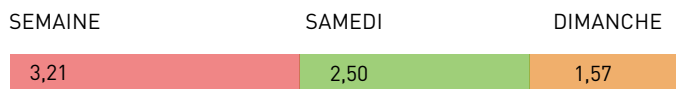
PART DES MODES DE DÉPLACEMENTS SUR LA CC MÉDITERRANÉE PORTE DES MAURES



MOTIFS DE DÉPLACEMENTS SUR LA CC MÉDITERRANÉE PORTE DES MAURES



PART DÉPLACEMENTS/J/HAB



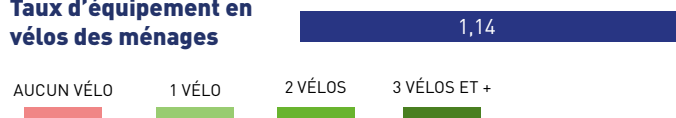
ABONNÉS TRANSPORTS EN COMMUN 2008/2022



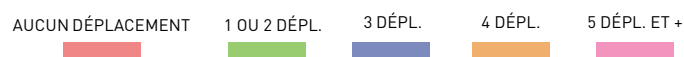
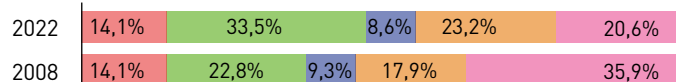
NOMBRE DE VÉLOS À DISPOSITION DANS LES MÉNAGES EN 2022



Taux d'équipement en vélos des ménages



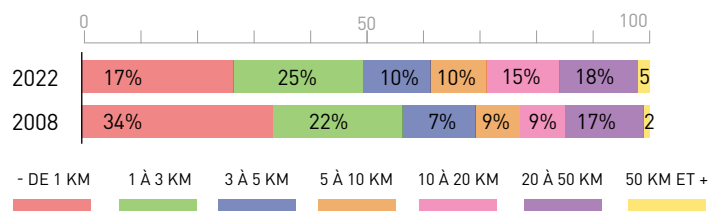
IMMOBILES, HYPERMOBILES



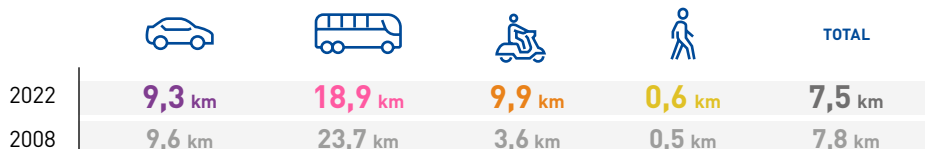
NOMBRE DE PERSONNES EN MOYENNE PAR VOITURE



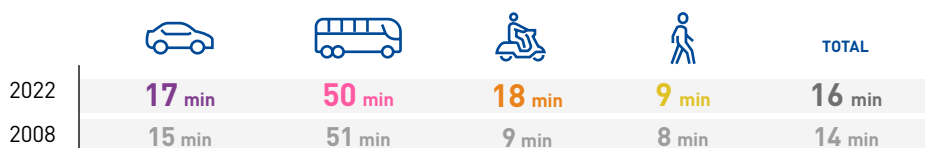
NOMBRE DE DÉPLACEMENTS SELON TRANCHE DE DISTANCE



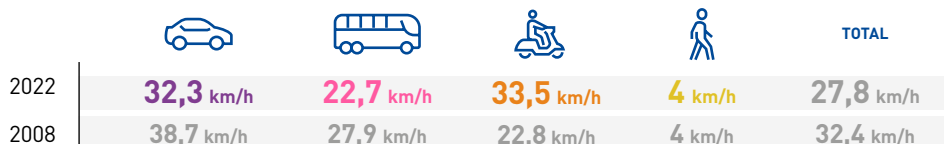
DISTANCE MOYENNE DÉCLARÉE SELON MODE



DURÉE MOYENNE DÉCLARÉE SELON MODE



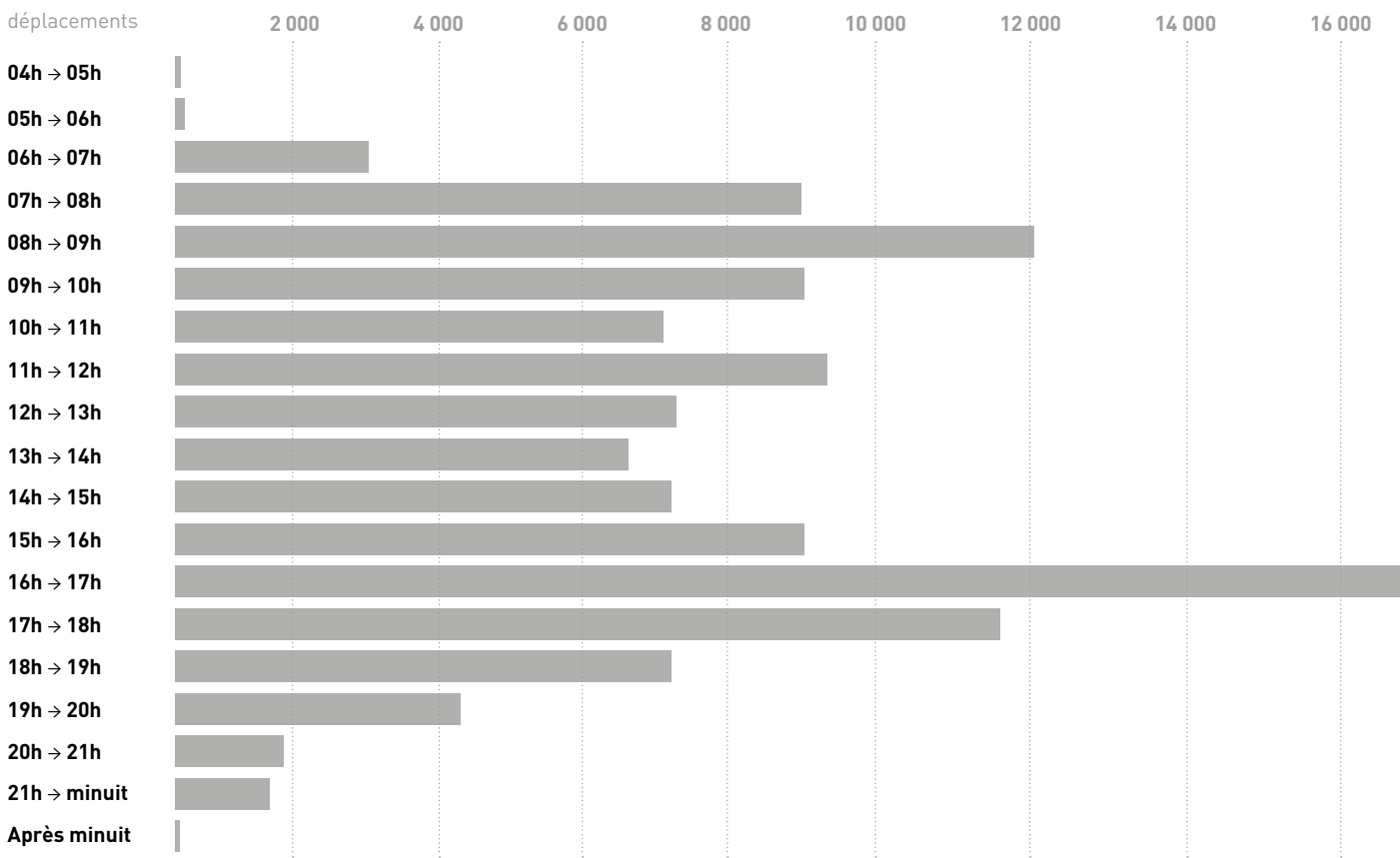
VITESSE MOYENNE DÉCLARÉE SELON MODE



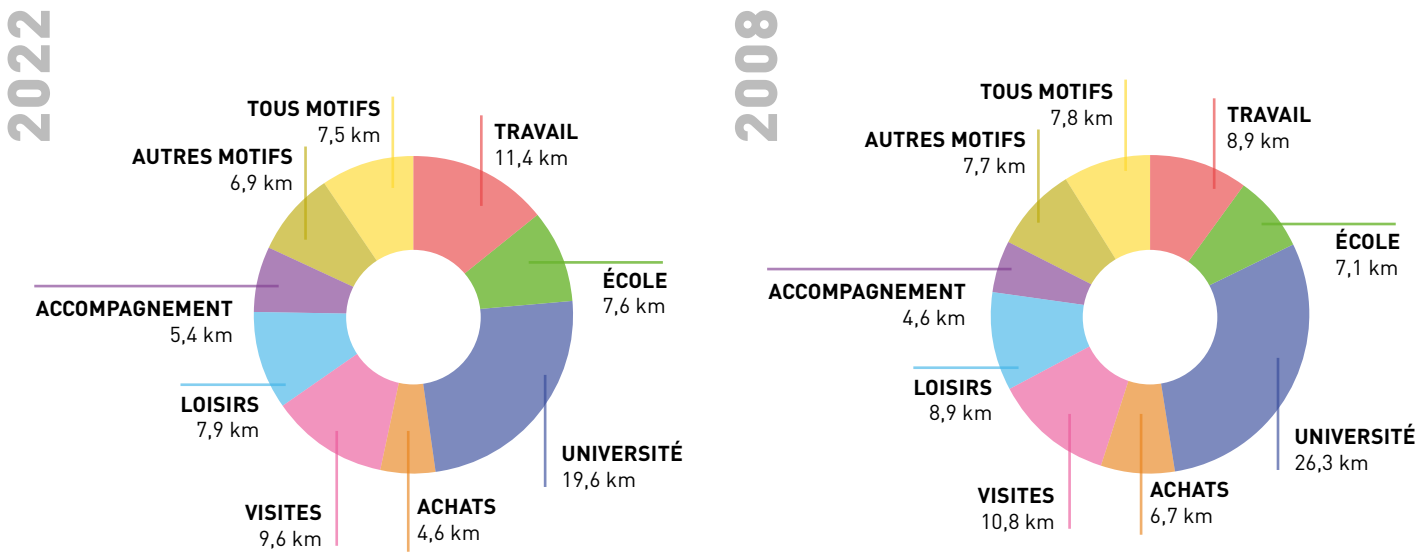
DURÉE MOYENNE DÉCLARÉE SELON MOTIF



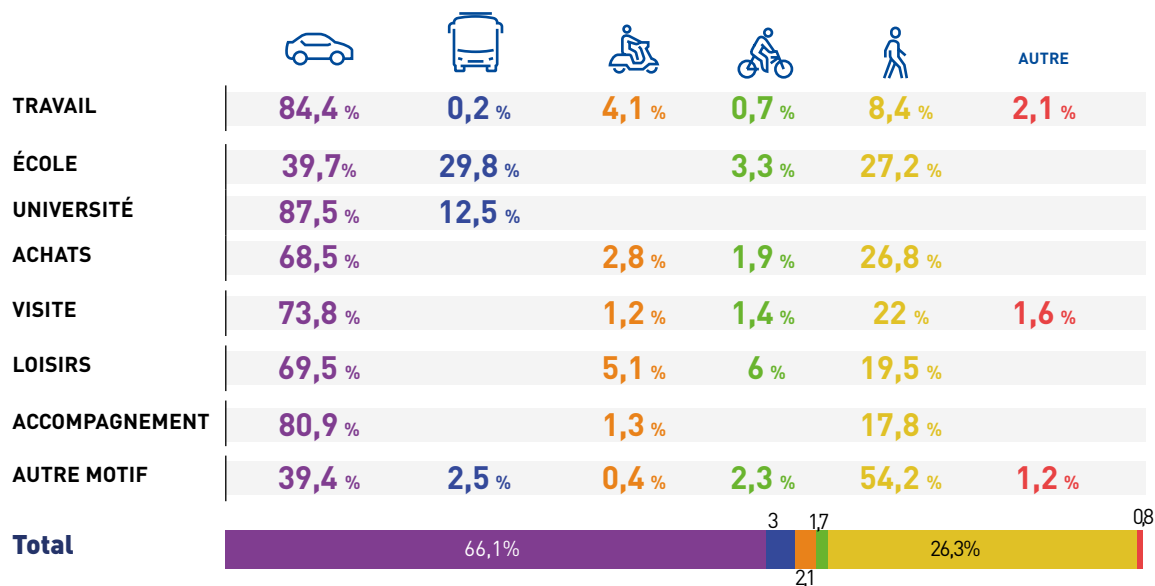
RÉPARTITION HORAIRE DÉPLACEMENTS



DISTANCE MOYENNE DES DÉPLACEMENTS SELON LE MOTIF



PART MODALE SELON LES MOTIFS

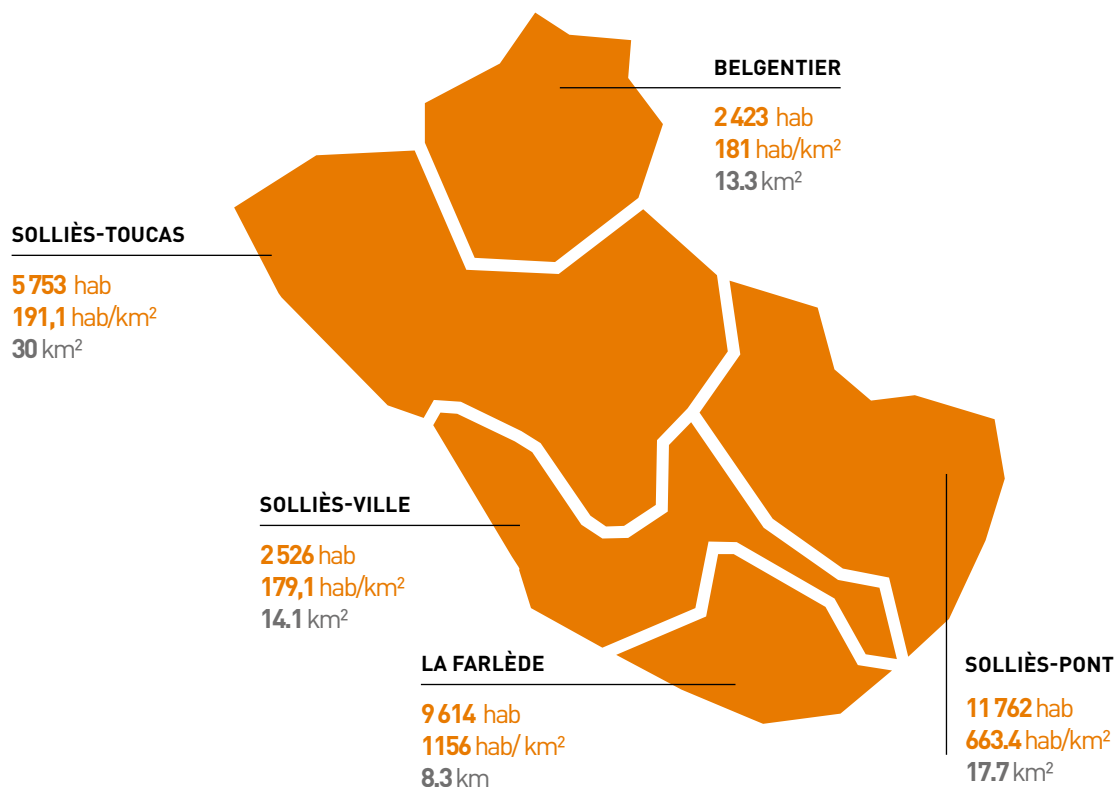


PART MODALE PAR COMMUNE

							AUTRES
BORMES-LES-MIMOSAS + LE LAVANDOU*	2022	68,9 %	24 %	1,5 %	1,5 %	2,7 %	1,4 %
	2008	70,4 %	14,7 %	3,7 %	2,9 %	3,4 %	4,9 %
COLLOBIÈRES-PIERREFEU	2022	74,3 %	18,1 %	6 %	0,8 %	0,7 %	
	2008	67 %	24,8 %	4,7 %	1,4 %	0,9 %	1,3 %
CUERS + ROCBARON*	2022	65,1 %	27 %	3,4 %	0,7 %	2,7 %	1 %
	2008	55,8 %	40,2 %	1,6 %		1,5 %	0,9 %
LA LONDE-LES-MAURES	2022	65,7 %	27,9 %	0,7 %	4 %	1,2 %	0,5 %
	2008	64,5 %	26,1 %	2,4 %	2,6 %	3,7 %	0,7 %
LE LAVANDOU + BORMES-LES-MIMOSAS*	2022	55,4 %	34,5 %	4,9 %	0,9 %	3,6 %	0,8 %
	2008	70,4 %	14,7 %	3,7 %	2,9 %	3,4 %	4,9 %
TOTAL		66,1 %	26,3 %	3 %	1,7 %	2,1 %	0,8 %
	2008	65 %	25 %	3 %	1,9 %	2,7 %	2,3 %

*CES COMMUNES ONT DÛ ÊTRE REGROUPÉES EN 2008 EN RAISON DES QUOTAS DE PERSONNES INTERROGÉES NON ATTEINTS

LA MOBILITÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DU GAPEAU



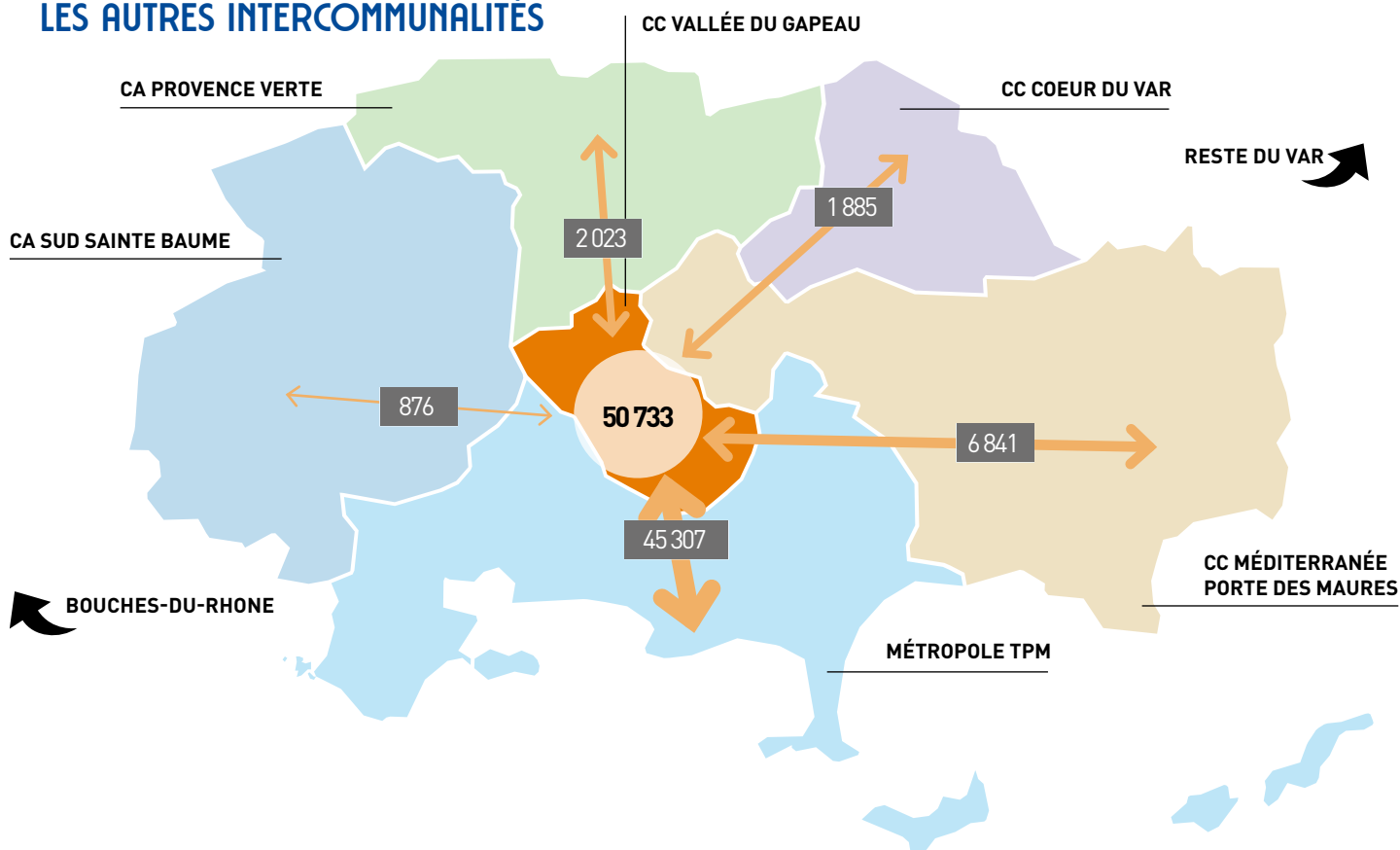
50 700
déplacements
internes

56 930
déplacements avec
le reste du bassin

3 200
déplacements en
dehors du bassin

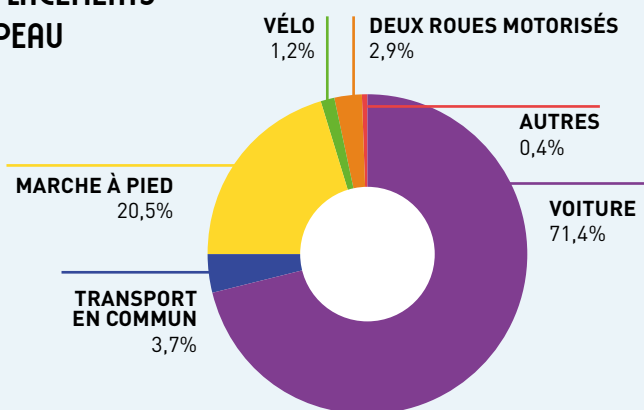
INSEE 2020

LES DÉPLACEMENTS INTERNES ET AVEC LES AUTRES INTERCOMMUNALITÉS



PART DES MODES DE DÉPLACEMENTS SUR LA CC VALLÉE DU GAPEAU

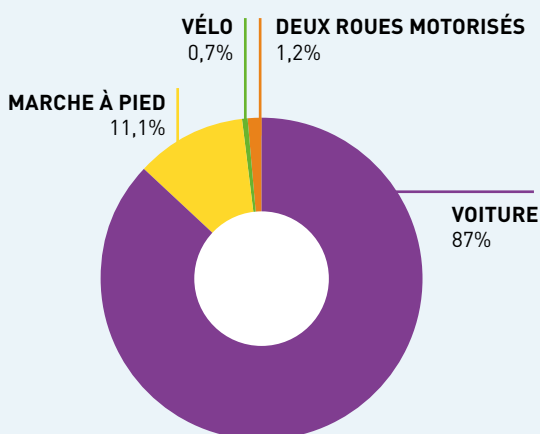
SEMAINE



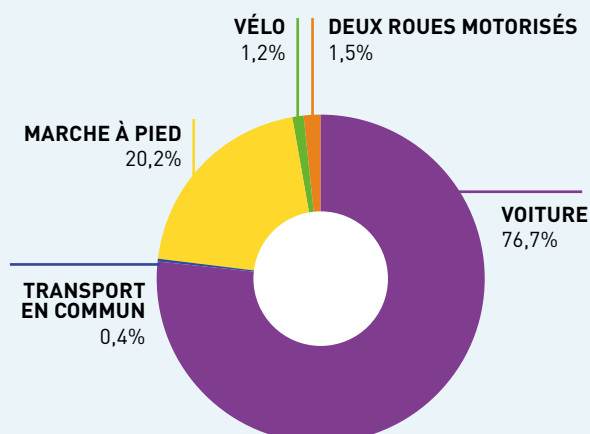
DISTANCE/TEMPS

 24.2 km 57 min

SAMEDI

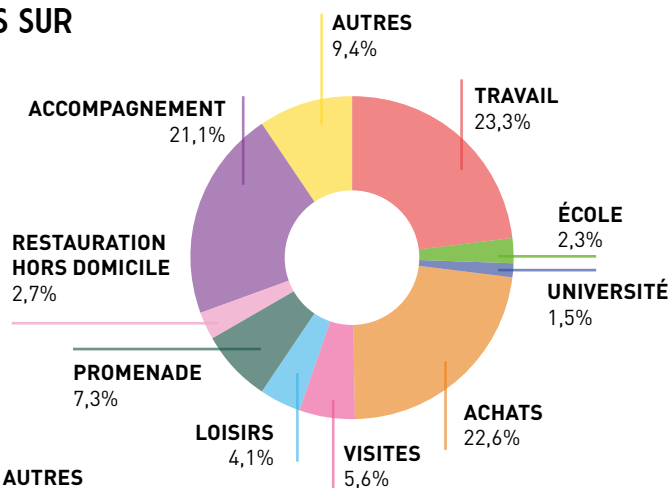


DIMANCHE

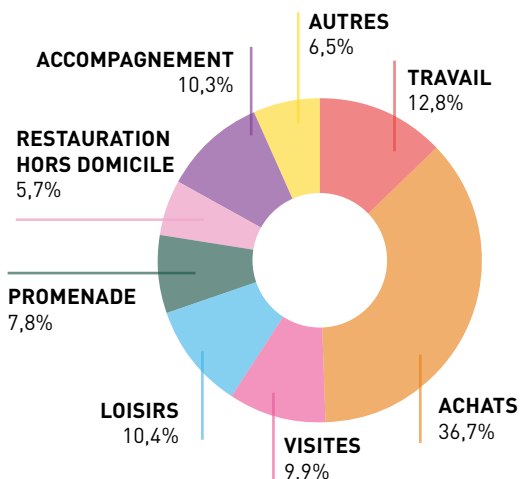


MOTIFS DE DÉPLACEMENTS SUR LA CC VALLÉE DU GAPEAU

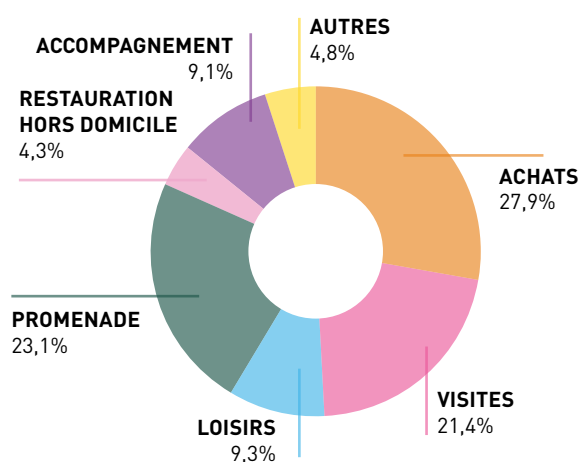
SEMAINE



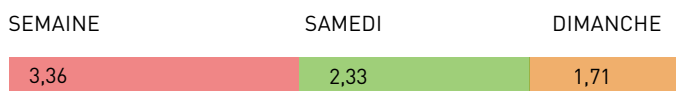
SAMEDI



DIMANCHE



PART DÉPLACEMENTS/J/HAB



ABONNÉS TRANSPORTS EN COMMUN 2008/2022



NOMBRE DE VÉLOS À DISPOSITION DANS LES MÉNAGES EN 2022



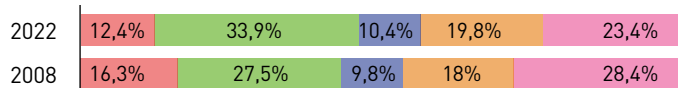
Taux d'équipement en vélos des ménages



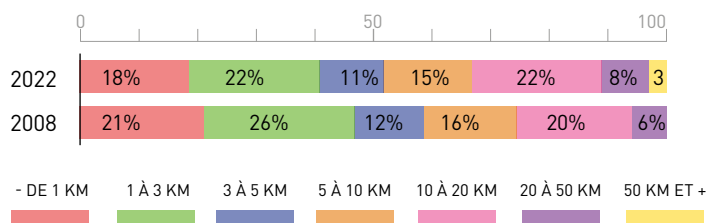
NOMBRE DE PERSONNES EN MOYENNE PAR VOITURE



IMMOBILES, HYPERMOBILES



NOMBRE DE DÉPLACEMENTS SELON TRANCHE DE DISTANCE



DISTANCE MOYENNE DÉCLARÉE SELON MODE



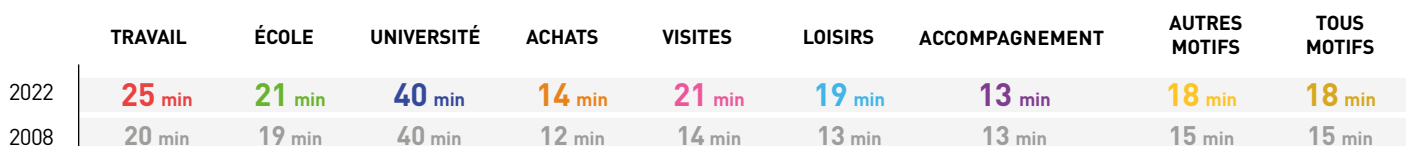
DURÉE MOYENNE DÉCLARÉE SELON MODE



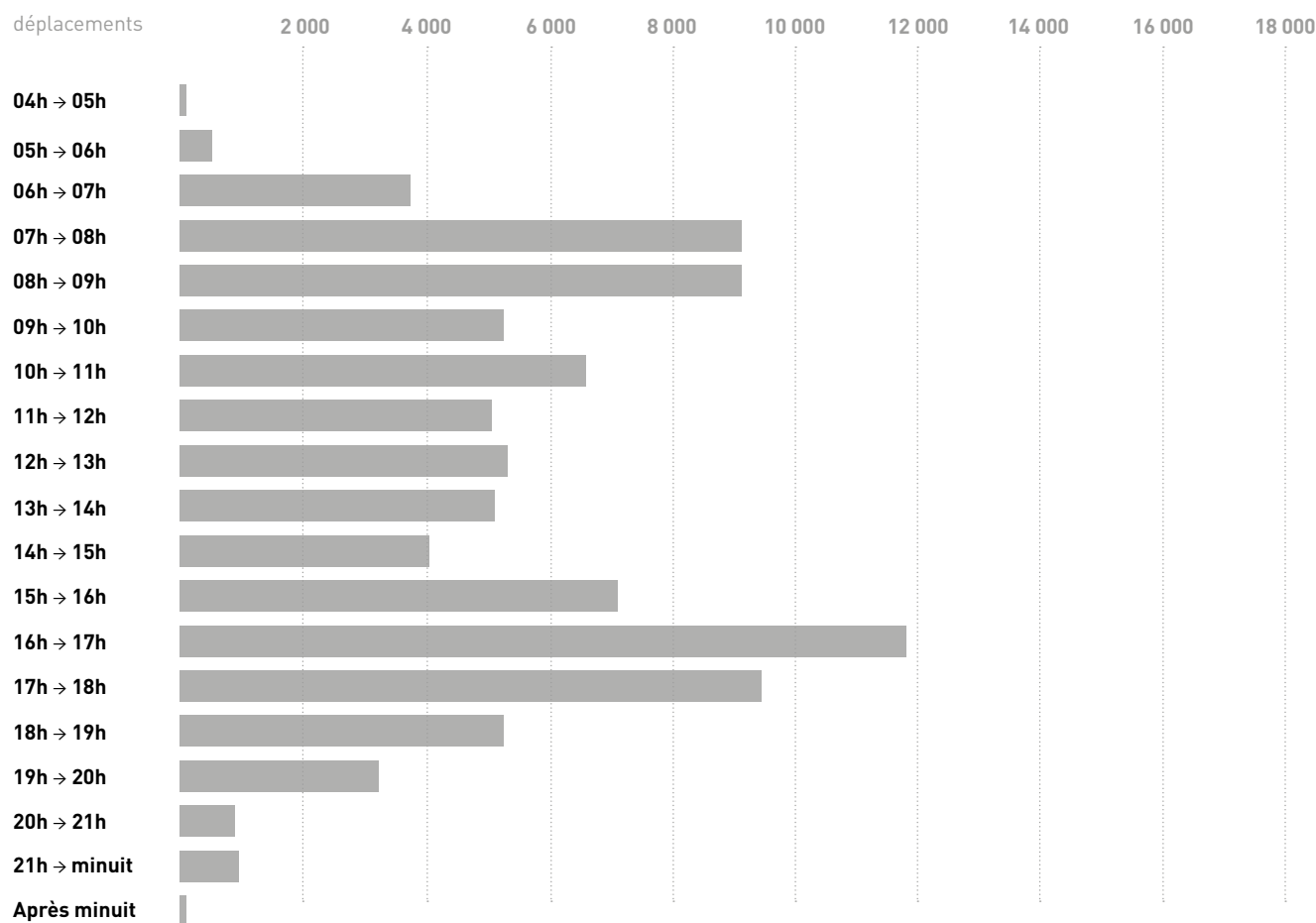
VITESSE MOYENNE DÉCLARÉE SELON MODE



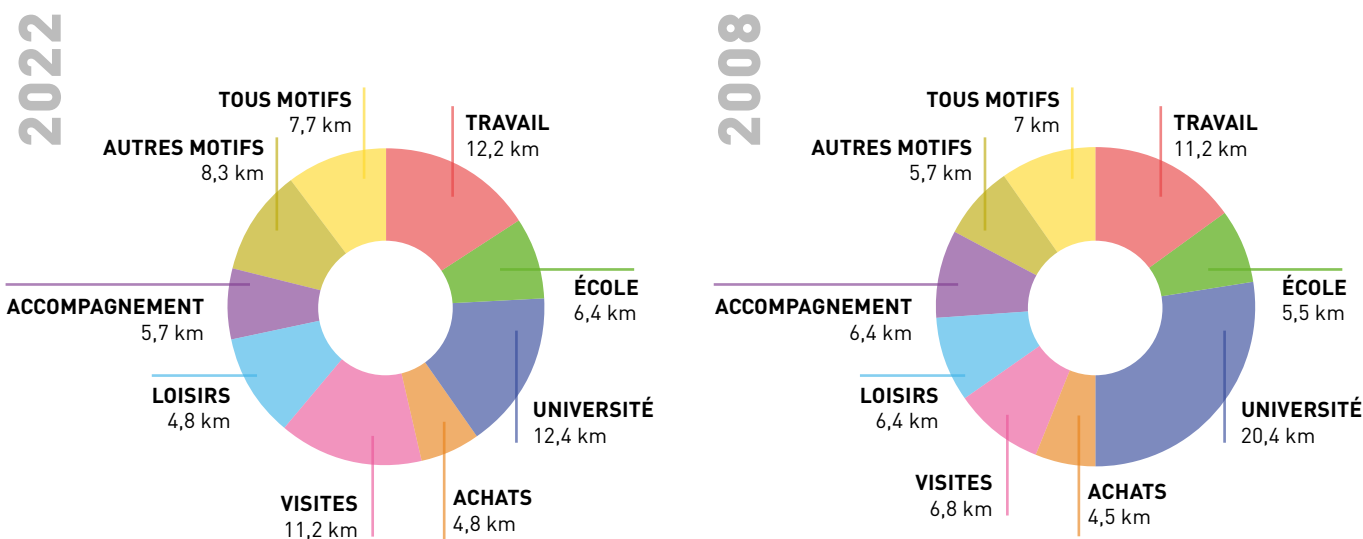
DURÉE MOYENNE DÉCLARÉE SELON MOTIF



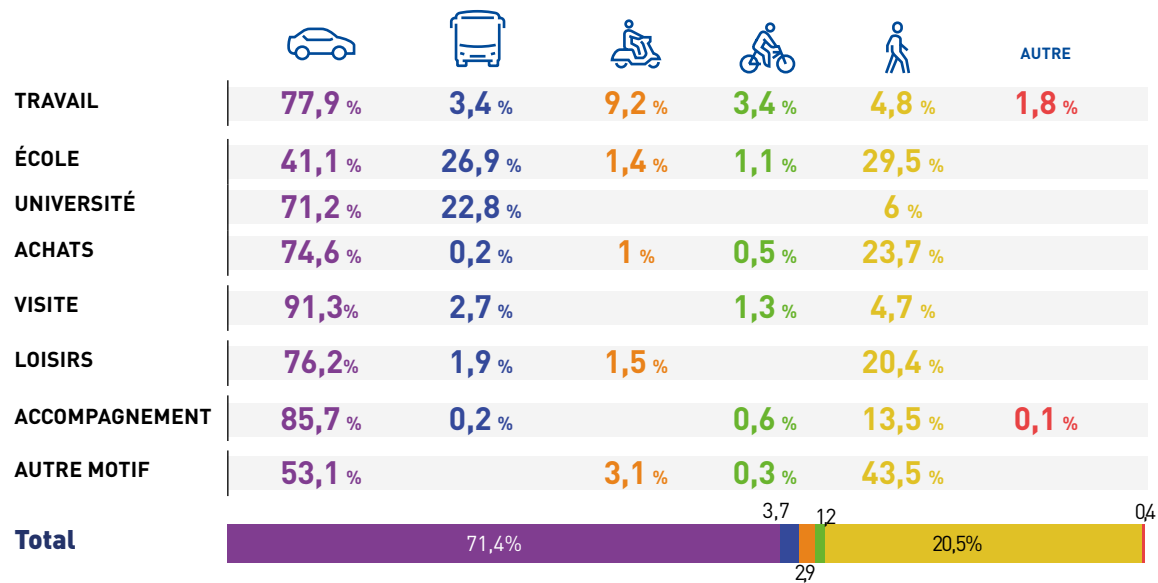
RÉPARTITION HORAIRE DÉPLACEMENTS



DISTANCE MOYENNE DES DÉPLACEMENTS SELON LE MOTIF



PART MODALE SELON LES MOTIFS



PART MODALE PAR COMMUNE

							AUTRES
BELGENTIER - SOLLIES TOUCAS	2022	76,7 %	13,2 %	6,9 %	0,4 %	2,4 %	0,5 %
	2008	81,4 %	11,7 %	3,7 %	0,6 %	1 %	1,6 %
SOLLIES-VILLE - LA FARLÈDE	2022	69,1 %	22,6 %	1,7 %	2,1 %	4,6 %	
	2008	72,2 %	15,6 %	2,6 %	1,5 %	6,3 %	1,8 %
SOLLIES-PONT	2022	70,2 %	23,1 %	3,5 %	0,8 %	1,7 %	0,7 %
	2008	66,6 %	20,8 %	4,1 %	2,5 %	2,3 %	3,8 %
TOTAL	2022	71,4 %	20,5 %	3,7 %	1,2 %	2,9 %	0,4 %
	2008	71,8 %	16,9 %	3,4 %	1,7 %	3,8 %	2,5 %

PRINCIPAUX REPÈRES DE LA MOBILITÉ SUR LE BASSIN DES DÉPLACEMENTS



1 818 700

déplacements / jour

sur le bassin des déplacements de la Métropole Toulonnaise, soit une diminution de 12% par rapport à 2008.

-5,8

points de part modale de la voiture entre 2008 et 2022

notamment au profit de la marche à pied qui gagne 4,5 points, et dans une moindre mesure des transports en commun (+ 1 point) et du vélo (+0,8 point).

Ces évolutions en faveur d'une mobilité vertueuse sont encore plus prononcées à l'échelle de TPM avec une part de la voiture descendant à 52,3%, alors que celle de la marche à pied augmente significativement à 34,6%. Dans une proportion moindre, les transports en commun et le vélo voient également leur usage augmenter, avec respectivement 7% et 2,4% des déplacements. **Ces résultats cohérents, confortent les objectifs fixés dans le PDU 2015-2025 de la Métropole Toulonnaise.**

3,19

déplacements / jour / personne

contre 3,78 en 2008 : une baisse de la mobilité

15,5km / 51min

en moyenne par jour et par personne

la distance moyenne parcourue par jour baisse significativement depuis 2008 alors que le temps quotidien des déplacements diminue légèrement

94%

des déplacements sont internes

soit un bassin de mobilité autonome avec un pôle central très prononcé

4 SUR 10

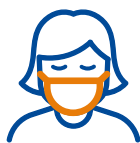
déplacements se font à pied

pour se rendre à l'école ou effectuer des achats, tandis que près de 30% des étudiants utilisent les transports en commun pour se rendre en cours.

-22%

de déplacements le samedi,

avec plus de 4 déplacements sur 10 liés aux achats. Le dimanche, le nombre moyen de déplacements par personne diminue de moitié, avec outre les achats, un poids important des déplacements liés aux visites et loisirs.



UN IMPACT MAÎTRISÉ DE LA CRISE SANITAIRE SUR L'ENQUÊTE

La crise sanitaire survenue en 2020 a impacté nos modes de vie. Pour autant, après plusieurs reports, la collecte a pu être menée entre septembre 2021 et janvier 2022, la crise n'a pas eu d'impact sur la fiabilité des résultats de l'enquête Mobilité. Pour les personnes enquêtées s'étant déplacées, un pourcentage très limité déclare avoir modifié ses habitudes de déplacements.

Cette enquête constitue donc une 1^{ère} photographie sur la mobilité post Covid 19 et les « nouvelles » pratiques initiées ou accélérées lors de cette pandémie. Ainsi parmi les actifs pratiquant le télétravail, plus de la moitié déclare avoir intensifié cette pratique depuis la crise sanitaire.



LES SUITES À DONNER

Des études complémentaires de l'enquête Mobilité seront réalisées, avec des analyses approfondies des pratiques et notamment pour chaque intercommunalité. Elles permettront d'éclairer les futures décisions et projets en matière de déplacements, mais également d'aménagement des territoires. Cette enquête mobilité d'envergure menée tous les 10 ans est donc amenée à être exploitée pour évaluer les évolutions de nos pratiques de mobilité et l'impact des projets mis en œuvre.

UNE ÉTUDE MENÉE EN PARTENARIAT

Pilotée par la Métropole Toulon Provence Méditerranée, l'enquête mobilité est menée en partenariat avec de nombreux acteurs institutionnels et techniques : Etat, Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, Département du Var, Agence d'urbanisme de l'aire toulonnaise, CEREMA, SCoT Provence Méditerranée, Communautés d'Agglomération Sud Sainte Baume et Provence Verte et Communautés de Communes Vallée du Gapeau, Méditerranée Porte des Maures et Cœur du Var.

INFO+
metropoletpm.fr

